école nationale
supérieure
d'architecture
de **paris-belleville**

DSA Projet-Urbain
Recueil de travaux
des étudiants
2013 - 2023

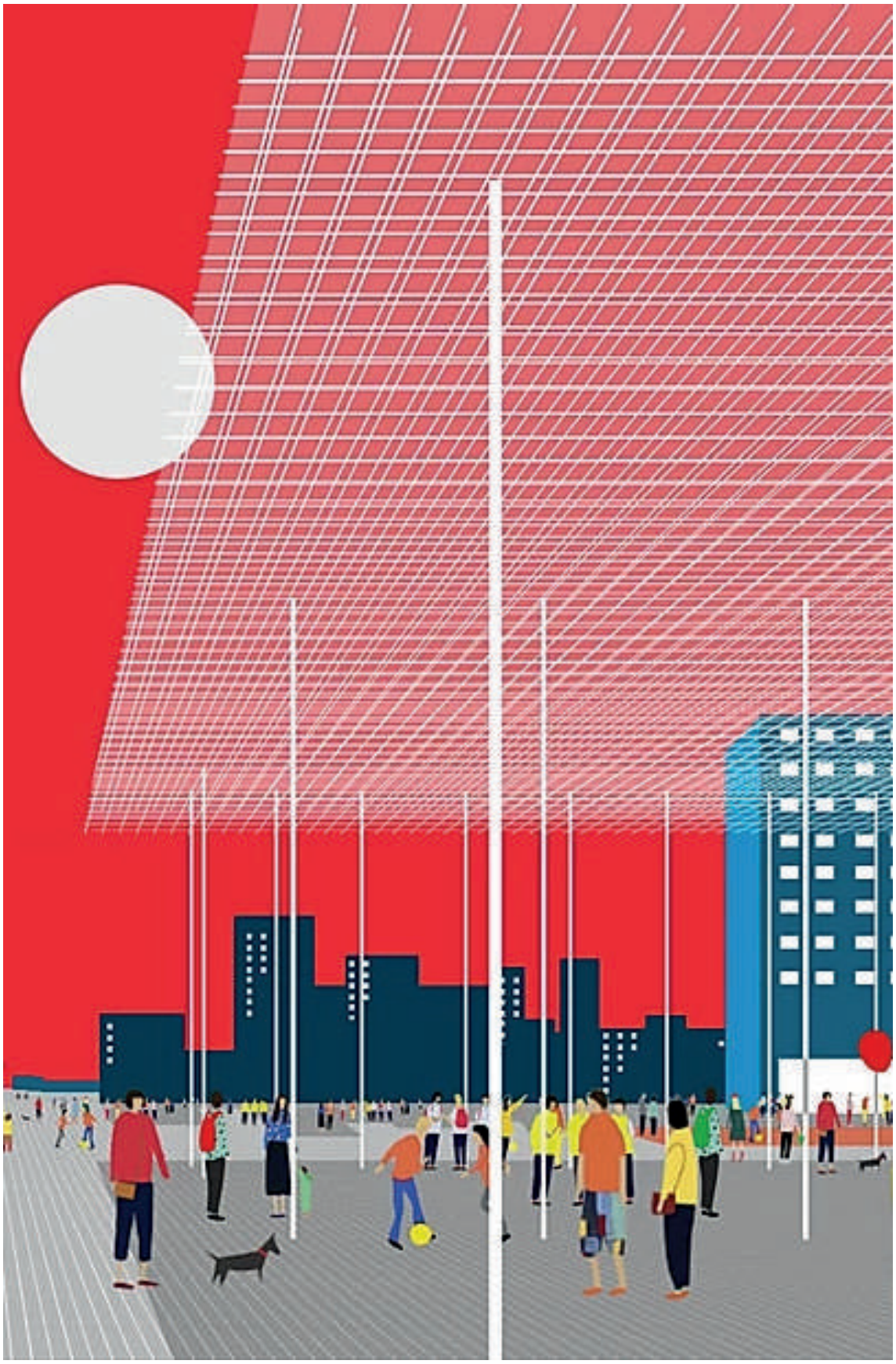

Recueil de travaux des étudiants

Informations complémentaires :

https://www.paris-belleville.archi.fr/formations/admission/dsa/

Ensa Paris-Belleville DSA Projet-Urbain

Sommaire

Une archive vivante - Patrick Henry 7

2013 - 2014

Seine métropole - Arthur Poiret & Hugo Alzingre 8
Paris, Rouen, Le Havre - France

Waterworld - Eléonore Levieux & Carrie Wilbert 12
Paris, Rouen, Le Havre - France

2014 - 2015

Hà Nôi, intervenir sur la gestion des limites de ville - Flora-Lou Leclair & Thomas Lacour-Veyranne 16
Hà Nôi - Vietnam

2016 - 2017

Métacentre - Maxence De Block & Hugo Perochon 20
Bondy, France

Politiques, plans et projets urbains en métropôles - Rouba Kaedbey 24
Londres, New-York, Tokyo

2018 - 2019

Shanghai adaptable, manifeste de la malléabilité - Charbel Daou 28
Shanghaï - Chine

Planification urbaine et démocratie directe - Renaud Molines 32
Sevran - France

Le Grand Paris de la proximité - Valentine Branchu 36
Clamart - France

La ségrégation liée à la production d'habitat social - Karina Flores 40
Santiago - Chili

La migration, levier pour le développement urbain - Romy Karam 44
Karlsruhe - Allemagne

Temporalités d'acteurs et participation citoyenne - Charlotte Pierson 48
Aulnay-sous-Bois - France

Transformations des espaces publics - Duc Tanh Do 52
Hà Nôi - Vietnam

Recueil de travaux des étudiants

2019 - 2020

Endiguer la vacance dans les villes moyennes - Lola Palero 56
Beauvais - France

Territoire, pratiques, règles - Armelle Ninnin 60
Son Tay - Vietnam

Villach, rêve d'une ville moyenne - Ambrine Rachidi 64
Villach - Autriche

Le risque comme levier d'action urbaine - Elise Gawsewitch 68
Chelle - France

La lisière urbaine - Eya Somrani 72
Ile-de-France - France

Le sol sur lequel nous vivons - Maite Bottini 76
Chuc Son - Vietnam

L'agriculture au coeur de la vie de Chuc Son - Paul Briziou 80
Chuc Son - Vietnam

Intègrer les métabolismes endogènes l'aménagement 84
Lola Palero & Charlotte Verdier
Chuc Son - Vietnam

Motifs ordinaires pour la durabilité - Tatiana Zoumpoulaki 88
Chuc Son, Ha Noi - Vietnam

Ensa Paris-Belleville DSA Projet-Urbain

2021 - 2022

La Métropole au service du tissu local - Audrey Ghoussoub, Jessica Taouk & Elie Zgheib 93
Paris, Rouen, Le Havre - France

Requalifier les délaissés de l'A103 - Imane Sraidi, Joumana Yamak & Amine Arbatya 97
Grand-Paris-Grand-Est - France

Une rencontre pour négocier la différence - Denise Saadé 101
Tours/Saint-Pierre-Des-Corps - France

Temp'Eau, Mise en scène d'un territoire résilient - Majida Malo - Leo Moreau 105
Tours/Saint-Pierre-Des-Corps - France

La défragmentation du secteur sud-ouest de Tours- Roma Olano & Meryeme Elberchli 109
Tours/Saint-Pierre-Des-Corps - France

D'une ligne à un territoire - Bouchra Idrissi & Caline El Khoury 113
Tours/Saint-Pierre-Des-Corps - France

Le parc de l'invisible - Miguel Al Bitar, Gabriel Douaihy, Maria Ghraichi 115
Gagny, Ile-de-France, France

Recueil de travaux des étudiants

2021 - 2022 (suite)

La valorisation des savoir-faire locaux - Jessica Tauk, Léane Sondag 119
Vosges - France

Commun - Eau - Terre - Maria Ghraichi, Marie-Alice Laur, Imane Sraidi 123
Plombières-Les-Bains, Vosges - France

Economie forestière ? - Salma Khalfaoui, Jules Salmon, Amine Arbatya 127
Plombières-Les-Bains, Vosges - France

La raréfaction de l'eau - Sarah Husein, Gabriel Douaihy 131
Le Val d'Ajol, Vosges - France

La ruralité, un atout pour l'avenir ? - Joumana Yakan, Pom Sovannara 135
Le Val d'Ajol, Vosges - France

Les lignes du fond de vallée - Audrey Ghoussoub, Maya Saliba, Elie Zgheib 139
Le Val d'Ajol, Vosges - France

La décroissance comme opportunité - Audrey Ghoussoub, Maya Saliba, Elie Zgheib 143
Plombières-Les-Bains, Vosges - France

Pierre - Carrière - Tristan Huguen 147
Saint-Amé, Vosges - France

La Bresse après neige - Mélissa Chambaud, Isabelle De Kersauson 151
La Bresse, Vosges - France

2022 - 2023

Redynamiser les centres bourg par le fleuve - Jasmine Moussallem et Rachelle Mekhael
Meulan -France

De l'essence du lieu au projet - Abel Gaugry et Sarah Rodriguez
Aubergenville, France

Les Sols Habités, une deuxième vie pour les entre-deux - Samia Lamgamat, Ella Kfoury et Amir Koubaa
Mureaux, Flins-sur-Seine, Aubergenville, France

Occuper, transformer, mutualiser : le réseau fluvial de la Seine-Aval en question - Alonso Lopez, Sofiane Mouri et Jad Oueidat
Grand Paris Seine Ouest, France

2022 - 2023 (suite)

La remise en jeu des grandes emprises logistiques en déshérence - Audrey Ghoussoub, Maya Saliba Maya et Élie Zgheib
Île-de-France, France

La solidarité communale, une stratégie territoriale - Léane Sontag
Mauléon, France

Jounieh, une reconnexion avec le patrimoine naturel - Jessica Taouk
Jounieh, Liban

Réactivation d'une petite ville en déprise. Plombières-les-Bains au défi de la monoactivité touristique - Yosra Touati
Plombières-les-Bains, France

L'épaisseur du littoral, du concept à une réalité territoriale - Mélissa Chambaud
Territoire de l'étang de Thau, France

Villes Nouvelles & villes intelligentes - Tristan Huguen
Songdo / Séoul, Corée du Sud

L'écosystème ville : la ville face au dérèglement climatique - Salma Khalfaoui
Métropole du Grand Paris, France

Les territoires urbains denses face à la généralisation du tri à la source des biodéchets - Imane Sraidi
Métropole du Grand Paris, France

2022 - 2023

La ruralité entre croissance, risques et résilience - Joumana Yamak
Terres-de-Caux, France

Réconciliation entre le cycle de l'eau et le cycle de la ville au service du développement durable d'un territoire. - Maria Ghraichi et Marie-Alice Laur
Plombières-les-Bains, France

Le Barada à Damas : Palimpseste d'un paysage disparu - Sarah Husein
Damas, Syrie

Organiser le territoire à travers les fermes - Sovannara POM
Le Val d'Ajol, France

Du crisis à la ville durable par le biais de la résilience citoyenne - Miguel Al Bitar
Ras Baalbek, Liban

La décroissance des centres-villes: une opportunité pour la ville de demain - Geraldine Marie Díaz Stange
Angoulême, France

Le grand parc de la vallée - Gabriel Douaihy
Plaine de Montjean, France

La ville a-t-elle droit au temporaire ? - Isabelle de Kersauson
Paris, France

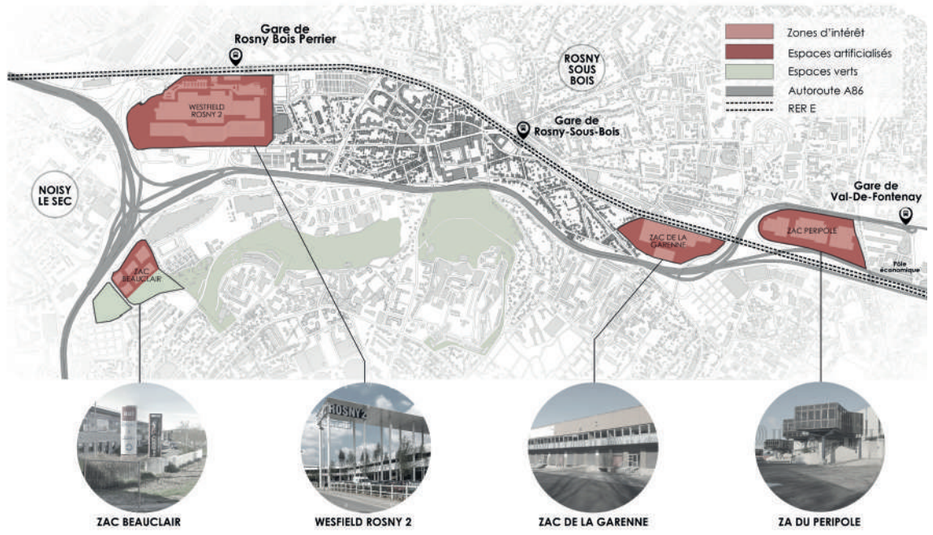

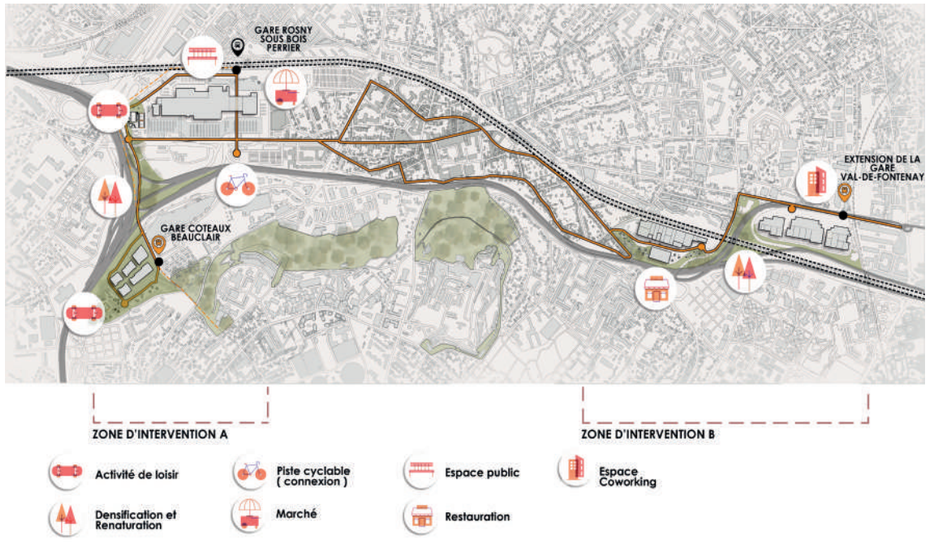

Image 1 : Plan de l'existant
Image 2 : Proposition d'intervention

Ensa Paris-Belleville 01/2022 DSA Projet-Urbain

#connection #recycalged'espace #restructuration

La métropole au service du tissu local

Audrey Ghoussoub, Jessica Taouk & Elie Zgheib

Pays : France
Ville : Rosny-sous-bois
Encadrants projet : Charles Rives, Patrick Henry

Dans un tissu urbain ponctué de grands espaces servants la métropole le long d'axes forts (autoroute, grandes surfaces, dépôts) contrastant avec le petit tissu local, comment réconcilier ces deux échelles se confrontant sur un même territoire ?

Suite à l'arpentage de la zone Grand Paris Grand Est, nous nous sommes intéresses aux grandes surfaces d'activités économiques (entrepôts et centre commercial) qui viennent s'y greffer et qui sont plus en rapport avec l'échelle métropolitaine que celle de la commune. Nos quatres surfaces d'interêt sont :
-Westfield Rosny 2 : Grand espace commercial dont l'aménagement végétal extérieurs fut transformé en d'énormes espaces de stationnements.
(5516 places dont la plupart sont vacantes)
-Beauclair : Parc des Guillaumes peu aménagé à proximité d'entrepôts en attente de requalification.
-ZAC de la Garenne : zone artisanale qui fonctionne comme une zone d'activité, transformée en espace de stockage suite à un licenciement de masse.
-La ZA Péripole avec certains de ses entrepôts qui, comme ceux de la Garenne sont laissées à l'abandon. La mairie du Val-de-Fontenay mène actuellement une étude de requalification de cette zone à laquelle vient s'ajouter la future extension de la gare du Val-de-Fontenay. Selon les intentions des différents acteurs, notre zone d'étude déjà très artificialisée peut le devenir encore plus. Ces espaces surdimensionnés, bien que stratégiquement localisés au niveau de nœuds de circulation, peuvent se renfermer malgré leur potentiel dans l'évolution du tissu urbain. Mais comment amplifier le fonctionnement de ces équipements métropolitains pour répondre aux besoins locaux ? Nous allons utiliser les quatre leviers suivant : connexion, négociation, renaturation et programmation. Nous avons élaboré une proposition alternative : plutôt que densifier la zone, nous intervenons à partir de l'état existant sur des échelles bien définies afin d'améliorant les liaisons douces et préparant le sol à la renaturation. Afin de mettre en place ces transitions, nous allons dans un premier temps identifier des catalyseurs qui définissent les surfaces d'interventions et assurent la connexion afin de rendre les espaces plus attractifs.

Texte : Présentation du projet

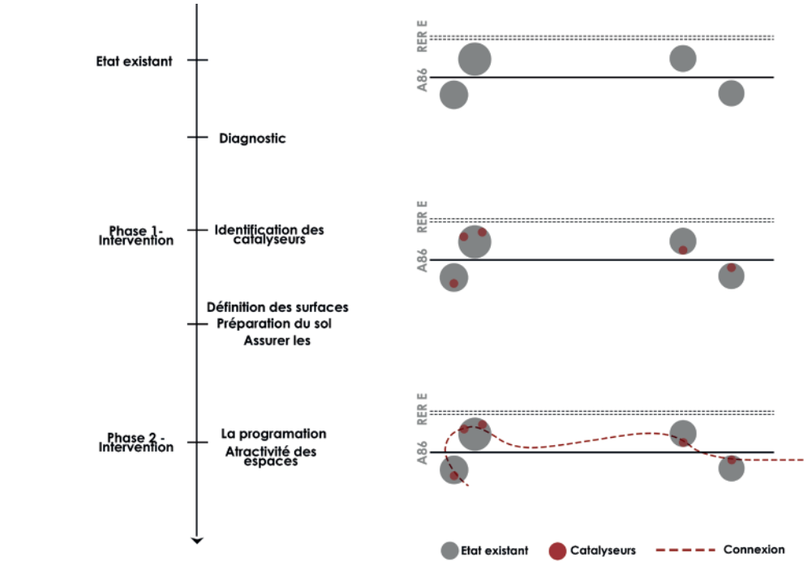

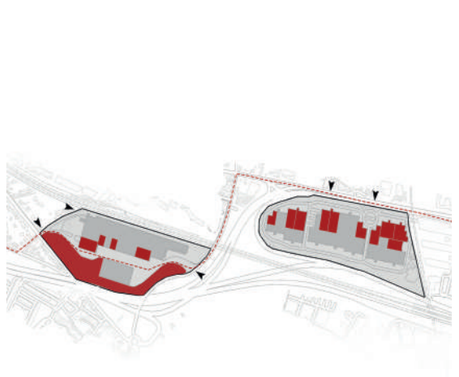

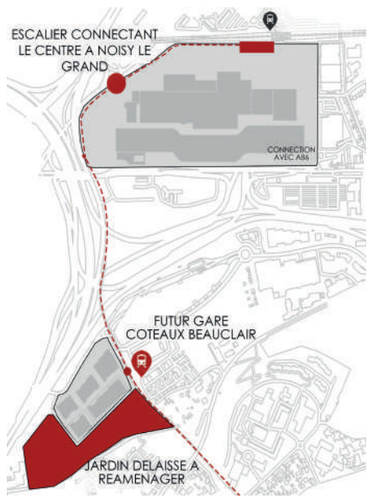

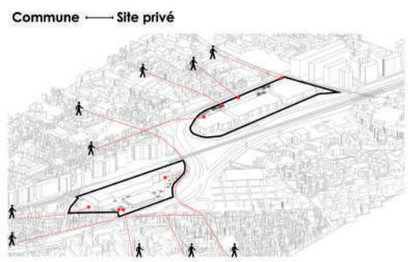

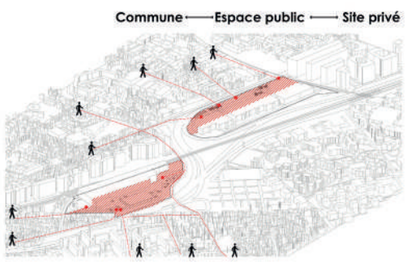

Image 1 : Strategie d'intervention, Les catalyseurs
Image 2-3:Catalyseurs sur site
Image 4-5:Negociations et acteurs

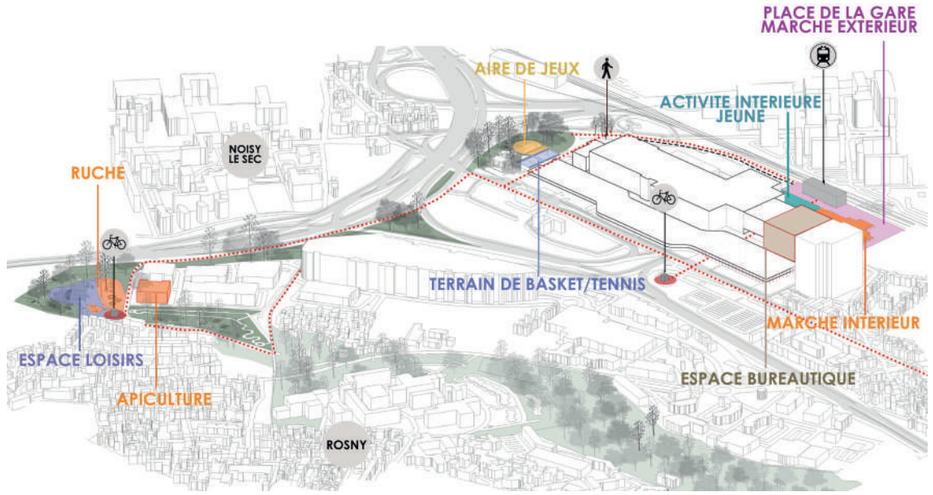

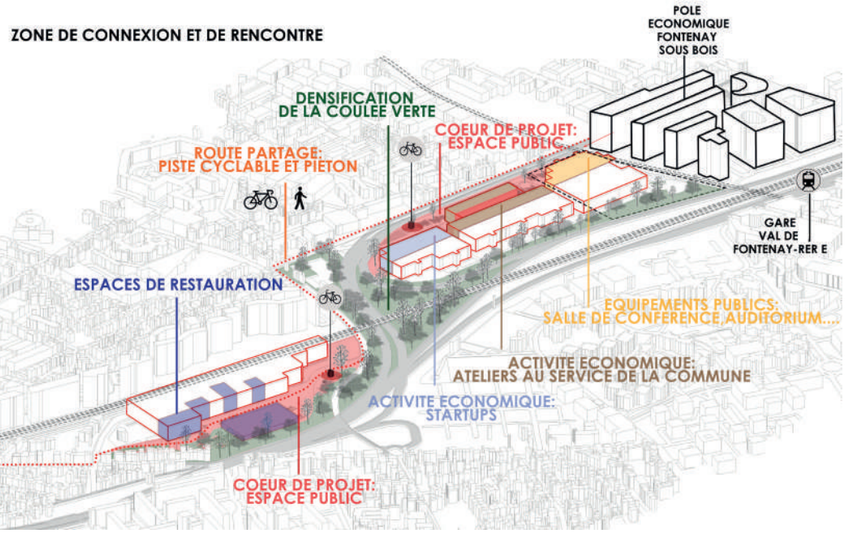

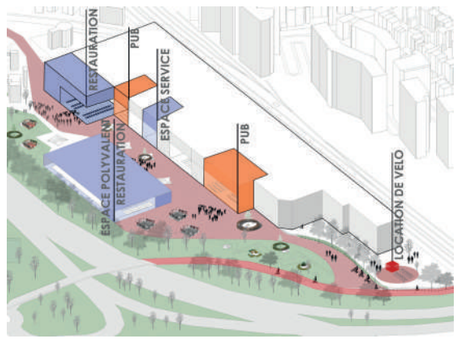

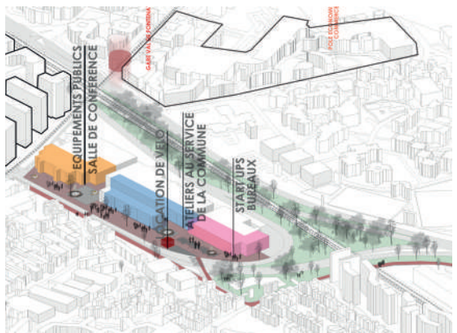

Image 1 : Programmation Zone A
Image 2 : Programmation Zone B
Image 3-4: Interventions

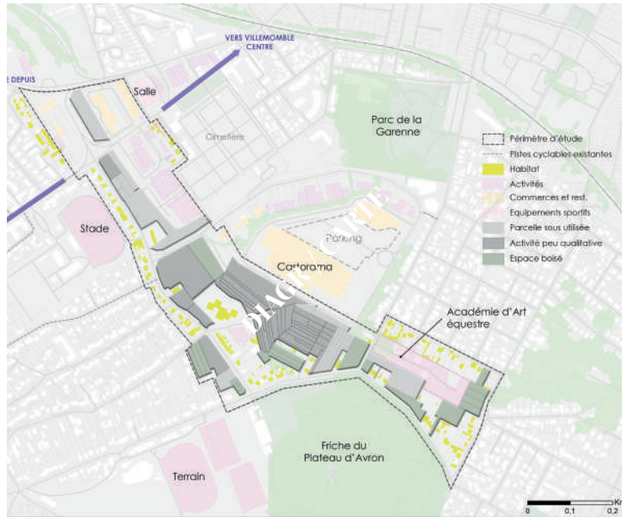

Image 1 : Carte du potentiel du territoire
Image 2 : Réparition du foncier à potentiel de Rosny-sous-Bois jusqu'à Neuilly-sur-Marne

Requalifier les délaissés de l'A103

Imane Sraidi, Joumana Yamak & Amine Arbatya

Lieu : Grand-Paris-Grand-Est
Encadrants projet : Patrick Henry, Charles Rives

L'A103 a une histoire particulière. Elle devait être prolongée de Rosny-sous-Bois jusqu'à Marne-la-vallée. Le projet a été gelé de 1960 jusqu'à l'année 2000 quand il a été abandonné. Il laisse un grand nombre de délaissés sur lesquelles nous proposons des interventions.

La reconquête du paysage urbain doit se faire à travers un projet urbain global permettant de relier des délaissés inexploitables aujourd'hui fragmentés par l'infrastructure.

Il s'agit de changer le regard sur la A103 en considérant le territoire comme une nouvelle entrée de ville, un axe urbain qui permet de structurer les délaissées. Cet axe permet d'associer les mobilités et de nouvelles activités qui contribuent à l'attractivité économique, paysagère et résidentielle du territoire.

Cette voirie doit donc se lire comme une ligne de suture entre les différents éléments qui le bordent, proposant une deuxième vie pour les délaissées.

Premières réflexions issues du diagnostic :
- Maintenir un accès de qualité aux communes et à leurs espaces ;
- Passer de la logique routière à la logique de voirie urbaine bien aménagée ;
- Sortir de l'image monofonctionnelle commerciale de ce secteur afin de recréer une urbanité ;
- Créer du lien à différentes échelles afin de concilier flux, proximité et qualité de l'espace public ;
- Anticiper les maîtrises foncières nécessaires à la réalisation des espaces publics, à la mise en œuvre du plan de déplacements et au développement de services d'activités.

Le projet se décline suivant trois objectifs :
- Améliorer les mobilités ;
- Dynamiser les zones d'activités et densifier les zones d'habitat ;
- Requalifier la voirie et améliorer la qualité de l'espace public.

Texte : Présentation du projet

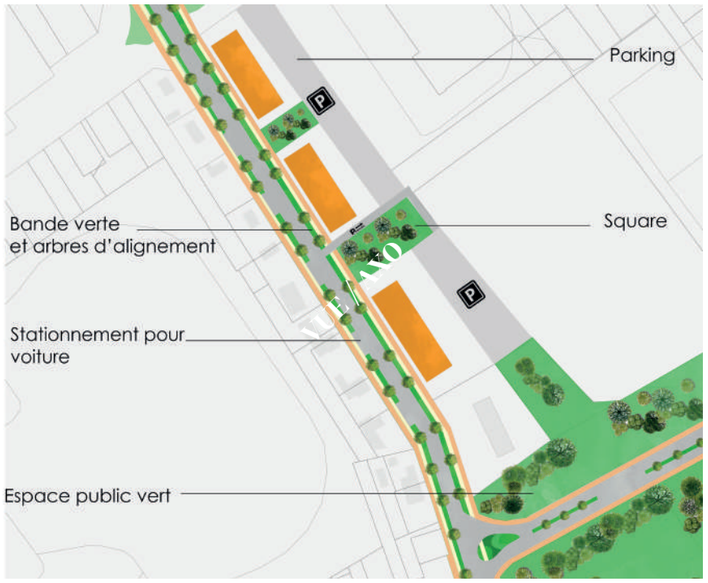

Image 1 : Plan d'un scénario d'aménagement
Image 2 : Perspective de l'aménagement de l'espace public
Image 3 : Coupe de la voirie en état futur

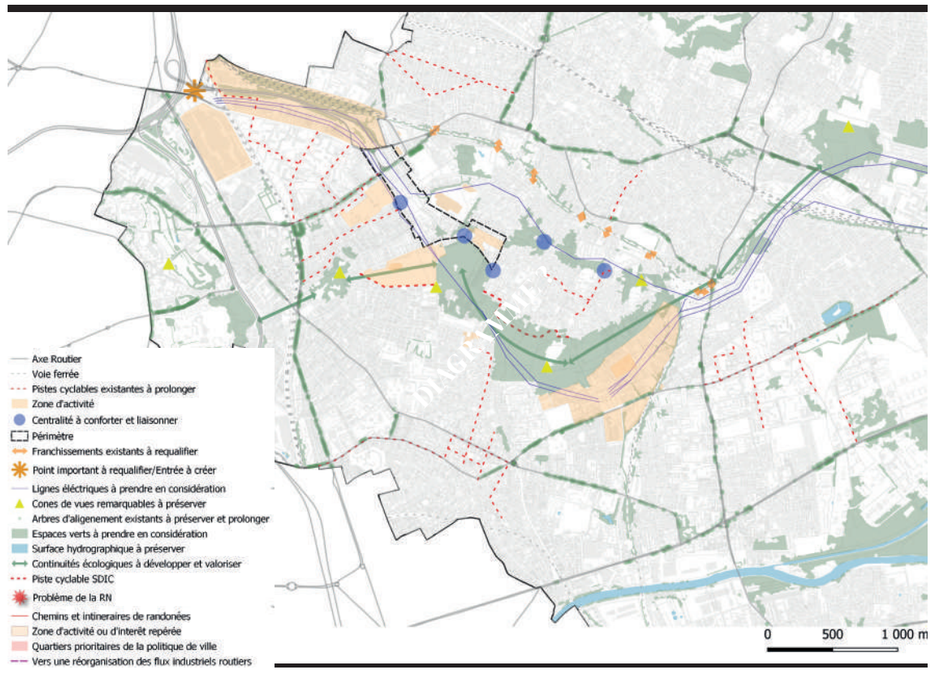

Image 1 : Perspective de l'aménagement de la voirie
Image 2 : Carte des enjeux du territoire

Image 1 : La digue du canal: d'un élément séparateur à un élément connecteur
Image 2 : La digue voisinant la A10

Une rencontre pour négocier la différence

Denise Saadé

Pays : France
Villes : Tours/Saint-Pierre-Des-Corps
Encadrants projet : Cyril Ros, Patrick Henry, Arthur Poiret

Voisinant la A10, la digue du canal, déclassée, pose un débat récent : dangereuse ou pas? la garder ou la détruire? La détruire parce qu'elle ne répond plus à l'intérêt de l'homme? Ou la garder parce que l'animal l'a appropriée et l'a transformée en un habitat pour lui?

Prendre en compte la féralité et l'espèce animale signifie de reconnaître que les sociétés humaines n'ont pas de droit absolu sur les terres qu'ils ont occupées et qu'ils continuent d'habiter. Et leur intérêt ne doit pas être au centre de toute intervention: la décentralisation est à la base de la coexistence.

C'est la digue du canal, voisinant la A10, qui déclenche cette réflexion. Une digue déclassée qui pose un débat récent : la garder ou la détruire ? La détruire parce qu'elle ne répond plus à l'intérêt de l'homme ?
Pourtant, cet élément est devenu un paysage en soi. Tout change, la vie change, les usages changent, et l'appropriation des lieux changent. Aujourd'hui, cette digue est devenue un lieu de refuge pour certaines espèces sauvages. L'animal a approprié cet élément urbain de défense. Ainsi sa requalification pour un nouvel usage mettra en valeur les nouvelles fonctions qu'elle a prises avec le temps. Alors, que se passe-t-il au niveau urbain lorsque les éléments conçus pour répondre à l'intérêt humain se transforment aussi en des éléments de défense pour les autres êtres vivants? Quelle qualité urbaine et vitale obtiendra-t-on lorsqu'on ouvrira la porte du dialogue entre l'humain et le non-humain? La digue sera-t-elle une ligne zéro capable de converger vers les autres éléments urbains?

D'ici j'ai voulu inverser le regard et partir en premier lieu de l'intérêt de la présence de la faune dans le milieu urbain. Et surtout l'avantage de conserver cette digue et la transformer en un lieu de rencontre pour les êtres vivants . La transformer en une porte d'entrée de l'animal dans la ville, où il pourra participer à la régulation du cycle écologique au profit de l'humain.

Entre nichoirs et terriers d'une part et lieu agréable de promenade, de circulation et de jardinage d'autre part, la digue se revitalise. C'est la mutation du lieu à travers le temps.. C'est une rencontre pour négocier la différence!

Texte : Présentation du projet

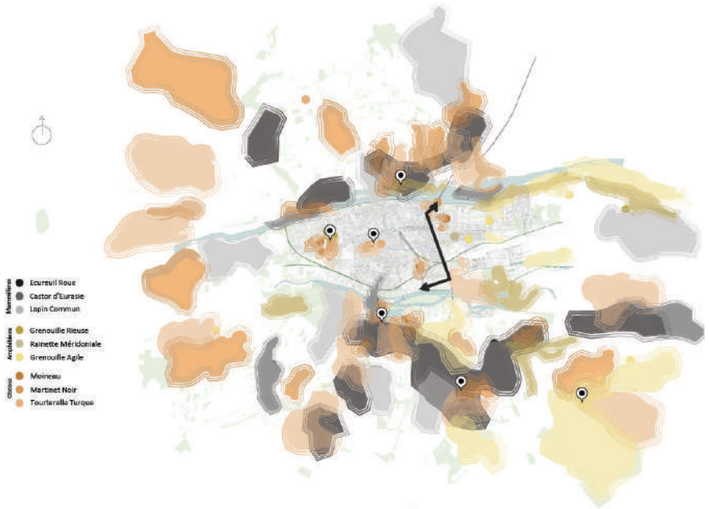

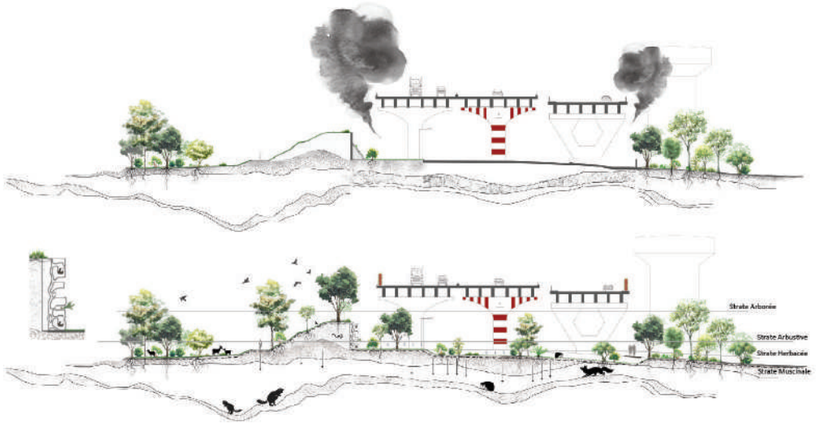

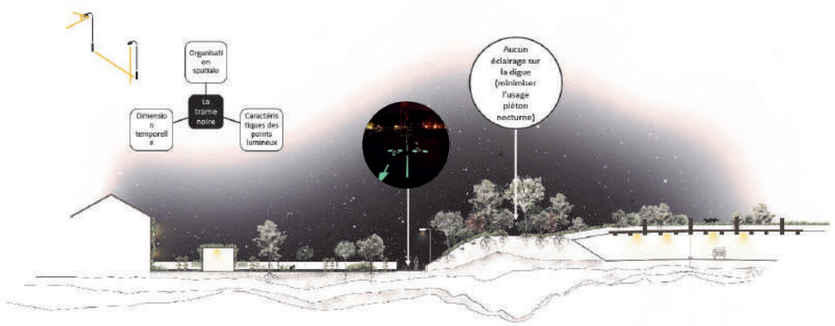

Image 1 : La répartition de la faune sauvage présente sur le territoire
Image 2 : Coupes: Etat actuel vs intervention
Image 3 : Trame noire

Ensa Paris-Belleville 06/2021 DSA Projet-Urbain

#mutation#digue#rencontre

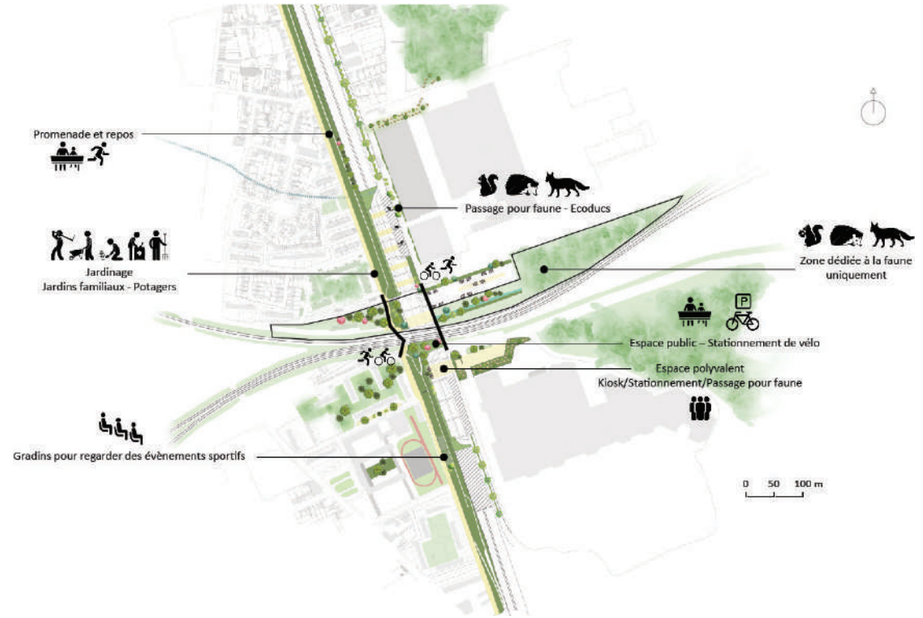

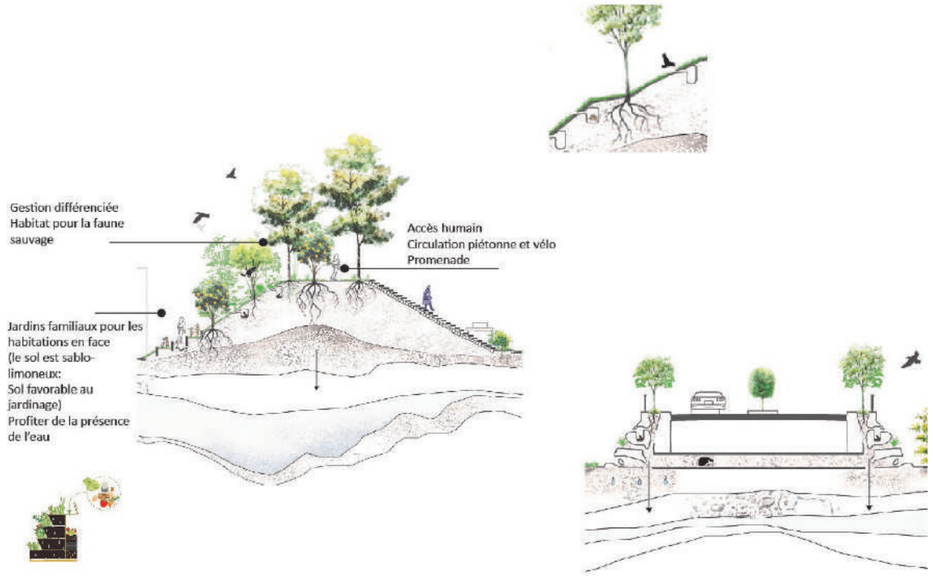

Image 1 : Plan de proposition des possibles
Image 2 : Une vie qui naît dans les détails

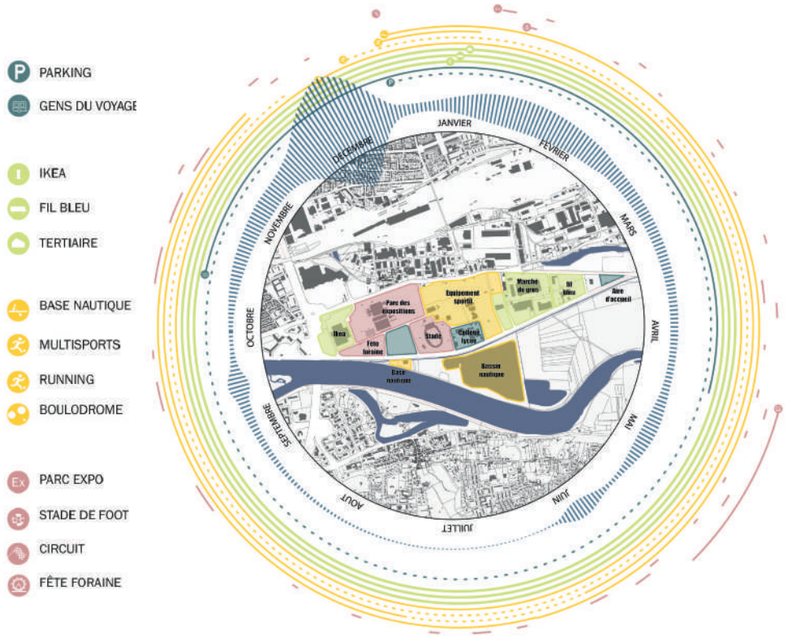

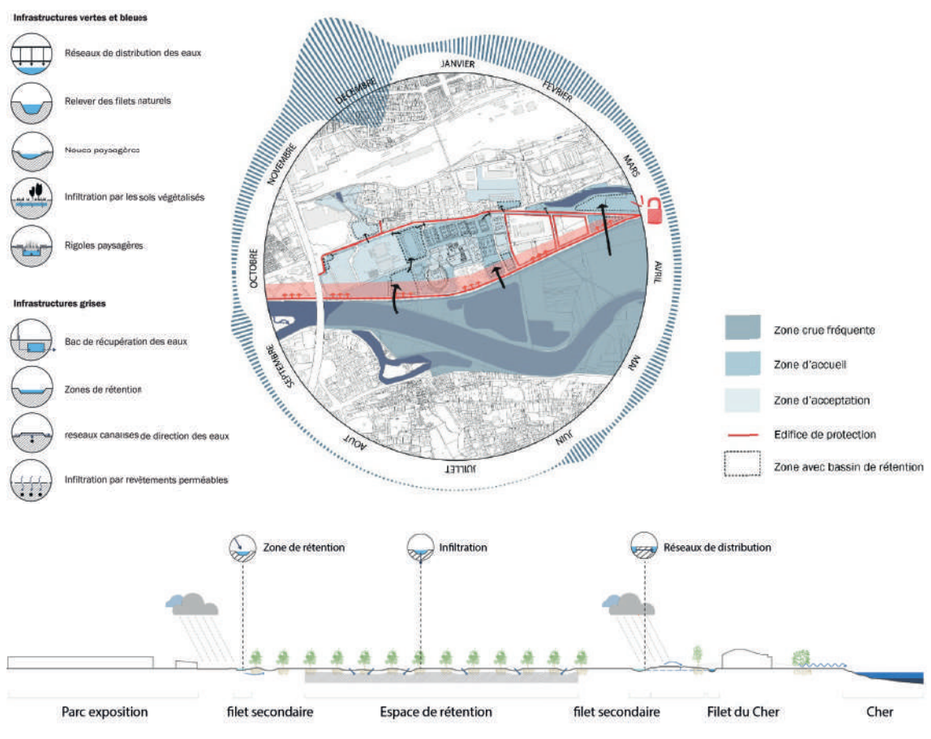

Image 1 : Temporalité des usages
Image 2 : Acceptation d'entrée des eaux
Image 3 : Coupe sur la gestion des eaux

Temp'Eau
Mise en scène d'un territoire résilient

Majida Malo - Leo Moreau

Pays : France
Ville : Tours
Encadrants projet : Cyril Ros, Patrick Henry, Arthur Poiret

Imaginer un avenir narratif où le front fluvial ne serait plus seulement une interface linéaire limitée, mais deviendrait un paysage entier en continuité avec son environnement anthropique, servirait de dialogue pour la création d'un territoire d'acceptation aux aléas.

Le temps d'une balade, nous pouvons admirer cette Loire, tantôt paisible, tantôt redoutable, puissance, changeante, propice à la contemplation de son lit incertain, irrégulier, happée dans un mouvement perpétuel. La Loire recueille une approche particulière au temps, créant de multiples phénomènes sur le paysage mais également nos rythmes de vie et de société. C'est une multitude de modélisations de l'espace qui est projetable. Le temps de la crue et de la montée des eaux montre un territoire vulnérable pour l'homme, bloquant certaines démarches sociales et mobilités mais devient un espace de jouvence pour la biodiversité. A contrario, le temps de l'assèchement libère de l'espace pour l'homme, créant des bancs de sables propices à la rencontre mais devient un réel problème écologique pour le territoire. Nous parlons souvent du risque comme une contrainte de l'espace, en particulier l'espace urbain face à l'espace naturel, sans voir ce que la mouvance du temps permet à l'espace et au territoire.

L'enjeu de ce territoire n'est plus la protection du risque mais plutôt de créer l'urbain par l'acceptation de l'incertitude, faire du temps une nouvelle composante dans nos réflexions au même titre que l'espace, l'usage et la technique. Il est un moyen de modifier les règles du jeu pour aborder les futures composantes et contraintes liées à la bio-écologie et le changement climatique. Il est question de créer des espaces de négociation pour que chacun trouve sa place, sans piétiner, ou restreindre l'humain, le vivant, le paysage et le temps. De cette exploration des lieux entre temps et espace , de nouvelles politiques temporelles et territoriales se posent en alternative aux pratiques contemporaines de construction de la ville et tant à concevoir un discours où l'appropriation des temps devient tout aussi, voire plus important que l'appropriation des espaces. Le site choisi est celui du secteur de rochepinard qui fait l'objet d'un Concours AMITER - Mieux aménager les territoires en mutation exposés aux risques naturels.

Texte : Présentation du projet

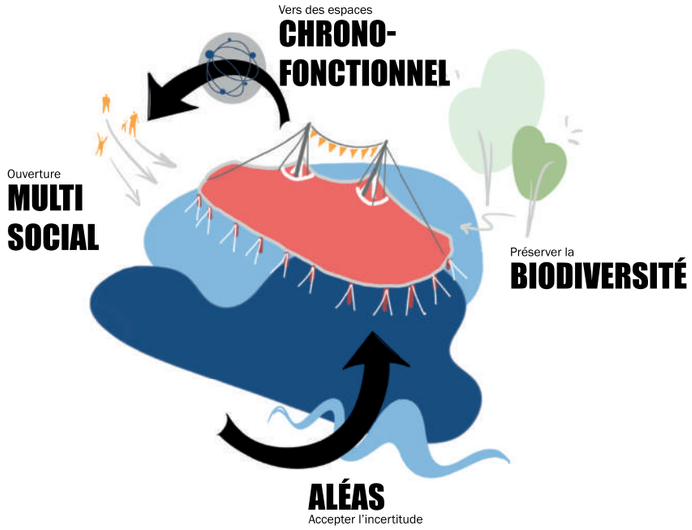

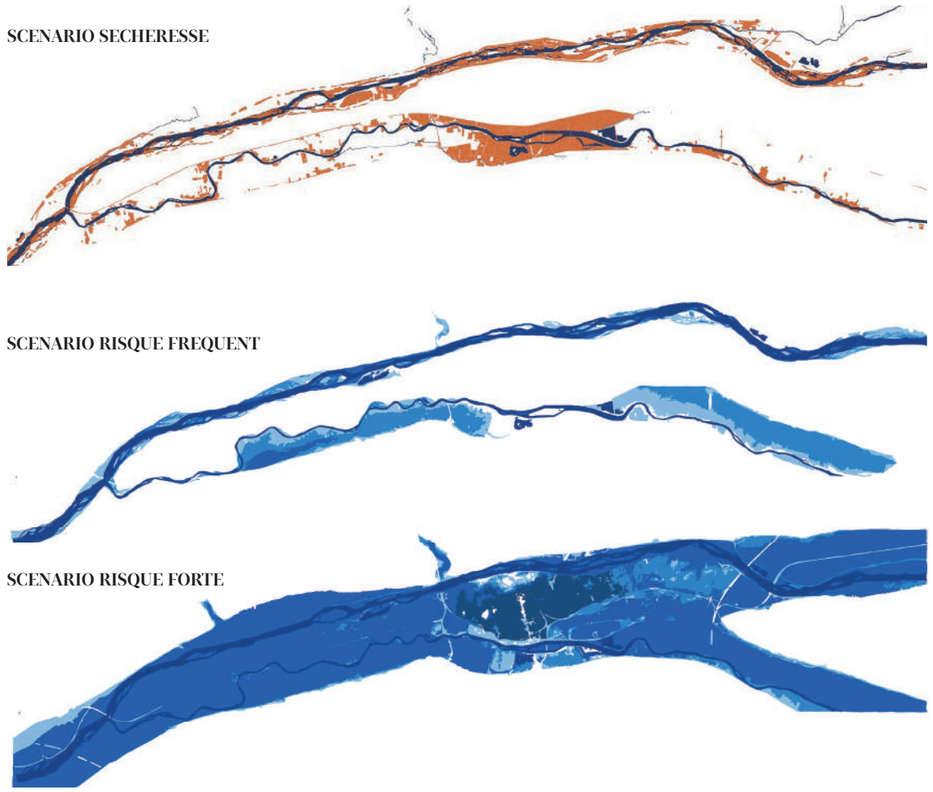

Image 1 : Approche du projet : la mise en scène
Image 2 : Phénomènes du val de loire

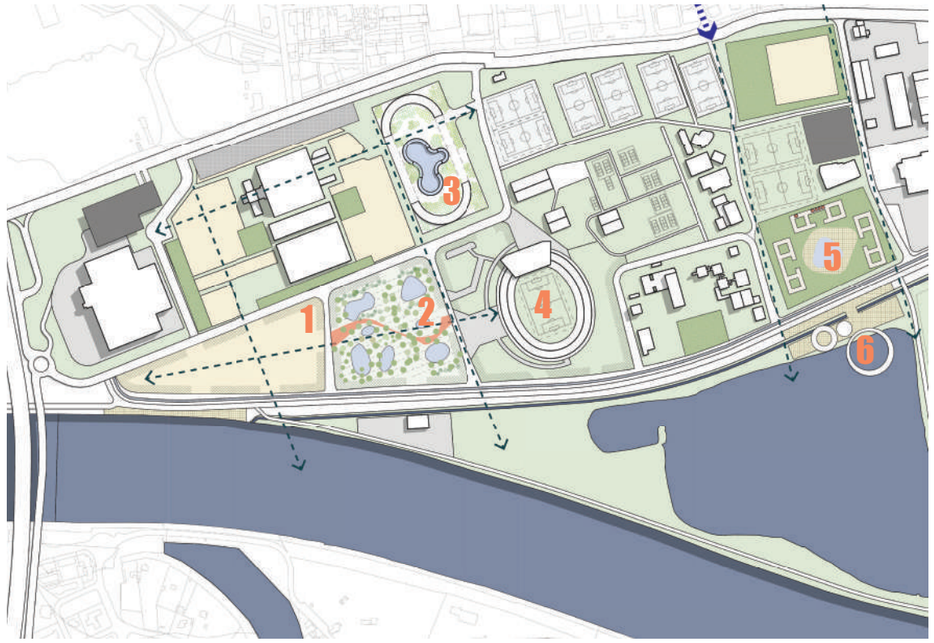

Image 1 : Sites d'intervention
Image 2 : Jardin humide

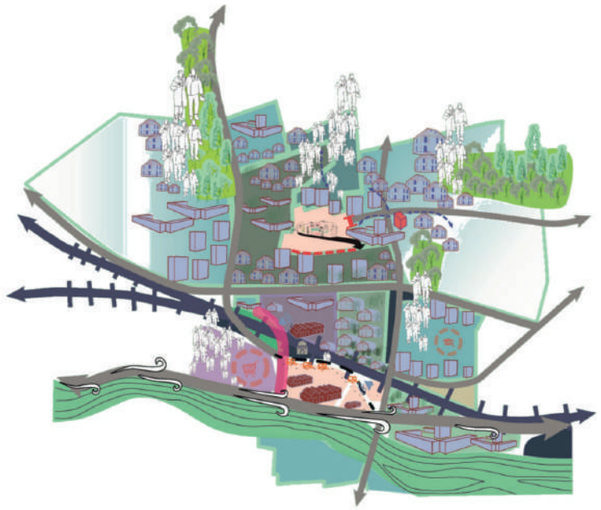

Diagramme : Carte mentale du Quartier Menneton et Giraudeau
Vue Aérienne : Vue du voie ferrée et Boulevard Louis Xi à côte de la fleuve Le Cher

La défragmentation du secteur sud ouest de Tours

Roma Olano & Meryeme Elberchli

Pays : France
Ville : Tours
Encadrants projet : Arthur Poiret, Patrick Henri, Cyril Ros

La défragmentation du sud ouest de Tours de La région Val de Loire qui est un tissu de cellules qui témoignent d'un passé , des empreintes de l'intervention de l'homme que ce soit infrastructures ou sites en friches passe avant tout par une approche sensible du territoire.

Ce travail ce base avant tout sur la perception que les habitants ont de leur quartier sous forme de cartes mentales individuelles traduit par la suite en une seule carte qui regroupe l'ensemble des problématiques qu'ils ont soulevé.

Plusieurs émotions et sentiments ont été partagés par l'ensemble des usagers qui ont participé , on peut citer par exemple le sentiment d'insécurité des gens de voyage, le sentiment d'écrasement des piétons tout au long de la voie rapide louis XI.

Le nouveau projet de reconversion 65 logement locatif social 20 industrie et 15 activités permettra de relocaliser toutes les industries et entreprises actives du coté de la voie ferrée de créer un parc résidentiel et commercial donnant sur le cher et permettra ainsi de libérer les parcelles au bord du cher a profit des places publics destinés à tous les habitants de Tours.
La reconquête de la berge du cher sur une seule chaussée du boulevard louis XI permettra un ralentissement de vitesse sur l'autre voie et donc un franchissement plus facile du boulevard.

Un aménagement du refuge central est prévu pour que le boulevard ne soit plus un espace de passage mais plutôt un espace ou on s'arrête pour pratiquer toutes les activités qui se font au bord d'un fleuve.

Le nouveau projet mixte de Menetton permettra de proposer un programme diversifié qui met l'habitant au centre de ces objectifs avec des rez de chaussée plus divers et plus ouverts sur l'espace public en proposant des occupations qui ont un impact social comme des commerces locaux, des ateliers pour continuer de produire en ville ou des locaux pour les répétitions des artistes de la rue qui se tiennent au boulevard louis XI par exemple.

Texte : Présentation du projet

#defragmentation #amenagement #parclagloriette

Image 1 : Carte d'intentions de renforcement des axes de liaisons Nord Sud
Image 2 : Coupe, temporalité et usages du Boulevard Louis XI pendant le jour de marché
Image 3 : Coupe, temporalité et usages du Boulevard Louis XI pendant le printemps

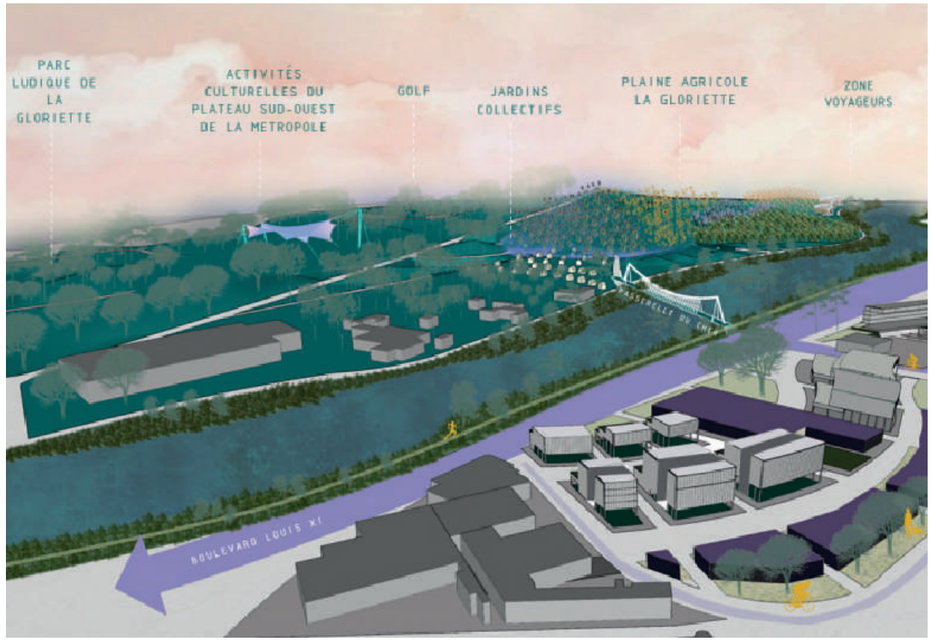

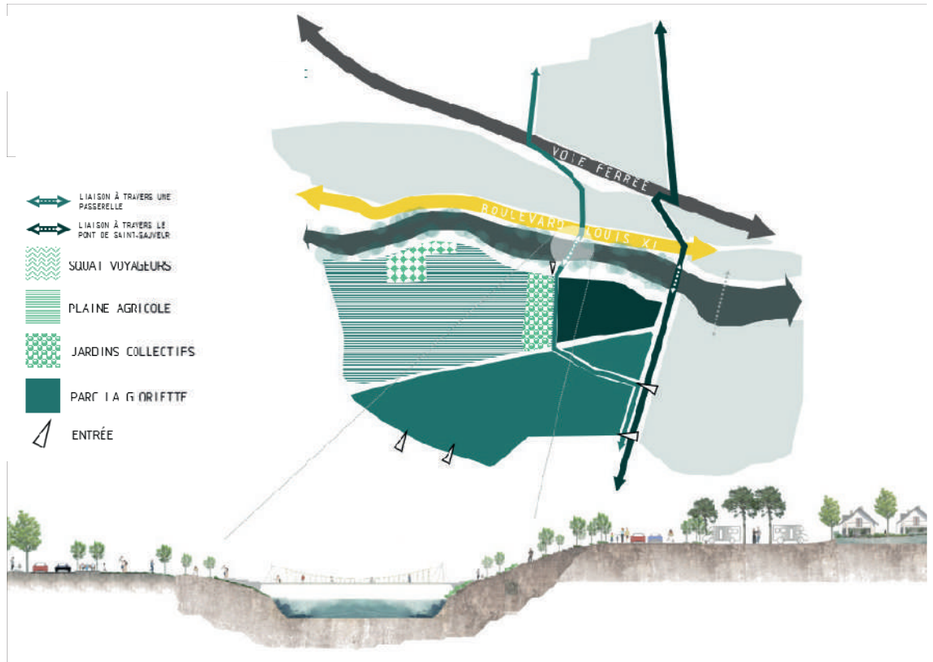

Image 1 : Perspective du nouvelle proposition du secteur Parc la Gloriette
Image 2 : Carte et coupe schématique des intentions pour l'aménagement du parc la Gloriette et la pleine agricole

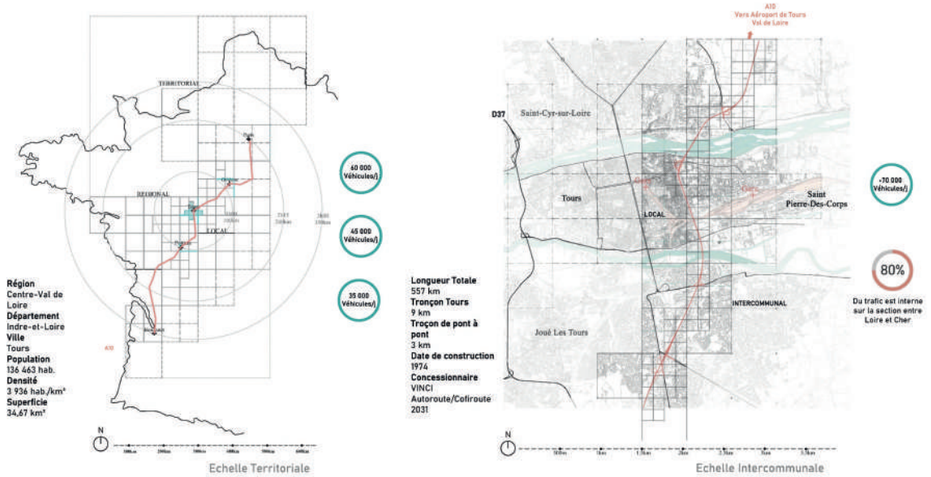

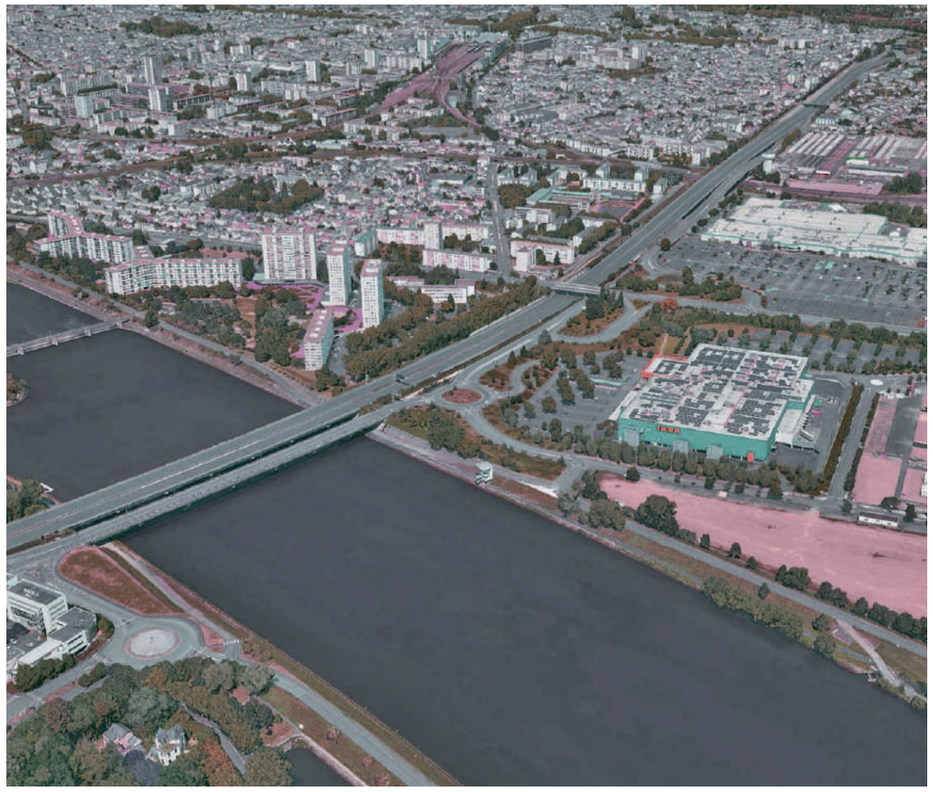

Infographie : L'A10 à l'échelle locale
Photographie : Photo aérienne de la traversée de l'A10 dans son territoire

D'une ligne à un territoire

Bouchra Idrissi & Caline El Khoury

Pays : France
Ville : Tours
Encadrants projet : Cyril Ros, Patrick Henry, Arthur Poiret

À Tours, l'autoroute A10 a fabriqué et fracturé le territoire métropolitain. Entre l'échelle nationale et celle hyper-locale, l'autoroute n'est plus qu'une simple ligne de transit, elle devient un espace complexe, qui se dilate dans la profondeur du territoire et engendre des évènements et des pratiques.

Le territoire est un ensemble de relations préalablement liées et connectées par des lignes qui ne représentent pas simplement une succession de points ou un assemblage de nœuds mais plutôt un traçage continu, le long duquel la vie est vécue.
Caractérisées par une emprise importante sur l'espace urbain et jouant un rôle structurant dans l'urbanisation, les lignes autoroutières participent à la segmentation du territoire, en créant des coupures plus ou moins franchissables, réelles et symboliques. Ces infrastructures créent également des délaissés, des zones tampon non constructibles, des blancs sur la carte et des vides dans l'espace urbain.

Comme d'autres territoires en France, Tours a la particularité d'être traversée par une grande infrastructure autoroutière, l'autoroute A10. Qu'elle soit perçue comme coupure, liaison, source de pollution, ou facteur de développement économique, l'A10 fait partie du paysage tourangeau, qui raconte à la fois l'histoire des déplacements certes, mais qui tisse des situations et évènements sur ses abords. Aujourd'hui les infrastructures routières urbaines ne sont plus vues uniquement comme des objets techniques mais programmées comme de véritables catalyseurs de projets urbains et paysagers au service des territoires et des usagers.
Ce travail consiste dans un premier temps d'analyser la A10 dans son contexte (historique et actuel) afin de voir comment elle a modifié l'espace et comment elle est vécue, à travers les pratiques d'usages et de déplacements des habitants et donc comment l'espace et l'habitant évoluent et s'adaptent dans ce lieu?
Repenser et programmer l'espace autour de l'autoroute à travers les usages et les pratiques des vivants en général et des humains en particulier est le point de démarrage de notre approche de réinsertion de cette infrastructure dans le tissu urbain.

L'A10 est alors un objet célébré, traversé, tissant des pratiques et continuités urbaines.

Texte : Présentation du projet

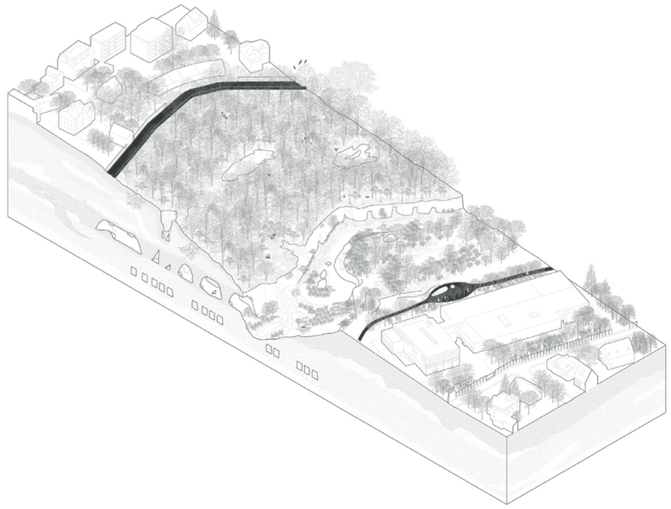

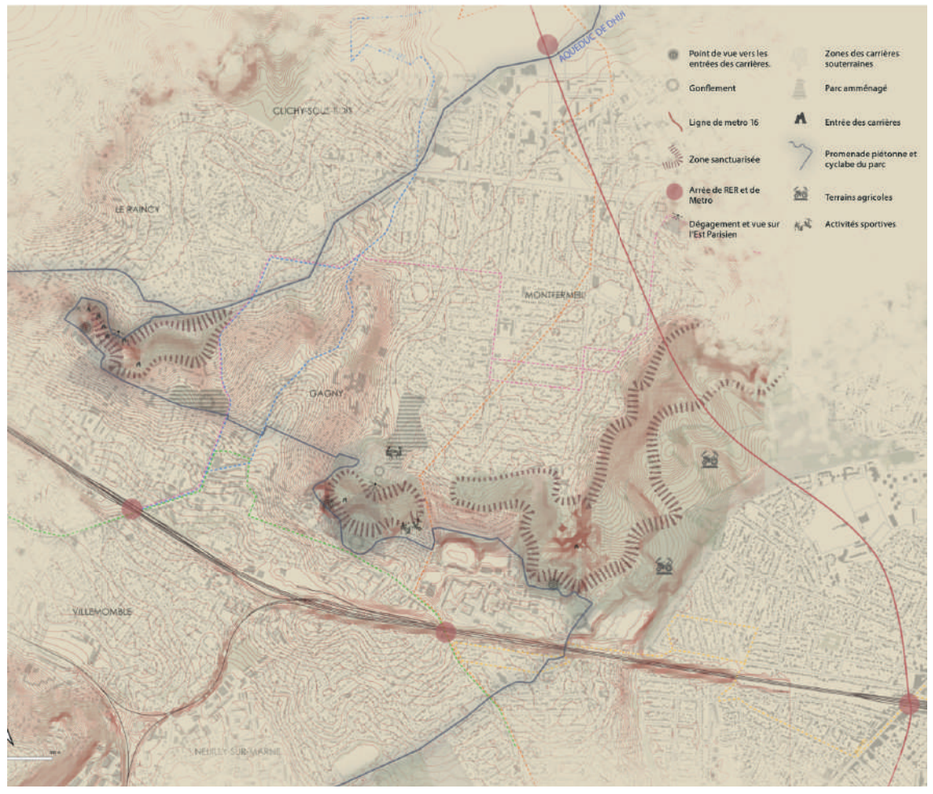

Image 1 : Coupe - axonométrie de la carrière de l'ouest - Gagny
Image 2 : Plan du parc de l'invisible

Le Parc de l'invisible

Miguel Al Bitar, Gabriel Douaihy, Maria Ghraichi

Lieu : Gagny, Ile-de-France, France
Encadrants projet : Patrick Henry, Charles Rives

Ce site, qui est une opportunité foncière pour certainset un danger indésirable pour d'autres, devient dans ce projet un monument qui mérite d'être sauvé de toute intervention humaine. En aménageant la lisière du site, ce projet met en scène un paysage végétal en pleine mutation, à la fois beau et rude, spectaculaire et inquiétant.

Dans le premier semestre du DSA «Projet Urbain», et suite à la commande de l'IPR (Institut Paris Région), on a choisi de travailler sur les sites des trois anciennes carrières de gypse de Gagny dans l'EPT Grand Paris Grand Est.

L'exploitation du gypse de Gagny remonte à l'époque gallo-romaine, mais c'est à partir du milieu du XIXème siècle que les carrières s'étendent considérablement. L'activité industrielle y cesse en 1965. Les sites actuellement abandonnés couvrent des surfaces importantes du territoire de la commune ; 87 hectares représentant 13% de la superficie de Gagny.
Ces dernières s'inscrivent donc dans la catégorie des friches industrielles.

La stratégie de leurs aménagement consiste à sanctuariser 70 hectares des terrains actuellement en friches présentant un risques d'effondrements et aménager 17 hectares à leurslisières,toutentravaillantsurla continuité des espaces verts par une promenade allant du Parc du Croissant Vert vers l'allée de la Dhuis. Cette promenade écologique vient s'inscrire dans un projet plus vaste à l'échelle de l'Ile de France : celui du Parc des hauteurs.
La passerelle longeant la lisière est conçue comme une immersion dans le milieu naturel avec des points d'observations plus larges au niveau des fronts de taille des carrières. Elle permettra de faire le lien entre les différents espaces de loisirs, en limitant l'emprise au sol.

Ce projet a pour but d'inverser les valeurs: conserver le plein existant au lieu de remplir un "vide" urbain, valoriser la dynamique entre le sol fragile et la végétation au lieu de procéder à des travaux de défrichement, mettre à distance l'homme au profit des animaux...
L'aménagement du parc de l'invisible s'intègre dans une logique visant à doter l'Est parisien d'un poumon vert, et en particulier le territoire du GPGE: une zone urbaine particulièrement dense.

Texte : Présentation du projet

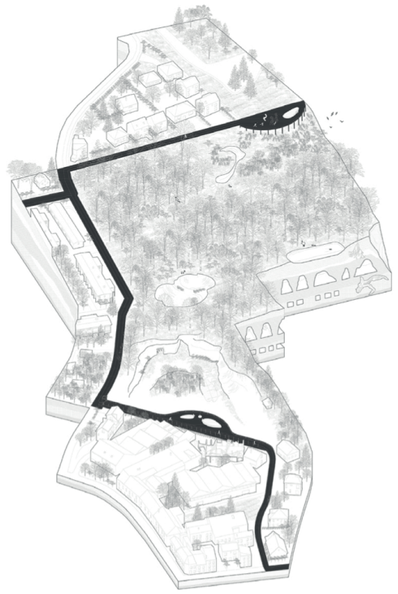

Image 1 : Coupe axonométrie de la carrière du centre - Gagny
Image 2 : Coupe de la carrière de l'ouest - Gagny
Images 3 et 4 : Photos avant et après la sanctuarisation - carrière de l'ouest

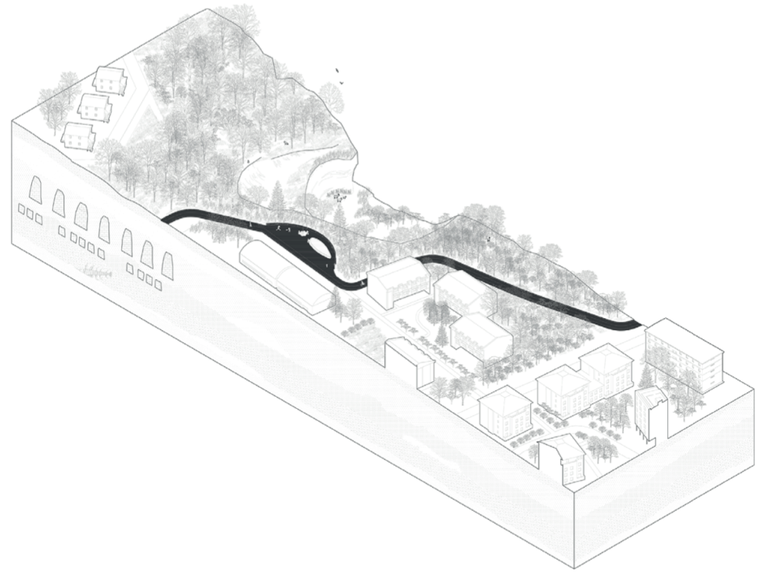

Image 1 : Coupe-axonométrie de la carrière de l'est - Gagny
Image 2 : Coupe de la carrière de l'est - Gagny
Images 3 et 4 : Photos avant et après la sanctuarisation - carrière de l'est

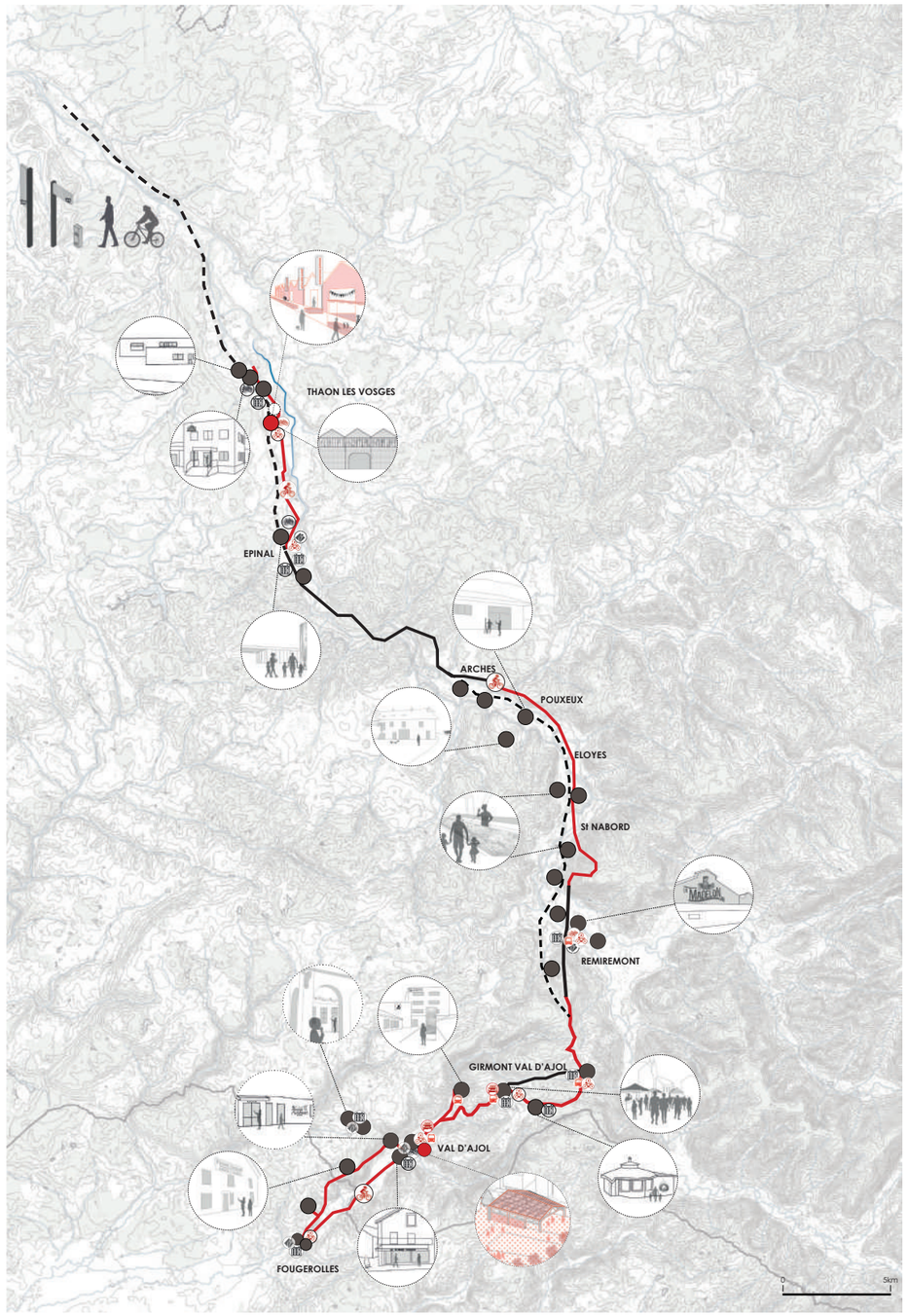

Image 1 : Carte retraçant les savoir-faire, les nouveaux intinéraires et interventions urbaines

La valorisation des savoir-faire locaux

Jessica Tauk, Léane Sondag

Pays : France
Département : Les Vosges
Encadrants projet : Arthur Poiret, Cyril Ros

L'objectif de ce projet est de penser des interventions urbaines aux échelles territoriale et locale afin de permettre visibilité, interdépendances, mobilités et nouveaux usages dans pour valoriser les savoir-faire locaux des Vosges centrales.

Le territoire d'étude choisi se situe au niveau des Vosges centrales. Les parcours touristiques sont principalement localisés à l'est du département, on trouve le tourisme du ski, la route du textile, la route des crêtes etc.
Dans un premier lieu, nous avons identifié un itinéraire de Thaon-les-Vosges à Fougerolles ponctué d'intentions urbaines. Ce nouveau parcours est notamment marqué par la création de nouveaux mobiliers urbains, bandes cyclables, points de location de vélo, bornes de recharges électriques etc. afin de favoriser au maximum les déplacements doux pour découvrir les paysages de ce territoire ainsi que ses savoir-faire. Pour développer ce projet, nous avons fait le choix de travailler deux échantillons, aux morphologies urbaines, histoires et savoir-faire divers : le Val d'Ajol et Thaon-les-Vosges.

La vallée du Val d'Ajol est notamment connue pour son territoire gourmet mais aussi pour bien d'autres savoir-faire. Nous retrouvons par exemple : l'andouille et l'usine de Buyer au Val d'Ajol, le Kirsch à Fougerolles, les marchés locaux et la transmission du savoir-faire ancestral de la forge au Girmont etc. De nombreux événements ont lieu dans ce territoire, principalement lors des beaux jours mais aussi durant le mois février avec la foire à l'andouille.

Concernant ses espaces publics, lors de la foire par exemple, la quasi-totalité des routes du centre bourg sont réservées aux piétons pendant trois journées, avec l'installation d'une halle éphémère sur la place de Sô. Les rues sont complètement animées et habitées. En revanche, après la foire, la commune se vide complètement et on retrouve une autre ambiance, les espaces publics redeviennent des voies de déplacements ou stationnement automobiles, excepté une partie de la place de Sô utilisée tous les dimanches pour le marché. On s'est donc intéressé à comprendre comment ces espaces publics pourront devenir un support pour repenser une dynamique locale afin de valoriser les savoir-faire locaux existants ?

L'enjeu premier serait de développer les mobilités douces, en augmentant l'offre de location de vélo au niveau de la maison de la randonnée. En deuxième lieu, une proposition d'aménagement trajet vélo pourra prendre place en réservant des bandes cyclables sur la voirie existante (où le cycliste serait prioritaire) avec une signalétique montrant le parcours, mais aussi les savoir-faire locaux, lieux touristiques et hébergements.
Les panneaux et mobiliers à l'échelle territoriale seraient réalisés par des artisans locaux d'Epinal, Thaon ou du Val d'Ajol travaillant le bois, le métal et la gravure et l'épicéa en provenance de la vallée.

Texte : Présentation du projet

Tout cela se fait dans un objectif de montrer les savoirs faire locaux par les compétences des artisans locaux. Enfin, des bornes de stationnement et recharges électriques pourront être installées au niveau de certains points d'arrêt, de rencontres, et des hébergements majeurs pour inciter les usagers à utiliser le vélo électrique pour se déplacer, surtout en présence de pentes.

Nous pensons que les trajets partagés ont un enjeu majeur à la fois dans les déplacements quotidiens comme lors des événements et visites locales. L'objectif serait donc de développer au maximum les déplacements en covoiturage, grâce à de réelles aires de rencontres, comme par exemple au niveau de la place sans nom qui stratégiquement se trouve à l'entrée de la ville. Ensuite, sur un temps plus long, lors des événements estivaux, un circuit "éco-bus" pourrait prendre lieu du Val d'Ajol à Remiremont passant par le Girmont, complétant le trajet existant.

De Thaon-les-Vosges à Epinal, nous avons identifié différents types de savoir-faire comme des imprimeries, des fromageries, des artisans charcutiers avec la spécialité du fuseau lorrain, les vélos Moustache, ainsi que l'industrie textile, marquante dans l'histoire de la commune depuis la fermeture de l'usine dans les années 70 après la crise du textile.
Aujourd'hui, la zone des Aviots (où se situe la plus grosse friche textile de la ville) représente une réelle barrière entre la Moselle et la commune. Il est donc avantageux d'ouvrir un accès par la zone des Aviots vers le fleuve en développant un parcours vélo avec des points de vue vers la Moselle : un paysage remarquable de ce territoire, vers la ville d'Epinal.
Cet itinéraire, serait comme à l'échelle de la vallée du Val d'Ajol ponctués par des lieux de stationnements, recharges électriques et mobilier urbain fabriqués localement.

Le site des Aviots est principalement constitué de bâtiments en friche. Cependant, quelques artisans sont encore présents dans l'ancien magasin des balles de coton. L'enjeu serait de réhabiliter ce lieu pour les artisans présents et nouveaux, ainsi que de nouveaux usages comme un point de location vélo Moustache pour le nouvel itinéraire, une boutique annexe du fumé vosgien de Thaon ou fumoir vosgien de Val d'Ajol.

Le savoir-faire textile est encore marquant dans l'identité de la ville de Thaon : par son patrimoine industriel et quelques entreprises encore présentes. La commune cherche à faire perdurer cette identité textile, on retrouve aussi des formations liées au métiers textile au lycée Emile Gallé.Une partie de l'ancien atelier mécanique pourrait être repensé comme un laboratoire d'expérimentation textile pour les professionnels, étudiants, chercheurs etc.
La prairie de Claudel est une association culturelle, lieu biologique et pédagogique, favorisant la production et vente locale située au nord du site. Une parcelle de celle-ci pourrait être utilisée pour des cultures d'ortie par exemple, une fibre intéressant vivement le laboratoire de recherche textile Cetelor d'Epinal. Ce nouveau lieu d'expérimentation permettrait à la fois de valoriser l'histoire et le savoir-faire local historique mais serait aussi un lieu d'échanges entre des usagers de différents profils et communes.

Pour conclure, ces interventions ponctuelles le long du nouvel l'itinéraire, sur différentes temporalités, permettraient d'améliorer les mobilités à l'échelle territoriale et locale mais principalement apporter de la visibilité et de l'importance aux savoir-faire locaux, riches pour ce territoire vosgien.

<u>Texte</u> : Présentation du projet

Ensa Paris-Belleville 06/2022 DSA Projet-Urbain

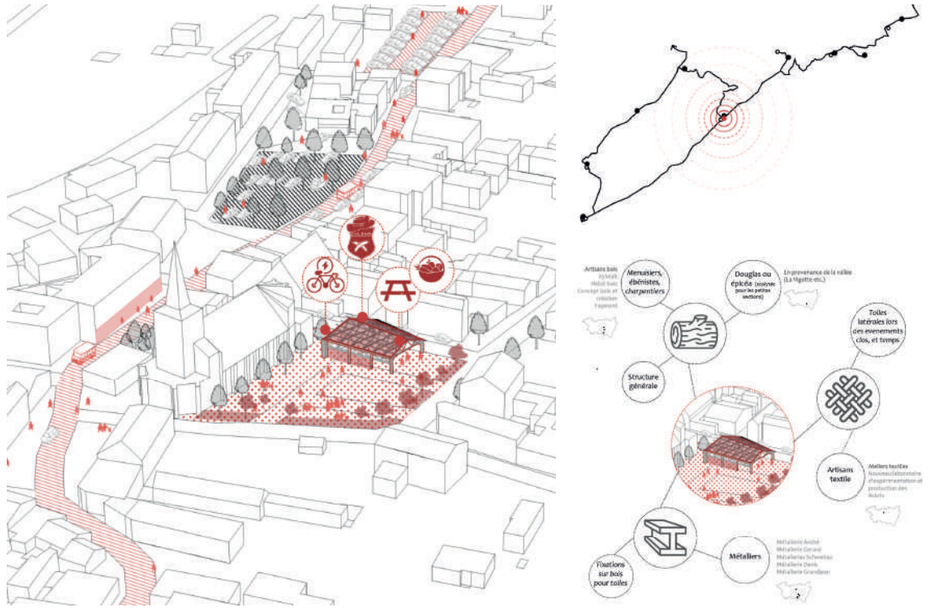

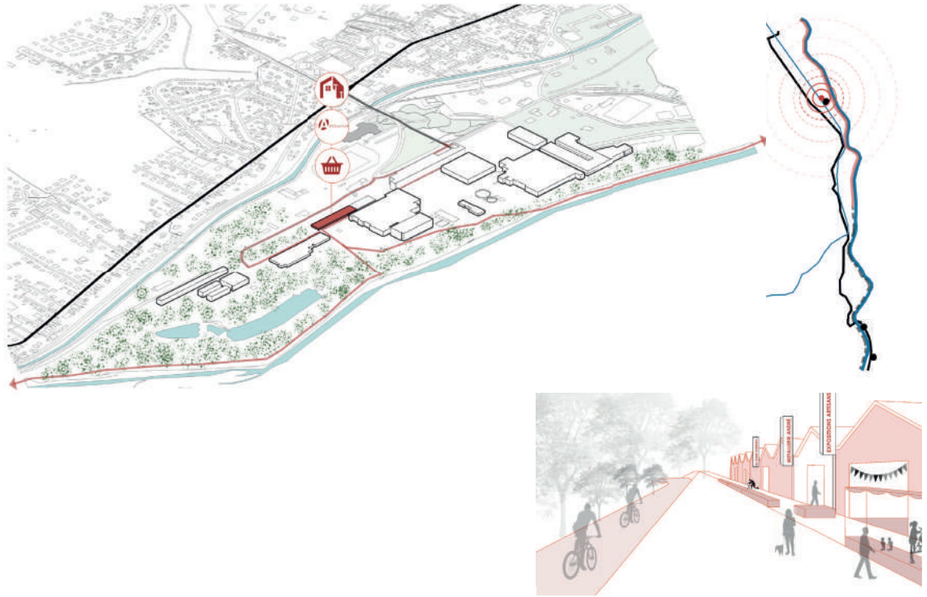

<u>Images 2, 3 et 4 :</u> Le Val d'Ajol, phase 3 - penser un lieu commun, aux usages flexibles
<u>Images 4, 5 et 6 :</u> Thaon-les-vosges, phase 2 - d'une friche industrielle à un lieu d'échanges

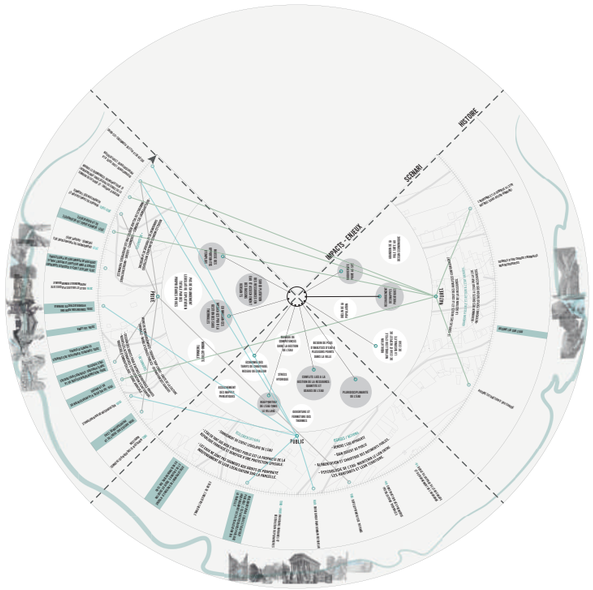

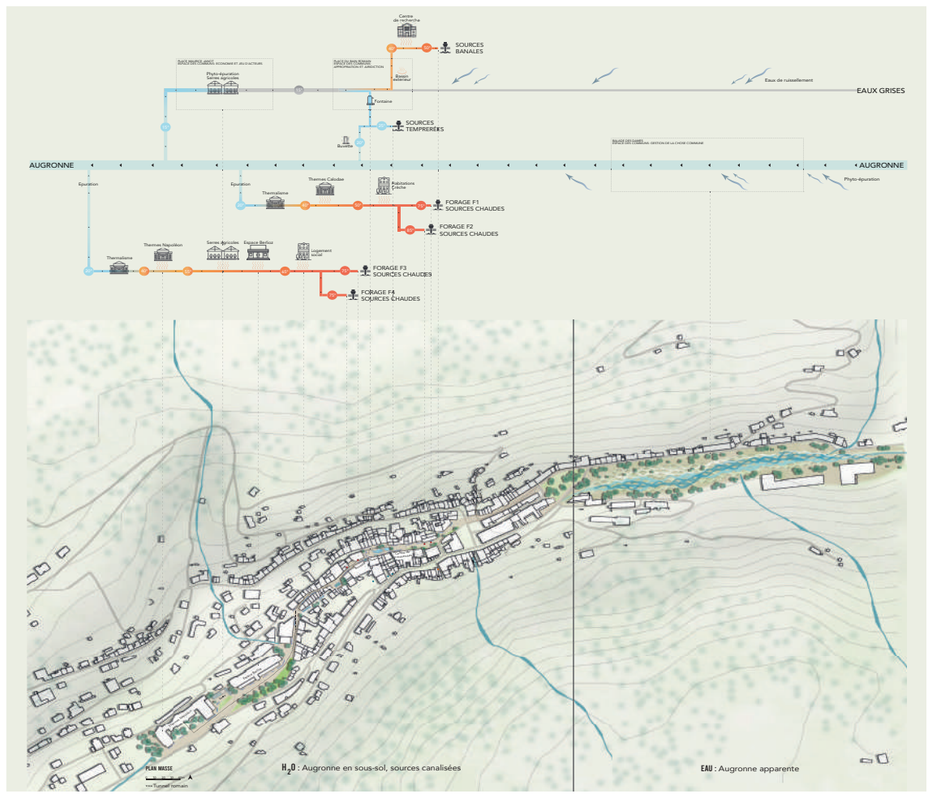

Image 1 : Histoire de l'évolution du statut de l'eau, formation de scenarios futurs
Image 2 : Cascade de chaleur - Plan masse

Commun -eau- terre

Maria Ghraichi, Marie-Alice Laur, Imane Sraidi

Pays : France
Ville : Plombières-les-Bains
Encadrants projet : Arthur Poiret, Cyril Ros

Dans le cadre de ce projet pédagogique, nous avons travaillé sur la gestion des ressources en eau de la ville thermale de Plombières-les-Bains. L'eau est une ressource commune, pourtant, elle a totalement disparu de la ville. Ainsi, nous avons questionné la notion des Communs.

Comment l'eau comme bien d'intérêt public a-t-elle pu finir par disparaitre ?

Nous nous sommes intéressées aux différents types d'eaux : l'eau thermale, l'eau de pluie, l'eau de ruissellement, l'eau grise et l'eau de l'Augronne.
Les normes d'hygiène et les lois ont fait évoluer les statuts de ces eaux menant à leur disparition dans la ville.

Afin d'imaginer le futur de la ressource en eau, nous avons inventé trois scénarios : naturel (l'Augronne reprend ses droits sur l'artificialisation, la ville est abandonnée), public (toutes les eaux sont utilisables par tous, l'eau réapparaît dans la ville), privé (les entreprises thermales prennent le contrôle des eaux).
Chacun de ces scénarios a des impacts positifs ou négatifs (image 1).
A partir de cela, nous avons formé notre scénario des communs où nous nous appuyons sur les impacts positifs comme : le respect de la saisonnalité, la gestion collective d'une ressource commune, la visibilité de l'eau dans la ville…

Notre définition singulière du scénario des communs, s'appuie également sur les nombreuses études des communs, sur les spécificités et sur les richesses de la ville de Plombières-les-bains.

Notre réflexion a commencé par un regard critique sur le processus technique de refroidissement des eaux chaudes thermales. Un cycle fermé uniquement dédié au thermalisme.
Nous avons imaginé qu'en optimisant ce refroidissement de chaleur il pourrait être utile à la ville.
Notre nouveau cycle de refroidissement de l'eau se base sur les objectifs vus dans les scénarios. Pour cela nous intégrons à cette cascade de chaleur différents types d'eaux (grises des habitations, de l'Augronne et de ruissellement) et la gestion des différents débits des sources : banales tempérées et chaudes.
Cette cascade de chaleur nous permet d'avoir une température adaptée à chaque besoin des bâtiments et habitants.

Pour ne pas nuire à la qualité thermale des eaux, seule la chaleur résiduelle sera utilisée pour la géothermie. Cette chaleur est distribuée grâce à un système de réseau de chaleur urbain utilisant ainsi le tunnel romain.

Texte : Présentation du projet

Au croisement de ces différents types d'eaux, la cascade de chaleur est révélée et rendu visible, utile et pédagogique pour tous. C'est ici que sont développés les espaces des communs.
Pour expérimenter la notion des communs, nous avons identifié trois sites dans la ville, chacun est révélateur d'une facette de notre notion des communs.

1) L'Augronne, promenade des Dames : gestion de la chose commune

Cet espace est au croisement entre les eaux de ruissellement des coteaux et les eaux de l'Augronne. Ici nous avons questionné la gestion de la chose commune. L'eau est une chose commune dans le sens où elle doit être accessible par tous.
L'Augronne doit pouvoir dessiner son propre parcours. Ainsi, on imagine désartificialiser le sol de la promenade, lui redonner son aspect naturel pour que l'Augronne puisse créer son propre parcours à travers les blocs de terre. Elle reprend procession de son espace en fonction des saisons et de son débit.

2) La place des bains romains : communs et appropriation.

Types d'eaux : l'eau de source (banale, tempérée, chaude) et l'eau grise toutes différentes en fonction des saisons, débits et usages.
L'eau est une ressource commune, elle doit être gérée par les habitants d'une manière collective, ici nous mettons en avant l'appropriation.
Les usages et besoins des habitants font varier l'aspect de la place: en hiver les eaux de pluies sont récupérées, l'énergie thermique de l'eau chaude est utilisée pour chauffer les bâtiments (ex : le centre de recherche sur l'eau). Parfois le débit des sources banales permet aux habitants de remplir un bassin d'eau fumante. En été, seule l'eau tempérée des fontaines vient circuler dans la ville. A la sortie des fontaines l'eau est potable; en touchant le sol elle ne l'est plus mais reste utilisable.

Les habitants sont donc acteurs du cycle de l'eau, le projet rend visible les différents types d'eau dans la ville à travers un parcours de l'eau pédagogique.

3) Place Maurice Janot : économie et jeu d'acteurs des communs.

Les eaux utilisées en fonction de la volonté des habitants ont un débit variant et sont devenues grises. Dans cet espace on a donc le croisement de l'eau grise provenant de la place des Bains Romains, de l'eau de l'Augronne et de la chaleur de l'eau thermale.
On a créé une structure qui permet d'accueillir le réseau de chaleur et qui récupère les eaux grises. Les habitants pourront imaginer un système réglementaire afin de permettre le fonctionnement de ce cycle en fonction de leurs besoins.
Par exemple : si seules les fontaines de la place des Bains Romains sont ouvertes alors on aura peu d'eau grise. On peut imaginer créer temporairement de petites serres agricoles et des espaces pour accueillir des marchés. Ainsi les besoins en géothermie utile pour le réchauffement des serres sont moyens. Des bénéfices peuvent être dégagés grâce à ces usages et pourraient permettre de financer, par exemple, l'entretient du réseau.

Toute cette cascade de chaleur optimisée en la rendant utilisable pour tous à des températures adaptées, participe à l'économie de toute la région : financement du chauffage des logements sociaux, création d'emplois pour l'entretien de ce système…

Plombières a été un cas d'étude pour une réflexion sur la gestion de la ressource commune. C'est aussi une réflexion sur les questions environnementales, pour impliquer physiquement les habitants aux futurs enjeux liés à l'eau : assèchement des nappes, inondation, usage raisonné et collectif des différents types d'eaux.

Texte : Présentation du projet

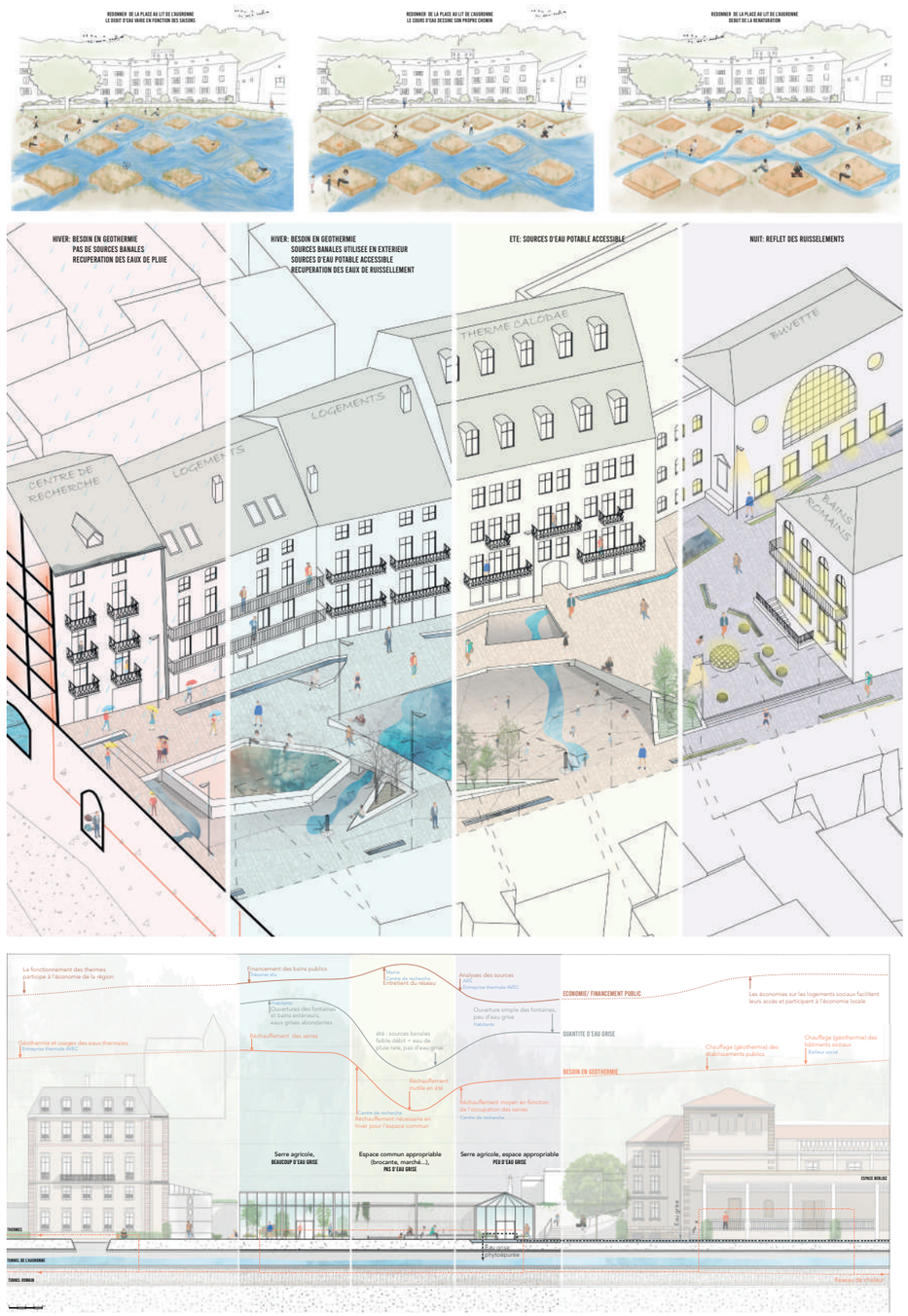

Image 3 : Balade des dames; Gestion de la chose commune
Image 4 : Place du bain Romain; Appropriation et juridiction
Image 5 : Place Maurice Janot; Economie et jeu d'acteurs

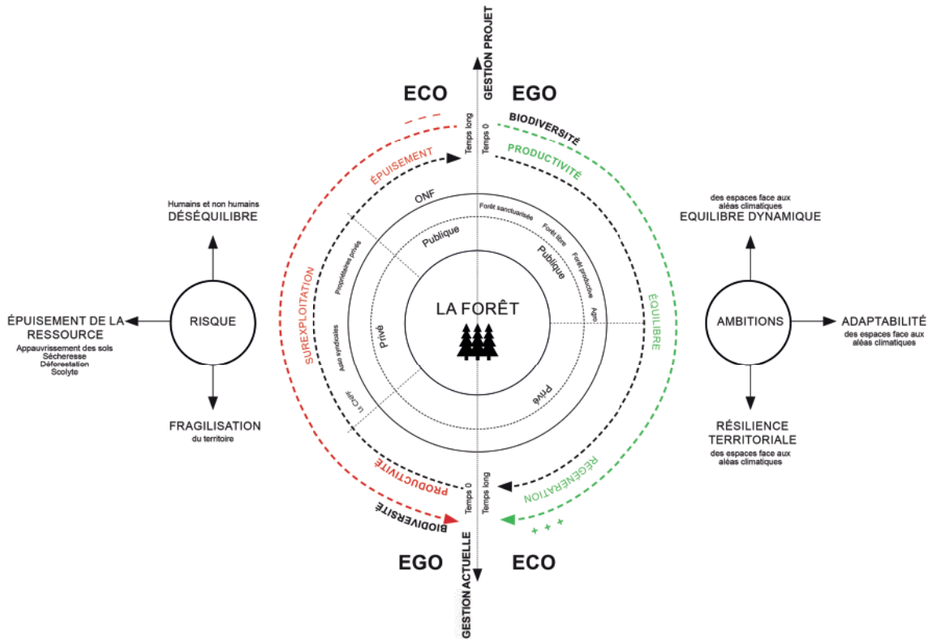

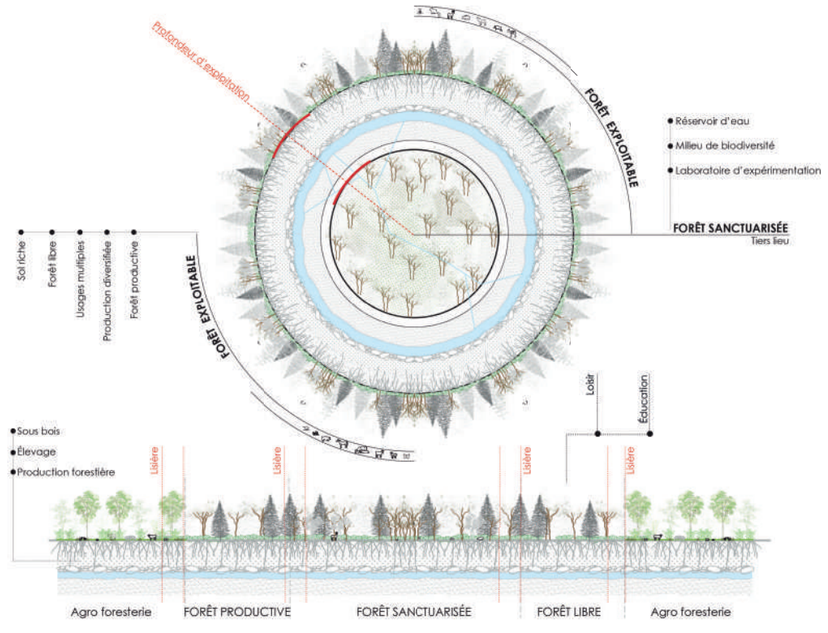

Image 1 : La forêt : gestion actuelle / gestion projetée
Image 2 : Mode de gestion proposé de la forêt

Économie forestière ?

Salma Khalfaoui, Jules Salmon, Amine Arbatya

Pays : France
Ville : Le Val d'Ajol
Encadrants projet : Arthur Poiret, Cyril Ros

En pensant le ménagement de la forêt et son milieu, nous proposons une alternative urgente à l'organisation de l'économie forestière que ce sont la biodiversité, la resilience...etc, qui doivent être au centre de la réflexion sur «l'économie forestière» aujourd'hui, et demain

Notre projet pose la question de l'économie forestière, ce que cela voulait dire hier,ce que cela signifie aujourd'hui et ce que cela peut être demain ?

Le territoire du Val d'Ajol témoigne d'une importante histoire de sylviculture et montre les limites auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui. Il est marqué par des limites : administratives et naturelles.

Les effets du dérèglement climatique sont extrêmement visible dû à cette position charnière et des limites naturelles qui sont bouleversées. Cela s'oppose à la fixité totale des limites administratives. l'Économie forestière (le plan de générale de l'ONF inclus) considère les forêts comme des archipels, ou des lots sans aucun lien entre elles, ainsi qu' avec la géographie, ou l'activité humaine locale. On risque dans ce mode d'organisation une abstraction totale de la forêt et du vivant qui mène à une vision quantitative froide et productive de la forêt.

Notre projet propose une alternative urgente à l'organisation de l'économie forestière. Une économie monoculture intensive autour du bois, n'est pas durable dans un territoire si affecté par le dérèglement climatique. En considérant que ce sont les autres services et capacités de la forêt (hors production bois) qui doivent être au centre de la réflexion sur «l'économie forestière» aujourd'hui, et demain; nous proposons de s'inspirer du forest farming et de la permaculture pour proposer un système où l'on part d'un centre sanctuarisé, où l'activité humaine est minimale pour progresser en rayonnant; créer différentes couches (forêt libre, forêt productive, et sylvo-pastoralisme) où différentes activités humaines et non humaines, ainsi qu'usages coexistent.

Par cette nouvelle catégorisation de l'espace forestier nous mettons en synergie différents types de forêts qui coexistent déjà sur le territoire. Nous avons fait la tentative de les mettre en évidence selon des critères bien définis. Tels que la densité, le potentiel de biodiversité, les essences plantées et les activités aménagées dans son périmètre.

Texte : Présentation du projet

La forêt libre regroupe les activités pédagogiques et de loisir alors que la forêt sanctuarisée présente un témoin de biodiversité, une réserve écologique et un lieu d'expérimentation. La forêt productive, son premier objectif est la mise en valeur des différents produits de la forêt.

L'ONF, considère qu'à moyen terme la sylviculture sera impossible dans cette partie des Vosges tant les arbres seront modifiés et endommagés par des crises violentes et chroniques. L'économie forestière nouvelle que nous voulons mettre en place, complète l'offre actuelle, qui est essentiellement du bois (pour chauffer ou construire) par des services et des produits qui peuvent compléter une filière comme celle de la construction (chanvre, laine..) ou faire apparaître des filières nouvelles comme une filière paramédicale ou la résurrection à petite échelle de la filière textile, qui viennent améliorer le potentiel économique de l'intercommunalité et par delà cette partie du département.

Les nouvelles productions ne viennent pas remplacer le bois, mais permettent la diversification et la baisse en intensité de cette industrie. Ces nouveaux produits comme le chanvre, les champignons, la sève de bouleau, le lin, l'élevage... ne demandent pas une lourde restructuration du territoire et viennent conforter la résilience écologique du territoire.

Il nous appartient de préparer ce changement radical pour que les effets en soit le moins néfastes possible, et potentiellement bénéfiques pour tous les êtres vivants sur le territoire, en visant un équilibre propice à la synchronicité et la résilience. Le projet se présente comme un plaidoyer pour l'équilibre et le dialogue entre besoins humains et non humains.

Texte : Présentation du projet

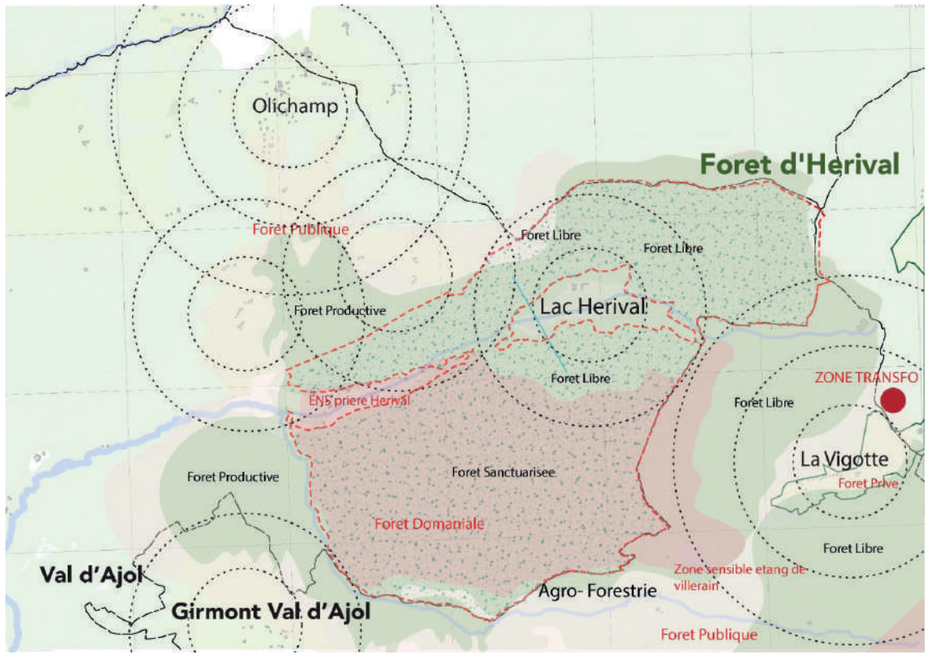

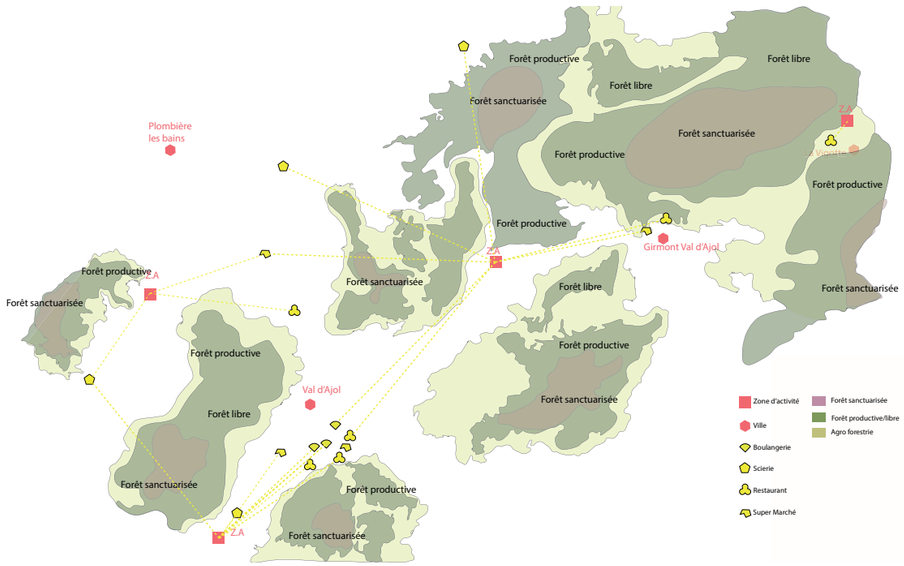

Image 1 : Carte archétype : le forêt d'Hérival
Image 2 : Carte des archipels projetés

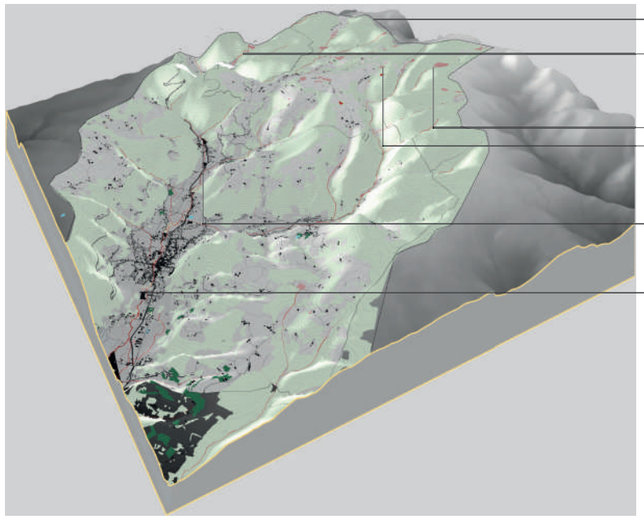

Ligne de Partage entre deux bassins versants Rhin-Meuse et Rhône Méditerranée

Croisette d'Hérival: Source de la Combeauté
Alt 667.5m

Des étangs en amont:
Captage pour des usages privés avec une forte pression sur le débit de la Combeauté

Les villes industrielles :
des barrages pour réguler les débits ou produire de l'électricité

Les villes agricoles au fond de vallée :
Consommation domestique et agricole importante.

Le périmètre choisi pour aborder ce sujet est celui du sous bassin versant de la combeauté qui s'emboite dans le bassin versant lanterne qui s'emboite à son tour dans le bassin versant Rhône Méditerranée. Ce système d'emboîtement de bassin versant ouvre à une réflexion plus large.

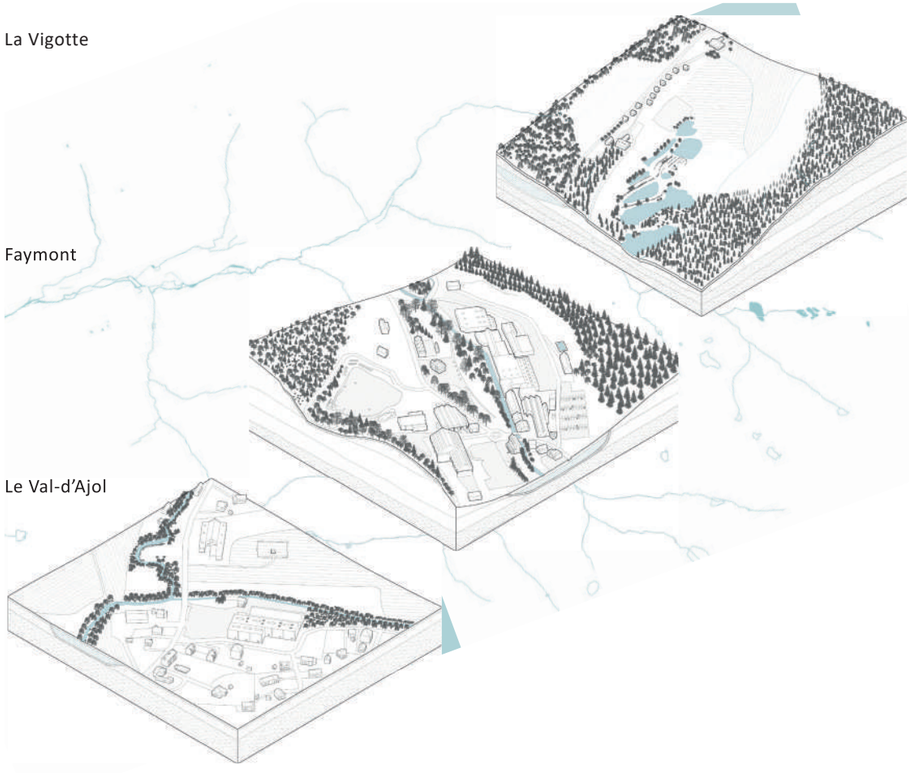

Image 1 : Bassin versant de la Combeauté (enjeux transversaux)
Image 2 : Les situations étudiées

Ensa Paris-Belleville 06/2022 DSA Projet-Urbain

La raréfaction de l'eau

Sarah Husein, Gabriel Douaihy

Pays : France
Ville : Le Val d'Ajol
Encadrants projet : Arthur Poiret, Cyril Ros

A travers un scénario de sécheresse, le projet explore les possibles développements du territoire de la Combeauté. Il propose des dispositifs d'adaptation tant dans l'aménagement urbain, que dans les usages quotidiens, en cherchant un équilibre entre les intérêts humains et non-humains.

Le territoire vosgien s'étend sur un paysage façonné par des cours d'eau et des plans d'eau. Cette matière, qui a permis dans un premier temps l'installation humaine sur ce territoire, et dans un second temps, son industrialisation, constitue aujourd'hui un élément de conflit sur les conditions de sa gestion.

La sécheresse de certaines rivières en été prive les paysans de l'eau pourtant essentielle au maintien de leur activité agricole. Le niveau des nappes phréatiques baisse. Ces phénomènes, accentués par le réchauffement climatique, se caractérisent par une hausse de l'évapotranspiration, des vagues de la chaleur et de la sécheresse des sols. Ils évoquent l'épuisabilité d'une ressource longtemps considérée comme inépuisable.

Nos besoins en eau s'accroissent : l'eau pour irriguer les champs, pour générer de l'électricité et pour faire fonctionner les usines, ainsi que pour tout une consommation domestique. Ces activités ne concernent pas seulement la quantité consommée mais aussi la qualité de l'eau. L'intensification de l'agriculture et de l'élevage, le développement de l'industrie sur les cours d'eau ainsi que la prolifération de l'industrie forestière sur les versants et dans les fonds de vallée ont eu un fort impact sur la qualité de l'eau. En résulte la disparition des zones humides dont la restauration constitue aujourd'hui un des enjeux principaux dans la préservation de l'environnement. Ces modes d'occupation ont rendu le sol érosé, acidifié et asséché, écartant toute forme possible d'infiltration de l'eau. De ce fait, les ruissellements ont pris de plus en plus d'ampleur : ils sont canalisés puis rejetés en milieux naturels au lieu de s'infiltrer pour recharger les nappes. La prise en compte des impacts de nos modes d'occupation du sol et de consommation en eau doit bouleverser les systèmes de planification de territoire existants.

Ce projet scénarisé vise à restructurer le territoire selon l'eau de ruissellement. Trois situations ont été repérées dans le bassin versant de la Combeauté. Chacune présente des enjeux différents, requérant une adaptation singulière à ce contexte de raréfaction de l'eau.

Texte : Présentation du projet

La dégradation et la fragilisation de la rivière engendrent une prise de conscience collective sur les droits de ce milieu aquatique. Le plan des zones humides lancé par l'Etat permet aux communes et à l'agence de l'eau d'envisager un projet de réaménagement de la Combeauté. Dans ce contexte, nous proposons aux communes un projet urbain en trois phases se développant sur une période de 15 ans. Il vise à déployer des stratégies d'adaptation pour réconcilier les conflits d'usage entre les différents habitants du territoire.

La première phase s'étend sur 3 ans. Elle porte sur la réorganisation du cycle de consommation domestique de l'eau. A l'image des pays arides dans l'histoire, l'eau de pluie devient alors une source indispensable à l'approvisionnement des maisons. Plusieurs échelles d'aménagements sont engagées : la parcelle, la ville et l'ensemble du bassin versant. La place de la voiture est donc remise en question par un dessin où la circulation de l'eau prévaut à la circulation humaine.

La consommation domestique de l'eau repose désormais en grande partie sur l'eau de pluie. L'apport irrégulier en pluie conditionne alors les usages en fonction des saisons. En période estivale, les habitants optent pour des techniques sèches très peu consommatrices en eau (toilette sèche, nettoyage à la main). En automne, la première pluie marque l'avènement d'une nouvelle période où l'abondance en eau de pluie engendre des nouveaux usages (pêche arrosage).

La deuxième phase, qui s'étend sur 10 ans, se concentre sur la restauration du cours naturel de l'eau en réintroduisant des zones humides qui permettent la régulation du débit en stockant l'eau en période de pluie et en la réintroduisant progressivement à la rivière en été. Ce système éponge agit sur la globalité de la rivière qui fonctionne en tant qu'unité de manière à repenser le rapport entre les sites et l'impact des aménagements humains.

En amont, au niveau de la source, les étangs sont asséchés. Ils sont alors réaménagés pour permettre à l'eau de ruissellement de rejoindre les ruisseaux affluents. Des travaux de renaturation des berges à Faymont sont entrepris. Le lit de la rivière s'élargit et empiète sur des anciens terrains de parking et de stockage de matériaux, acquis par la commune. Au Val d'Ajol, les terres agricoles sont mises en retrait par rapport à la rivière parce qu'il n'utilise plus son eau. Une nouvelle zone tampon est alors créée permettant le développement conjoint de la ripisylve et d'une nouvelle zone humide.

Dans la troisième partie qui s'étend sur 2 ans, il s'agit d'accompagner le changement de mentalité liée aux zones humides souvent perçues comme des zones marécageuses laissées à l'abandon, où la végétation pompe l'eau inutilement. Cette sensibilisation se concrétise par une promenade partant de la Vigotte jusqu'au Val d'Ajol, ponctuée par des gonflements au niveau des zones humides. Ces espaces mettent à distance l'homme tout en lui permettant d'observer le spectacle saisonnier de l'eau dans ces zones humides dont l'aspect change en fonction des périodes de l'année. Des fêtes organisées (au printemps et en automne) marquent des moments importants du cycle de la rivière.

Texte : Présentation du projet

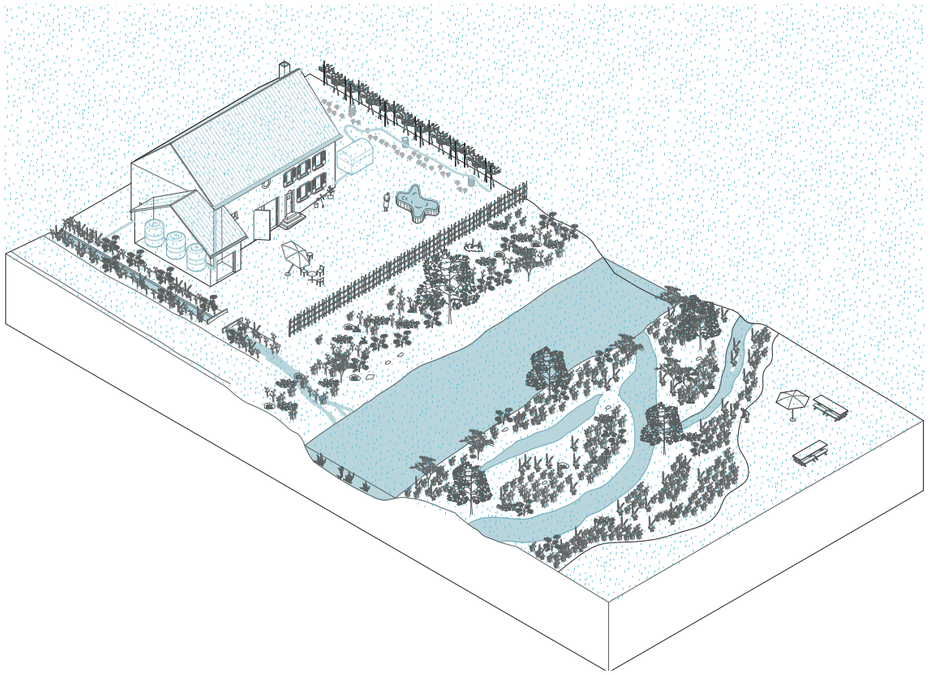

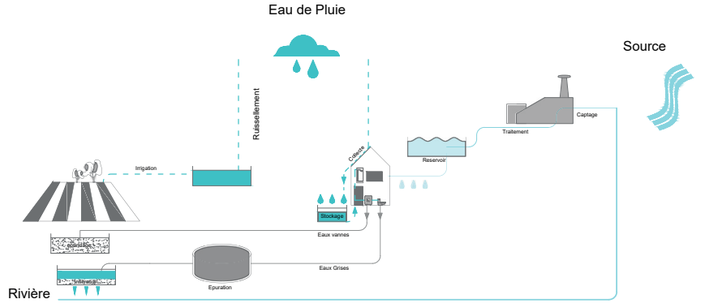

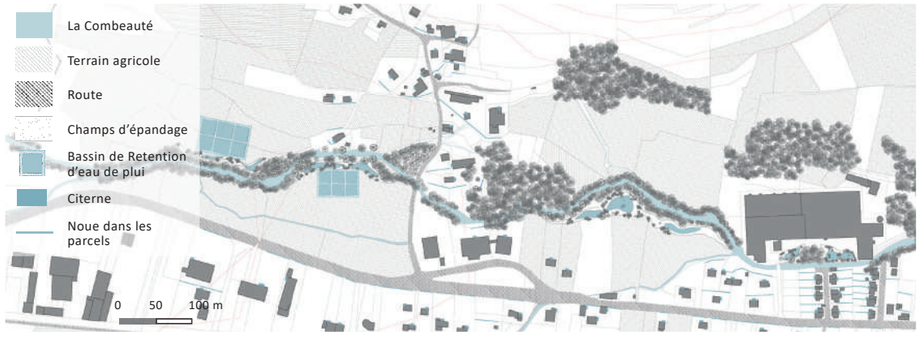

Images : Intègration du cycle de l'eau à l'échelle de la parcelle et à l'échelle de la ville

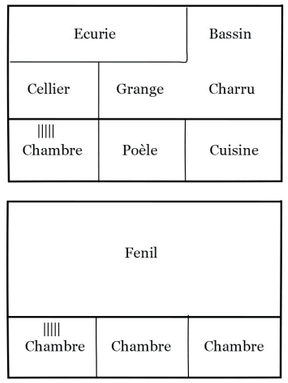

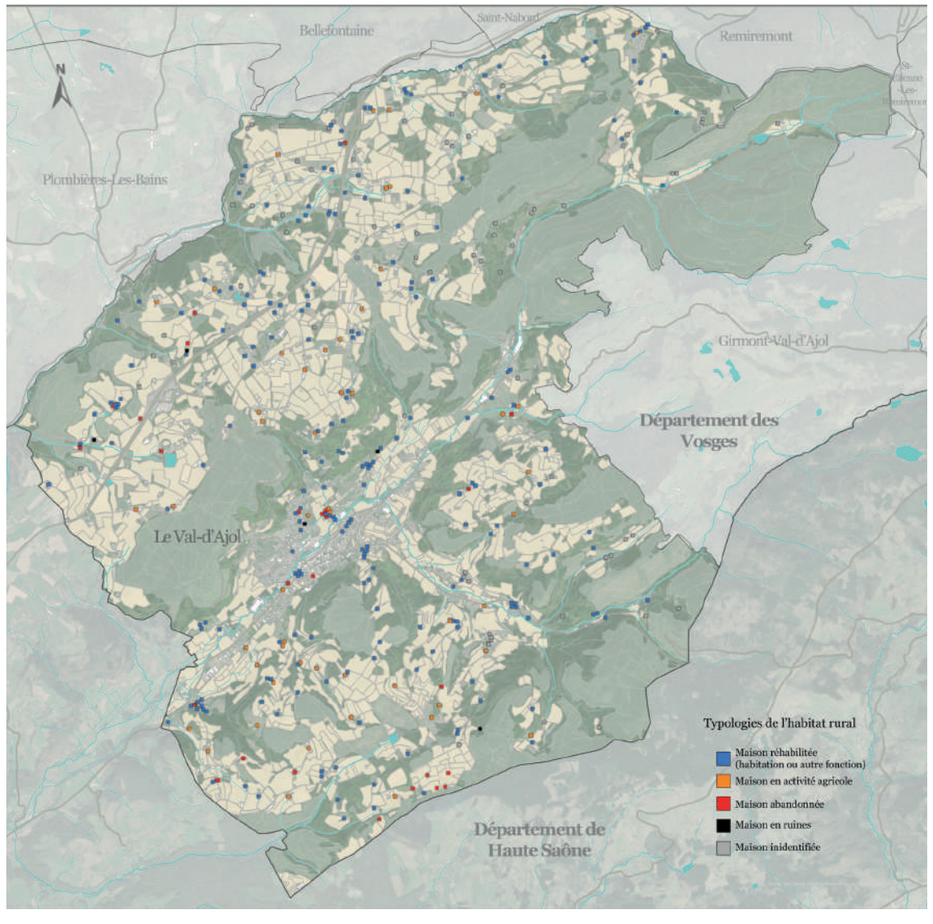

Images 1 & 2 : Organisation intérieure typique d'une ferme vosgienne et photo historique
Image 3 : Carte de localisation de l'habitat rural au Val d'Ajol

La ruralité un atout pour l'avenir

Joumana Yakan, Pom Sovannara

Pays : France
Ville : Le Val d'Ajol
Encadrants projet : Arthur Poiret, Cyril Ros

L'identité rurale du Val-d'Ajol est menacée par l'évolution accélérée des phénomènes mondiaux. Notre projet à pour objectif de préserver le patrimoine de la commune tout en s'adaptant aux nouveaux modes d'habiter rural et aux enjeux de la biodiversité, et en améliorant la productivité agricole.

Le site, le patrimoine, et les caractéristiques culturelles des habitants du Val-d'Ajol sont les principaux éléments qui définissent l'identité de cette commune rurale de 3,857 habitants (INSEE 2018).

La commune du Val-d'Ajol, connue depuis longtemps pour son activité agricole, a été touchée par les effets de l'industrialisation, l'exode rural, et les guerres mondiales et beaucoup de terrains agricoles sont actuellement sans usage.

Ces évolutions ont aussi des effets direct ssur l'habitat rural traditionnel, dont les fermes, qui peuvent être classées actuellement en trois typologies différentes:

- L'habitat qui a gardé sa fonction agricole, en modifiant ou pas sa structure de base.
- L'habitat qui a subi une transformation de forme et de fonction en étant réhabilité en logements ou en autre fonction tertiaire.
- L'habitat dégradé, abandonné ou mis en vente à travers les sociétés immobilières.

De fait, l'habitat rural constitue un atout majeur pour la commune ajolaise : c'est avant tout un patrimoine qui mérite d'être préservé avec les histoires qu'il permet de transmettre entre les générations. Mais c'est aussi un potentiel considérable en matière de surface bâtie, qui peut être réadapté pour de nouvelles fonctions.

A travers le projet, nous souhaitons poser les questions suivantes:

- Quel avenir pour les fermes et leurs territoires agricoles qui sont en friches, et quel projet paysager peut-on imaginer pour mettre en profite ce potentiel ?
- Comment penser les modes d'organisation et les futurs usages des maisons rurales, afin de mettre en valeur la qualité patrimoniale, tout en s'adaptant aux enjeux environnementaux ?

Texte : Présentation du projet

Pour ce projet, nous avons développé deux hypothèses qui, ensemble, constituent l'organisation future imaginée du Val-d'Ajol.

I. La ferme dans son territoire, scénario à perspective socio-spatiale :

Cette première hypothèse peut-être illustrée par deux projets:

1. Un projet agro-paysager qui propose une reconversion agricole pour redynamiser l'agriculture et le savoir-faire, et revaloriser les terrains délaissés, à travers l'adoption des pratiques de l'agriculture raisonnée en polyculture.

L'expérimentation du système agro-sylvo-pastoral avec les techniques récentes permet de :
- Mettre en relation les différents acteurs d'exploitation agricole (forestiers, éleveurs, maraîchers) :
  - Valoriser les savoir-faire et les matériaux locaux concernant l'usage des ressources naturelles: le sol, l'eau, et la forêt
  - Organiser les terrains agricoles de la commune.

2. Un projet qui met en valeur l'habitat rural, et vise à renforcer les liens sociaux et culturels à travers :

- L'amélioration de l'environnement immédiat des fermes réhabilitées, pour une meilleure qualité de vie adéquate au nouveau mode d'habiter.
- La reconversion des fermes abandonnées en nouvelles fonctions adaptées à leurs contextes, en respectant les formes urbaines représentatives de l'identité rurale (matériaux locaux, couleurs, insertion paysagère...).

II. Une influence des micro-projets de fermes sur l'organisation du territoire

Les deux projets à l'échelle de la ferme et de son territoire s'inscrivent dans le grand territoire de la commune du Val-d'Ajol, avec des objectifs qui dépassent l'échelle communale à l'échelle intercommunale :

- Préserver les zones naturelles, les prairies humides, la biodiversité et la continuité écologique.
- Attirer une nouvelle population qui cherche à s'installer durablement ou temporairement.

Texte : Présentation du projet

Ensa Paris-Belleville 06/2022 DSA Projet-Urbain

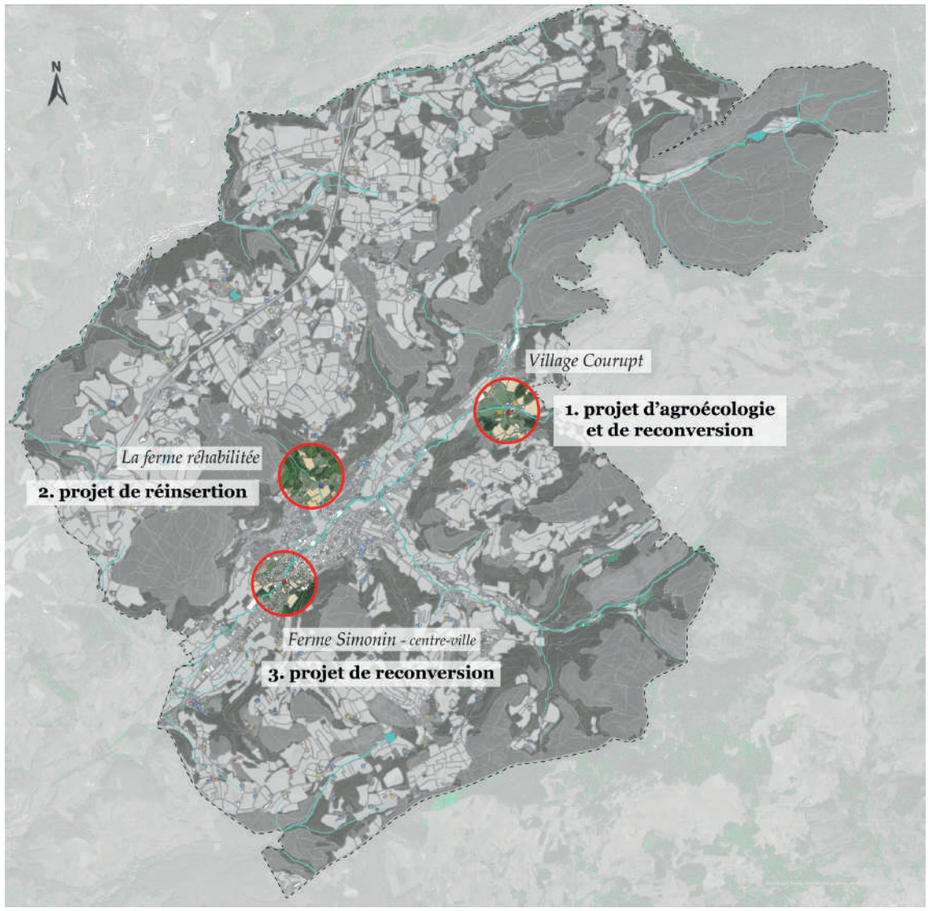

Image 1 : La ferme dans son territoire, scénario à perspective socio-spatiale
Images 2 : Ferme en exploitation agricole (1), ferme abandonnée (2), ferme réhabilitée (3)

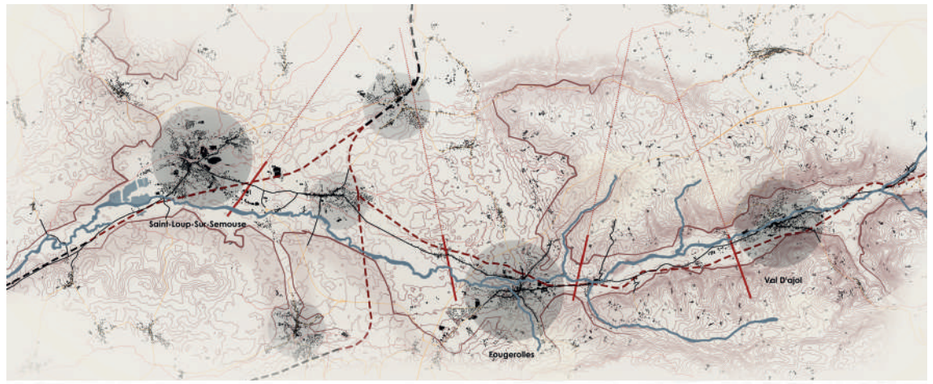

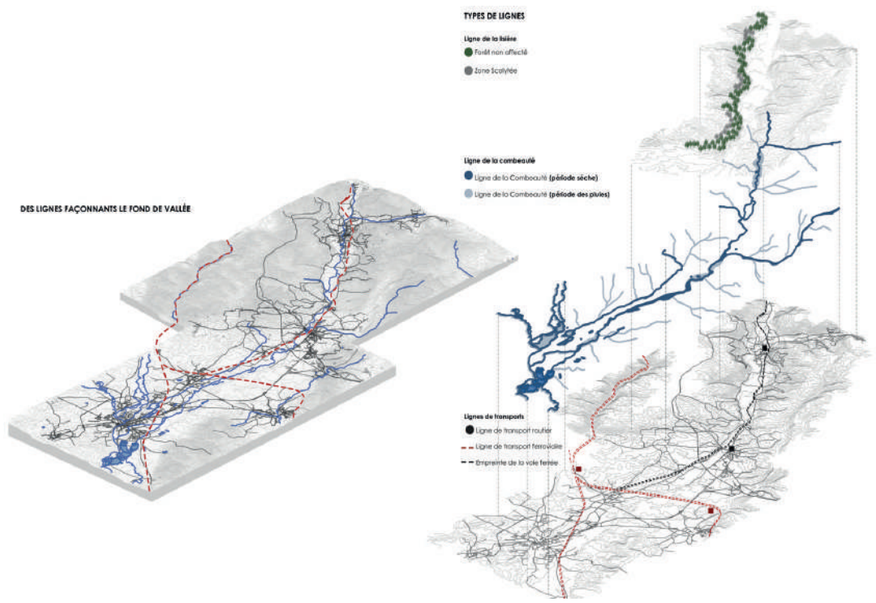

Images 1 : Chapelet de centre-bourg reliés par des lignes
Image 2 : Fond de vallée traversé par des lignes
Image 3 : Les différents types de lignes

Ensa Paris-Belleville 06/2022 DSA Projet-Urbain

Les lignes du fond de vallée

Audrey Ghoussoub, Maya Saliba, Elie Zgheib

Pays : France
Ville : Le Val d'Ajol
Encadrants projet : Arthur Poiret, Cyril Ros

Le territoire est marqué par ses lignes naturelles qui tissent le fond des vallées. Sans début ni fin marquent le territoire par leurs mouvements continus, elles s'additionnent, se superposent, divergent ou convergent et nous mènent à imaginer une organisation alternative du territoire.

Le territoire est composé de plusieurs communes périurbaines et rurales. Il est caractérisé par l'absence de ville centre unique regroupant services et équipements.

Nous pouvons observer un chapelet de centre-bourgs à la typologie similaire : un centre dense englobant la zone résidentielle ancienne et les commerces de proximité et une périphérie de logements individuels et gros équipements publics.
Or ces polarités urbaines bien que disposant d'atouts considérables tel leur proximité (en moyenne 10 minutes de transport par voiture d'un centre au suivant) et la morphologie plane du fond de vallée propice aux déplacements et échanges entre communes, le val ne fonctionne pas de manière harmonieuse :
En effet l'urbanisme des communes constituant le val n'est pas le fruit d'une vision du territoire partagée par ses 19 communes, mais la somme des projets de chacune d'elles.
Mais les lignes traversant le fond de vallée sont des éléments forts qui pourraient en changer le fonctionnement .
Cela nous pousse à requestionner la manière actuelle de penser le territoire par zones et développements ponctuels en explorant plutôt une organisation plus fluide à travers l'entité paysagère.

On pose la problématique qui suit :
Quelle nouvelle lecture du fond de vallée pouvons-nous élaborer à travers les lignes ?
Nous allons travailler au niveau de deux aspects du territoire, les lisières productives et l'axe central qui marquent fortement le val.
La nouvelle organisation de la gestion de la forêt et de l'agriculture va entrainer une stabilisation démographique de la zone et une attractivité pour les personnes intéressées par le travail du bois et de la terre.
Il faudra donc accompagner ces changements par une vision globale pour le territoire au niveau des équipements et des services afin d'améliorer la qualité de vie des habitants du fond de vallée.
La mutualisation au sein des communes permet le maintien de services de qualité sur ce territoire rural et de répondre aux nouveaux besoins de la population.
Que la population stagne, augment au diminue cette vision globale du fond de vallée par les lignes qui la constituent lui donnera une cohérence et résilience en tant qu'entité paysagère unifiée.

Texte : Présentation du projet

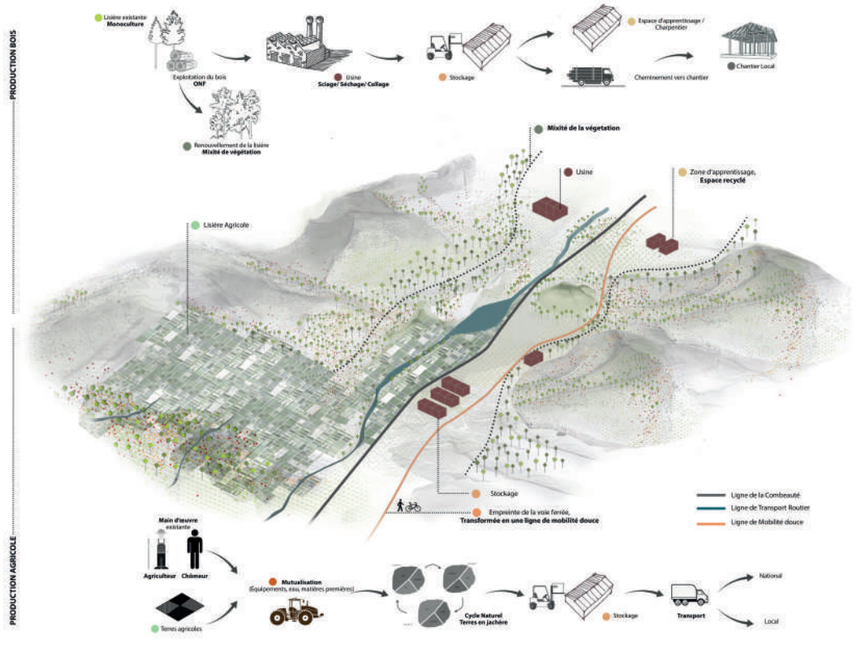

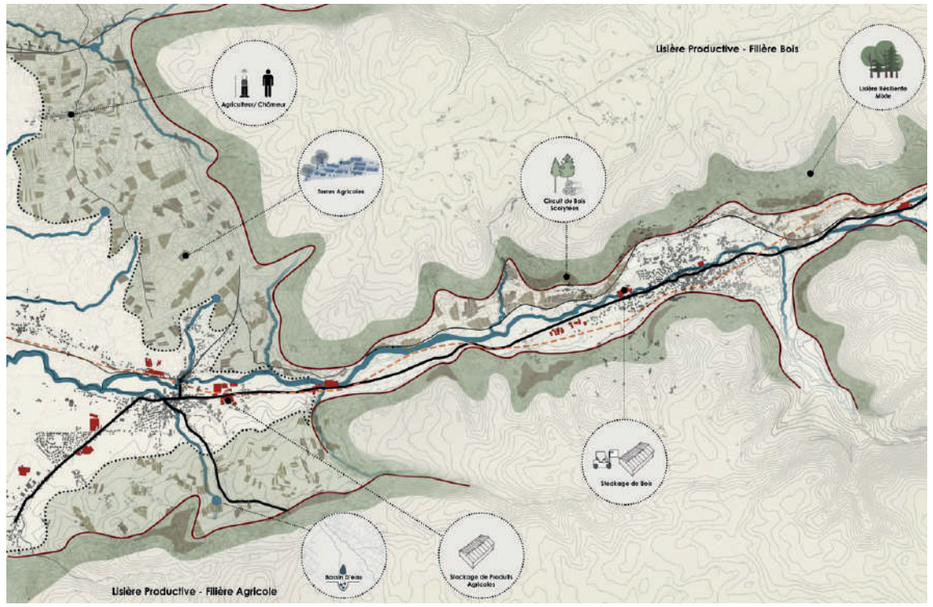

Images 1 : Description des cycles de l'agriculture et du bois
Image 2 : Les cycles de l'agriculture et du bois dans le fond de vallée

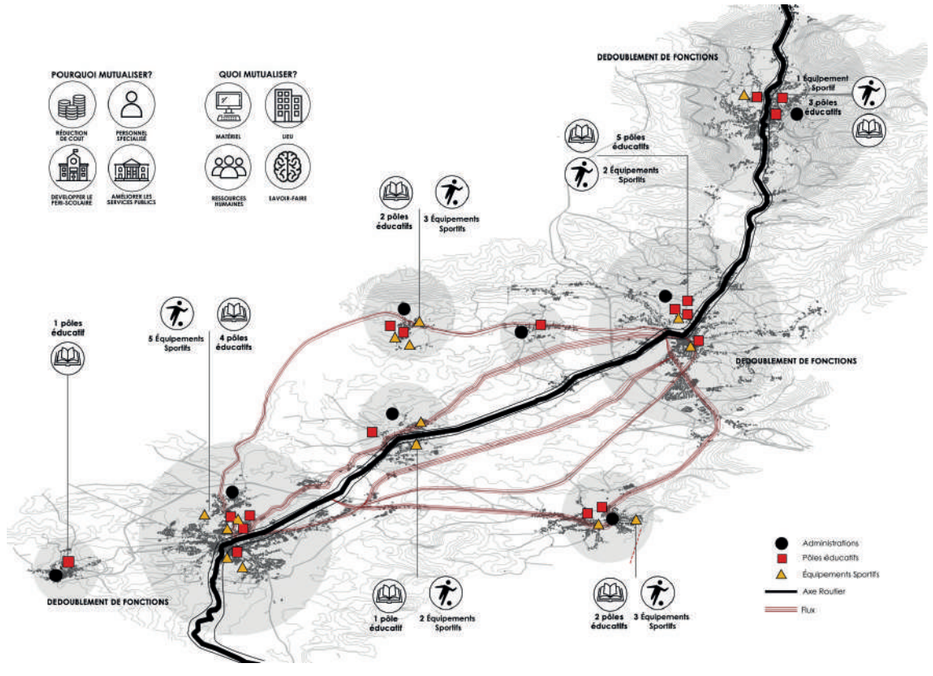

Image 1 : le dédoublement des fonctions
Image 2 : Axonométrie du fond de vallée du Val d'Ajol

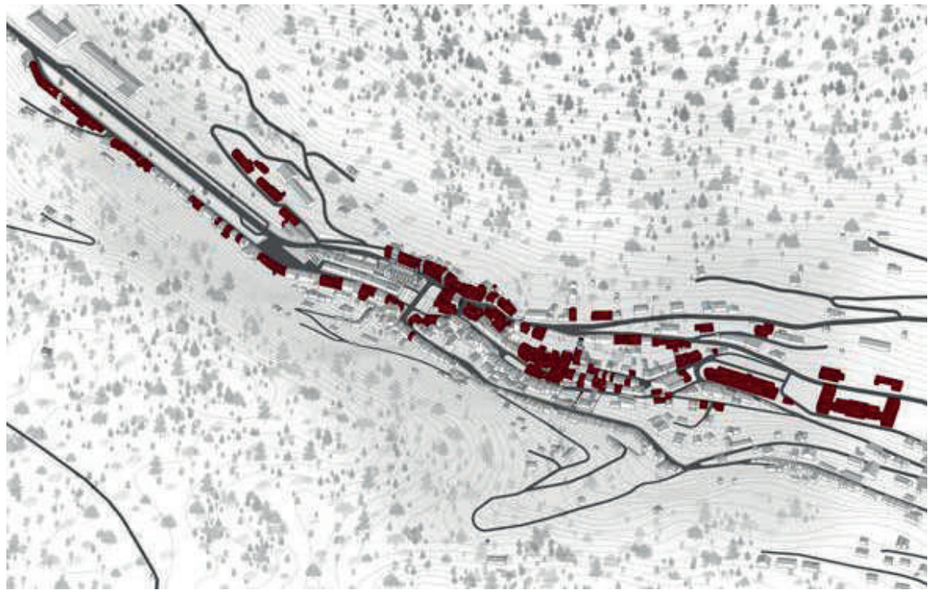

Images 1 : Carte de la vacance dans le centre-bourg de Plombière-les-Bains
Image 2 : L'Hôtel Métropole, vacant

Ensa Paris-Belleville 06/2022 DSA Projet-Urbain

La décroissance comme opportunité

Yosra Touati, Géraldine Diaz, Miguel Albitar

Pays : France
Ville : Plombières-les-Bains
Encadrants projet : Arthur Poiret, Cyril Ros

Le projet se veut un nouveau récit pour le centre-bourg de Plombières-les-Bains. Pour assurer la transition écologique de la vallée, on ne peut imaginer son futur sans interaction avec la nature. Notre action consiste à faire de la ville un cas d'étude en matière de nature dans l'espace urbain.

Pour essayer de changer la perception de la vacance comme échec urbain et de la forêt comme un vide autour de la ville à urbaniser - nous proposons une nouvelle perception de la ville comme un terrain de coexistence entre bâti / nature capable de créer un terrain d'équilibre entre la nature sauvage qui veut s'étaler et la résistance du centre bourg artificialisé.

Notre projet commence par une identification de 3 zones d'actions différentes:
- Le centre bourg compact à renaturer et
- La lisière entre centre bourg et forêt comme zone d'échange entre deux écosystèmes, pour explorer la possibilité d'une coexistence
- Une forêt férale expérimentale au coteau sud

Cette démarche est un suivi de ces expérimentations qui se déroulent sur 2 temporalités :
- Une phase courte de 25 ans pour observer la féralité de la forêt et ses écosystèmes, préparer le centre-bourg artificialisé à accueillir la nature et étudier dans la zone expérimentale,
- Et une phase longue sur 100 ans pour récolter les résultats de cette expérimentation pour les appliquer afin d'arriver à cette coexistence.

Pour ce faire, nous avons identifié des sites d'interventions cadrées pour chaque zone précédemment identifiée :
- La forêt férale à «protéger» comme foyer de libre évolution
- Les lieux d'action de renaturation de l'espace public : La place de l'église, La place des souvenirs,
- L'action expérimentale sur la lisière concrétisée dans les bâtiments de l'îlot Grillot, la D157 et la promenade des dames.

Forêt férale, foyer de libre évolution :
Foyer de libre évolution de la faune et la flore, la forêt restera inaccessible pour observer le développement sauvage de la biodiversité dans des infrastructures urbaines et zones agricoles réinvesties par la nature. Cet espace inculquera avant tout le sens d'observation des écosystèmes, des espèces qui persistent, de celles qui disparaissent et de celles qui reviennent.

La lisière :
La lisière étant une épaisseur vivante qui se rétrécit et s'étend, elle englobe une partie des coteaux boisés limitrophes aux bâtiments à risque de l'îlot Grillot et la D157 et elle assure les échanges entre ces deux milieux.

Texte : Présentation du projet

Les Bâtiments à risque et les infrastructures à préserver ou repenser pourront recevoir de nouveaux écosystèmes spécifiques à cette partie très proche de la forêt férale.
Concernant La Départementale 157 , il s 'agit de réguler le trafic sur cette voie à 20km/h pour ne pas mettre en péril la biodiversité.

Aujourd'hui on ne peut plus défendre la nature en libre évolution ou un animal sauvage sans défendre en même temps les alternatives dans les usages humains des territoires qui rendent cette cohabitation possible. « On ne peut plus protéger hors sol comme s'il n'y avait pas de monde, comme si on ne consommait pas». Les Foyers de libre évolution sont l'allié de tout usage respectueux du monde vivant, pour imaginer un autre quotidien pour toutes les espèces.

Interventions de renaturation sur le centre-Bourg :
Pour expérimenter une possible avancée de la future forêt sur une infrastructure routière,la Promenade des Dames qui est déjà dans la lisière, semble être un lieu propice pour cette expérience de par l'Augronne et la facilité de détourner la route . L'action consiste à détourner l'accès véhiculaire, s'ouvrir sur l'Augronne apparente et désimperméabiliser la route afin de permettre une liaison avec la future forêt férale.

La place de l'église fera l'objet d'une désartificialisation afin de s'ouvrir sur l'Augronne et d'éliminer le stationnement véhiculaire. Elle annonce le début de la zone piétonne du centre bourg. Ces types d'intervention sur le bourg nous semblent importants pour créer des espaces publics qualitatifs et améliorer le cadre de vie.

Dans le bâtiment de l'Hôtel Beaumont, on a prévu d'évider l'intérieur et la toiture et de consolider les façades afin d'y introduire une zone verte désimperméabilisée.

Ceci crée une liaison entre les écosystèmes, une sorte de corridor écologique et permet une meilleure perméabilité et continuité marchable qui aide à s'imprégner de l'espace du bourg en moyennant les passages et escaliers existants. Le bourg devient franchissable par cette nouvelle ouverture pour les humains et les vivants.

La forêt se prolifère avec sa faune et flore pendant les premiers 25 ans et on pourrait observer l'évolution de ce foyer libre dans l'absence de l'homme et sa reconquête de l'espace urbanisé dans la lisière où en parallèle il y aura des expériences sur les bâtiments pour étudier les stratégies d'adaptation de ces deux forces dans un objectif de coexistence. La stratégie qui aura le mieux marché sera appliquée au centre-bourg renaturé à ce stade là et prêt à accueillir ces écosystèmes dans une phase lointaine du projet. Chaque intervention prépare donc l'autre pour une éventualité de coexistence nature/ bâti. On passe donc de pression et résistance à coexistence et changement de rapport anthropologique à la nature et au non humain dans le centre-bourg.

<u>Texte</u> : Présentation du projet

Ensa Paris-Belleville 06/2022 DSA Projet-Urbain

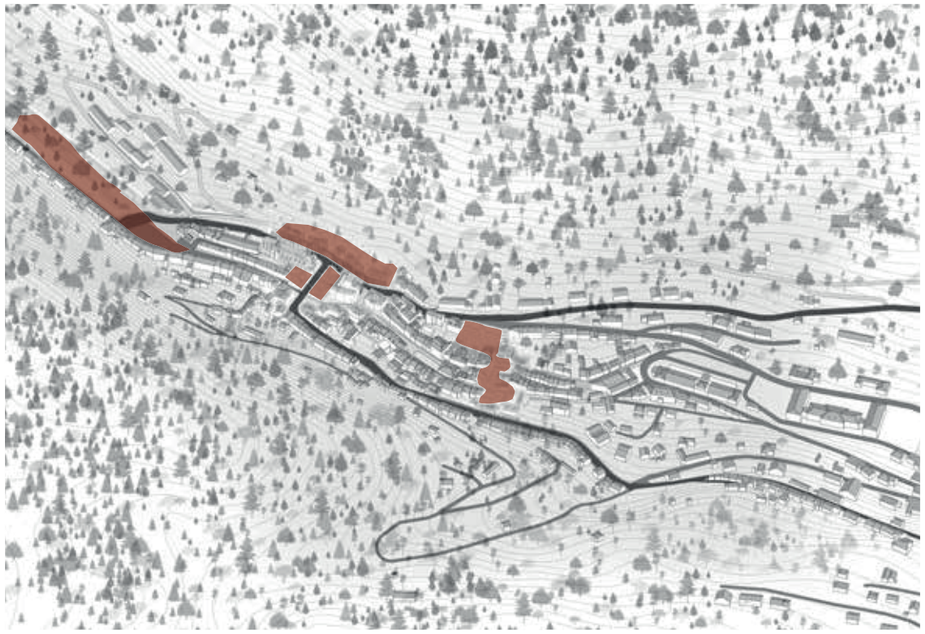

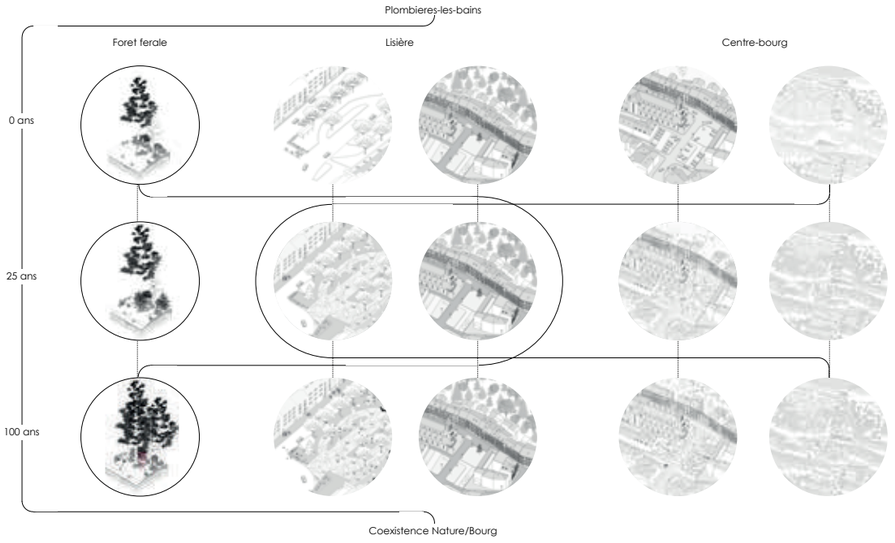

<u>Images 1</u> : Axonométrie des interventions dans le centre-bourg
<u>Image 2 :</u> Synthèse des temporalités d'intervention

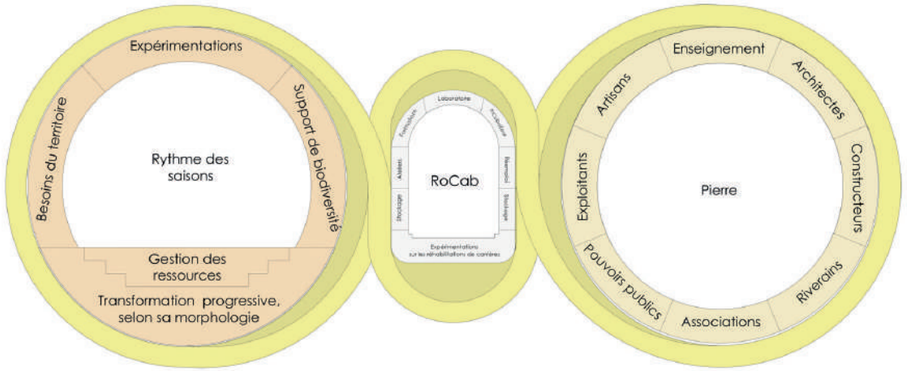

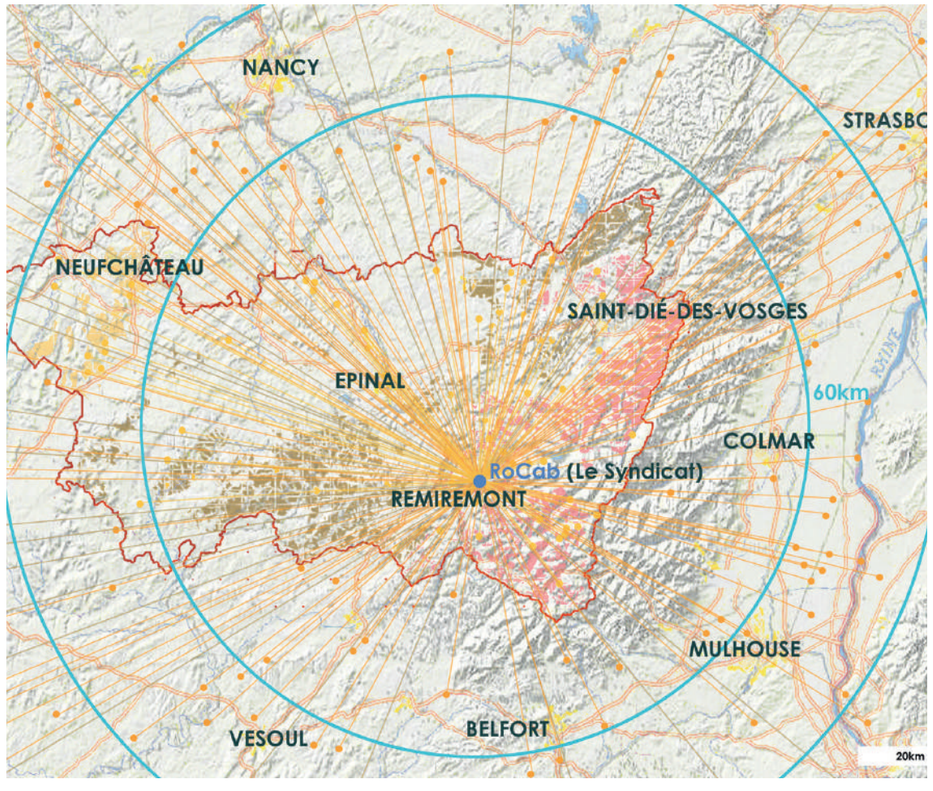

Organigramme : Le RoCab atelier et lieu d'expérimentation sur les cycle de la pierre
Carte : La position centrale du RoCab, à proximité des sites d'extraction et des chantiers de construction

Pierre - Carrière

Tristan Huguen

Pays : France
Ville : Saint-Amé, Le Syndicat
Encadrants projet : Arthur Poiret, Cyril Ros

Dans un cadre de la mise en valeur du patrimoine local, d'une meilleure gestion des ressources et du développement de principes constructifs à bilan carbone faible, le projet consiste à repenser les cycles de vie de la pierre et la gestion des carrières de pierre, en regroupant les acteurs de la filière.

Le renouvellement de la filière de la pierre, en difficulté face aux importations, passe par une mise en relation étroite des deux entités pierre et carrière, une transformation de leurs cycles de vie potentiellement infinis ainsi qu'une connexion entre les acteurs pour recréer une dynamique globale d'expérimentation et de production. Cela se traduit concrètement par la mise en place d'un espace multifonctionnel, une plateforme nommée le RoCab : Ro- pour la pierre et -Cab pour cabinet, en référence au lieu de travail mais aussi aux cabinets de curiosité où l'on expérimente.

Il s'implantera dans une carrière de pierre fermée et servira plusieurs activités: l'expérimentation sur les cycles de vie des carrières, de leurs transformations et possibles évolutions. Des espaces de stockage pourront être loués par certaines entreprises. Des ateliers de découpe seront mis à disposition des particuliers et des artisans s'ils ont besoin de matériel spécifique à leur travail. Un espace de tri près des espaces de stockage permettra le développement progressif du réemploi des pierres. Un espace de formation, en lien avec les écoles environnantes de la filière permettra aux apprentis et aux professionnels d'échanger et de développer de nouveaux savoir-faire. La création d'entreprises et de collaborations entre artisans permettra de mettre en commun des infrastructures et du personnel pour travailler sur de plus grands projets. Enfin, l'ensemble sera régi par un laboratoire d'expérimentation. Le bâtiment lui-même sera une expérimentation sur l'utilisation de la pierre.

Plus précisément dans notre territoire d'étude, j'ai choisi de l'implanter dans la ville du Syndicat à 8km de Remiremont. Il occupe une position centrale entre différentes villes de la région où l'on construit et on rénove. D'autre part, la ville se situe près des ressources en pierre calcaire, en granite et en grès rose. On pourra donc y travailler et expérimenter ces trois pierres singulières, en lien avec les artisans, usines et chantiers locaux.

Texte : Présentation du projet

À plus petite échelle, le RoCab sera donc le trait d'union entre les carrières en activité les carrières fermées, les artisans et usines de transformation, certaines friches industrielles dont les pierres pourraient être récupérées et les différents acteurs du territoire. Les apprentis du Lycée professionnel Camille Claudel à Remiremont, le plus grand centre de formation de France pourront venir travailler la pierre et participer à l'expérimentation et la recherche. Une partie du centre sera ouvert au public qui découvrira alors la filière et aura notamment accès à la plateforme de réemploi et à certains ateliers.

Le bâtiment sera aussi une vitrine du savoir-faire et des possibilités qu'offre la pierre. Tous les acteurs pourront y discuter et échanger. Son premier terrain d'expérimentation sera la carrière de Saint-Amé située à quelques kilomètres. Cette carrière de granit active depuis 1994 a une morphologie intéressante, en pleine forêt et au pied d'une montagne. Les sécheresses sont de plus en plus fréquentes, la forêt connait d'importants problèmes de gestion notamment dans le choix de ses essences et enfin la commune de Saint-Amé située en contrebas connait régulièrement des inondations. C'est pourquoi elle pourrait dès aujourd'hui entamer des étapes de reconversions, tout en restant en activité et devenir un lieu utile au territoire dans son ensemble.

A travers une série d'opération paysagères, qui évolueront dans le temps en fonction des premiers résultats, la carrière pourrait rapidement devenir une importante réserve d'eau et un terrain d'étude pour l'accueil de différents écosystèmes.

Ces opérations accompagneront la progression de l'exploitation de la carrière, vers le Nord et vers l'Est jusqu'à son arrêt dans 30 ans. Puis les différentes opérations pour créer la réserve d'eau, des travaux de remblais ponctuels pour travailler la morphologie du site et enfin l'implantation de nouveaux arbres et plantes.

Ce premier scénario permettrait à terme d'avoir une réserve d'eau de 280 000m3 soit la consommation annuelle de 2300 habitants. Elle se remplirait naturellement par écoulement des eaux de pluie, la carrière étant situé dans un petit fond de vallée abrupte. Les presqu'iles plantées apporteront de l'ombre et, associées à un aérateur limiteront l'évaporation de l'eau et la formation d'algues. Sur les berges se trouvera une zone humide, au nord la création d'un nouveau bois de test pour de nouvelles essences d'arbres.

A l'est, une partie des gradins sera fissuré pour accueillir une autre végétation habituée à un climat plus aride et des animaux comme des rapaces ou des chauves-souris. En cas de sécheresse, la réserve sera vidée durant l'été, mais des sillons au fond du lac permettront de maintenir une zone humide durant l'automne où passent les oiseaux migrateurs, avant que la réserve ne se remplisse à nouveau.
C'est une proposition d'expérimentation mais qui serait vouée à évoluer en fonction des recherches et non pas un projet fini.

Texte : Présentation du projet

Ensa Paris-Belleville 06/2022 DSA Projet-Urbain

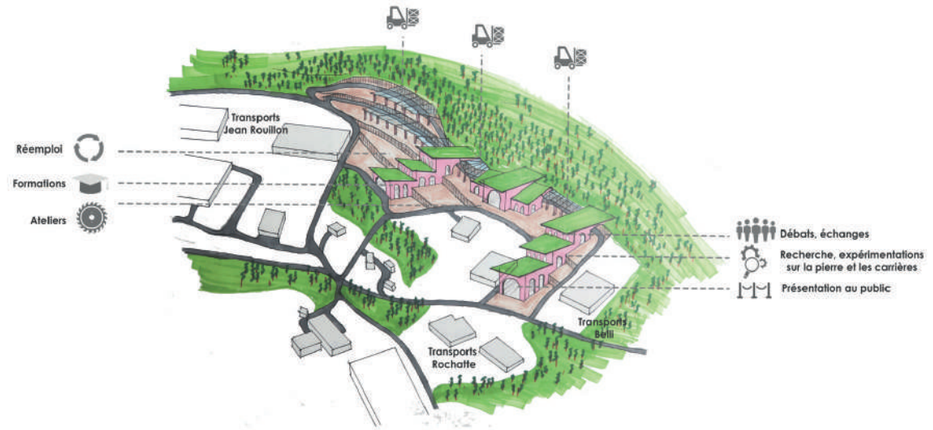

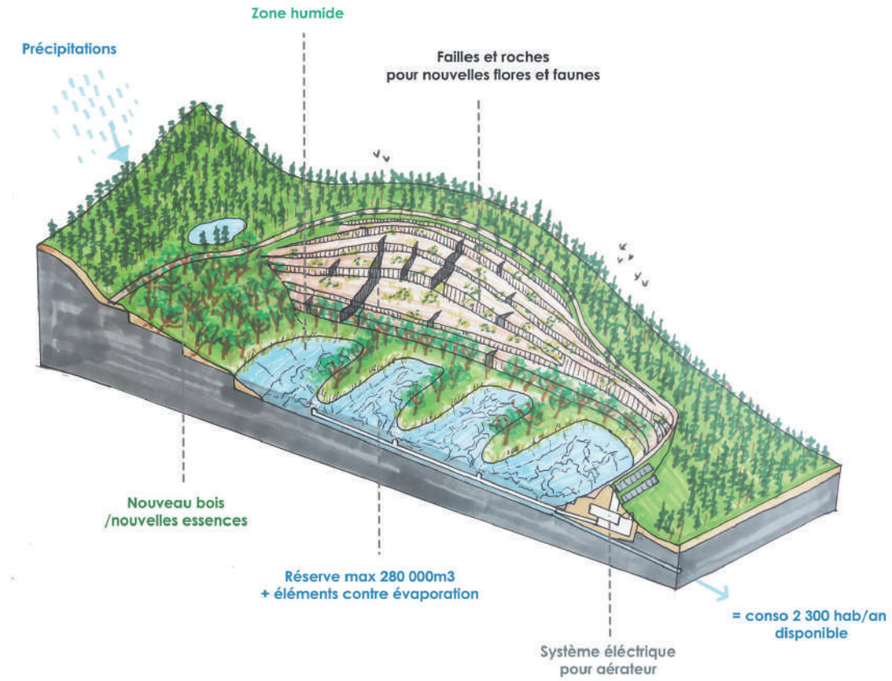

Diagramme 1 : Organisation et implantation du RoCab sur l'ancienne carrière du Syndicat
Diagramme 2 : Transformation de la carrière de Saint-Amé en réserve d'eau pour l'accueil de nouveaux écosystèmes

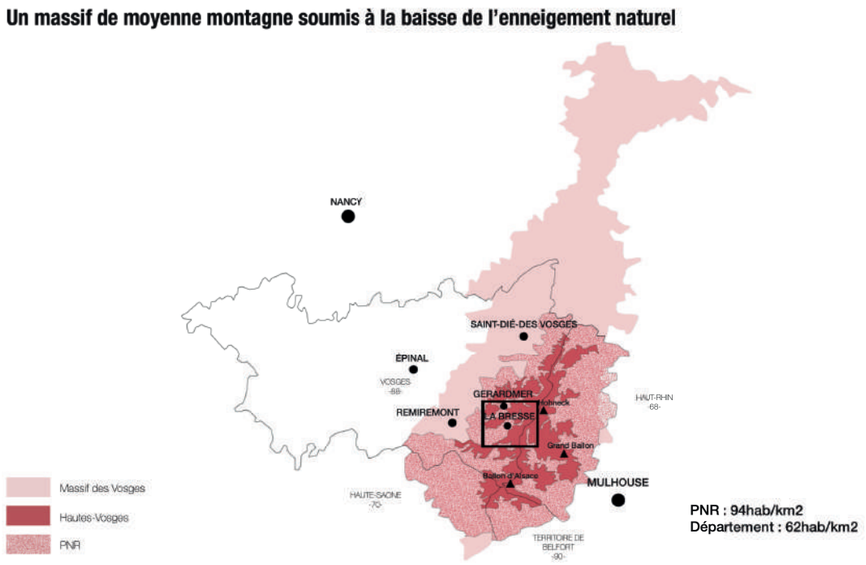

Image 1 : Le Massif Vosgien, la moyenne montagne vulnérable aux changements climatiques
Schéma : La Disparition de la ressource en neige à l'horizon 2050

Ensa Paris-Belleville 06/2022 DSA Projet-Urbain

La Bresse Après-Neige

Mélissa Chambaud,
Isabelle De Kersauson

Pays : France
Ville : La Bresse
Encadrants projet : Arthur Poiret, Cyril Ros

Nous sommes en 2050, la neige naturelle a presque disparu du massif, provocant la fermeture de la plus grande station vosgienne, la Bresse-Hohneck. Face au réchauffement climatique, ce récit rétrofuturiste propose des visions de possibles adaptations du paysage industriel de l'or blanc.

Cols ronds et enneigés, sapins glacés et skis aux pieds, telle est l'image d'Epinal des Vosges, façonnée par les cartes postales et les publicités des stations vosgiennes et les grands noms des champions du ski. La Bresse-Hohneck, plus grande station du massif, a été conçue par l'initiative de pionniers de l'or blanc. L'histoire commence sous l'occupation allemande, avec les premiers skis clubs et la mise en accessiblité des cols. Dans les années 30, le tourisme commence à se développer à la Bresse. En 1960, naît Super Vallée, qui refermera dès 1965 faute d'enneigement. La Bresse Hohneck ouvre alors ses portes au pied du Kastelberg, et connaît un développement exponentiel jusqu'à compter 33 pistes et 15 remontées mécaniques sur un domaine skiable de 220 hectares.

Pourtant, les moyennes motagnes vosgiennes sont particulièrement vulnérables vis à vis du changement climatique car leur faible altitude induit une rétractation plus rapide du manteux neigeux. A la Bresse, 50% de la neige est déjà artificielle, produite grâce à 390 enneigeurs, 20km de réseaux et une retenue collinaire, le Lac de la Lande. La production de la montagne skiable dans les Vosges est dépendante de la ressource neige mais aussi de l'eau nécessaire à la production de neige de culture. Les perspectives des derniers rapports du GIEC prévoient la quasi remontée de la limite pluie neige à 1450m, soit au-delà des plus hauts sommets des Vosges, dès 2050. Avec l'augmentation des aléas climatiques et des besoins en eau du territoire pour l'agriculture, la production d'hydroéléctricité, la consommation humaine, la lutte contre les feux de forêts, le maintien de l'économie du ski ne sera plus soutenable écologiquement pour le territoire. Et si l'effondrement industriel était une source d'opportunités ? Qu'est ce que la monopolisation de la montagne vosgienne par le ski ne permet pas ?

Nous sommes en 2050 et le massif se recompose avec la rétractation des domaines skiables et la fermeture de petites stations (Brabant, Lispach, Schlucht). La sortie du ski s'impose progressivement pour les dernières grandes stations dont la Mauselaine la Bresse-Hohneck.

Texte : Présentation du projet

L'acte III de la loi Montagne 2040 oblige les communes de montagne françaises à opérer un tournant radical, en plaçant l'écologie comme nouvelle priorité. L'une des mesures phares est l'interdiction de la neige de culture, afin de préserver les ressources en eau des territoires de montagne.

La fin de l'industrie du ski pose la question de la réparation de la station de la Bresse-Hohneck. Comment réinterpréter les éléments constitutifs de la station, ces «totems» du ski, autrefois indispensable au fonctionnement industriel ? Ces outils, du fond de vallée, jusqu'aux crêtes sont : la manufacture (le Slalom, Belle Hutte) ; les réseaux endogènes (remontées mécaniques, enneigeurs) et exogènes (routes) ainsi que la ressource (Lac de la Lande). Ces différents outils sont des « totems » tant pour leur aspect symbolique et culturel que par les émergences paysagères qu'ils constituent. C'est par la transformation de ces objets que passe la réparation de la montagne vosgienne, mais ils ont une réversibilité et un potentiel de transformation plus ou moins important vis à vis du nouveau contexte climatique.

Le recit présente des visions pour l'ensemble de ces totems du ski mais développe particulièrement la question des pistes de la Bresse Hohneck, qui sont les objets offrant le plus de potentialités. Ces 21km de domaine skiable, situés sur le versant ubac, le moins exposé au soleil de la Vallée de la Bresse, ont été créés par des trouées forestières et l'abattage de 19ha de forêt, mais aussi par des manipulations des sols pour rendre les pentes de la Bresse plus propices. Avec la fin de l'activité touristique hivernale, la station pourrait devenir une friche climatique, témoin de la fin d'un modèle sur laquelle serait fait le choix du laisser-faire. On pourrait aussi envisager une restauration de la qualité écologique et paysagère du site par des procédés de requalitication des sols par le réensemecement et le reboisement. Cela impliquerait de démanteler les réseaux visibles de la station, opération extrêment coûteuse pour le concessionaire et la commune de la Bresse ; ainsi que les réseaux souterrains qui ont été mis en place sur 20km, de part et d'autre de toutes les pistes, à 1,2m de profondeur. Cette restauration pourrait être totale, ou partielle, en conservant certains télésièges, comme le Vologne Express, permettant de faciliter l'accès au col de la Lande. Les versants les plus pentus pourraient faire l'objet de reboisement et devenir des laboratoires de diversification des espèces pour l'ONF, gestionnaire de la forêt bressaude. Les chaumes pourraient voir leur usage agricole préservé et augmenté par la reconquête de certains espaces comme la Chaume du Bas Chitelet, autrefois dédié au ski de fond. Des usages touristiques estivaux pourraient être préservés, notamment la pratique de la randonnée et du vélo, profitant des infrastructures d'hébergement ou de restauration déjà présentes dans le fond de vallée. Le Lac de la Lande pourrait faire l'objet d'un nouveau multiusage, avec l'implantation d'une base nautique réversibie par la commune de la Bresse, en lien avec la Régie Municipale d'Hydroéléctricité. Toutefois, l'activité touristique post-2050 doit se penser dans un modèle plus sobre et sûrement moins rémunérateur, afin de garantir un meilleur équilbre entre activités et écosystèmes.

La Bresse-Hohneck et les stations de ski vosgiennes sont les témoins d'un changement qui touchera progressivement l'ensemble des stations françaises. Nous devons prendre en compte la disparition de la ressource neige, pas comme fiction mais comme donnée. En cela, l'action des différents niveaux de pouvoirs publics par la norme et le financement est capitale. Mais la transformation fondamentale reste celle de la culture, de la représentation des montagnes et de leur paysage que le ski a figé dans une vision techniciste. Au delà de la diversification 4 saisons le modèle peut être repensé en terme de coût global afin d'anticiper les changements à venir et d'écrire de nouveaux récits de montagne.

<u>Texte</u> : Présentation du projet

Ensa Paris-Belleville 06/2022 DSA Projet-Urbain

Les pistes, chantier prioritaire

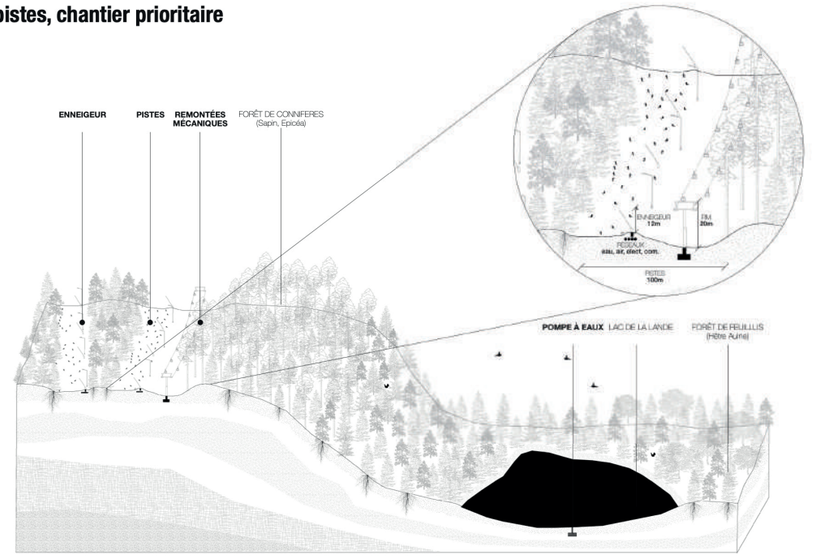

La Bresse-Hohneck Après-Neige : pistes de réparations du domaine skiable

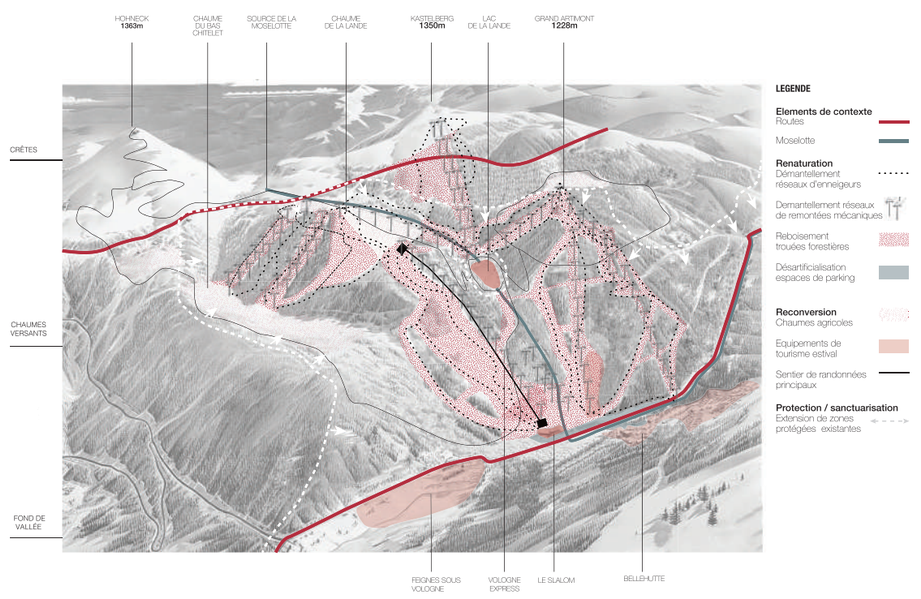

<u>Image 1</u> : Axonométrie d'une piste, ampleur des réparations à mener
<u>Image 2</u> : Plan des potentiels de transformation du domaine skiable de La Bresse - Hohneck avec l'Après-Neige

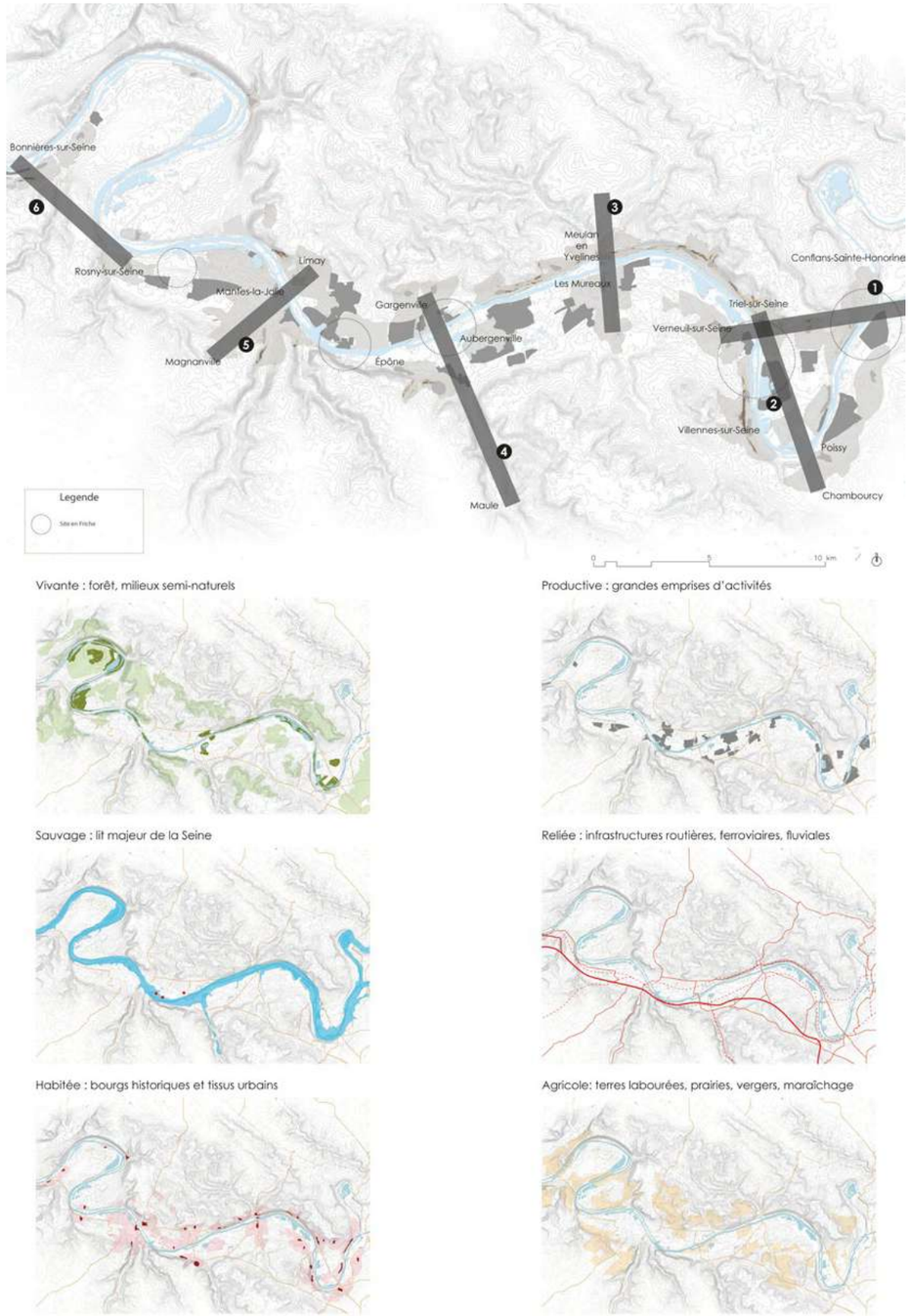

Haut: Les transects de l'arpentage
Bas : Les personalités de la vallée de la Seine-Aval

Ensa Paris-Belleville 01/2022 DSA Projet-Urbain

Le territoire Seine-Aval: Une epaisseur de vie creuser par le fleuve

DSA PU 2022-203
Pays : France
Ville : Grand Paris Seine Ouest
Encadrants projet : Patrick Henry, Charles Rives

Depuis toujours, l'eau constitue une ressource à l'origine du peuplement au sein des territoires. C'est ainsi que pour mener notre étude sur le territoire de Seine Aval, il nous semblait important d'avoir comme porte d'entrée la Seine, en analysant son épaisseur, au-delà de la ligne qu'elle forme.

Depuis la fin du 20e siècle et encore plus avec la mise en œuvre de l'objectif ZAN au sein de la législation en août 2021, l'Etat invite les collectivités et aménageurs à protéger les espaces naturels de l'artificialisation et de cesser l'étalement urbain. C'est ainsi que tous les terrains en friche au sein des enveloppes urbaines des territoires apparaissent comme des potentialités d'aménagement et de densification. C'est dans ce cadre que l'Institut Paris Region a fait appel au DSA Projet urbain afin de mener une réflexion sur le territoire de Seine Aval dans le but d'explorer des possibilités d'aménagements plus vertueuses pour ce territoire. Pour cela, il nous semblait indispensable de réaliser un premier travail d'arpentage au sein de ce territoire afin d'en déceler ses principales caractéristiques et de comprendre son fonctionnement. Comme méthodologie d'arpentage, l'approche par transects nous semblait la plus appropriée car elle permettait d'analyser à la fois la géomorphologie, la topographie, l'occupation du sol mais aussi d'explorer la vallée dans sa profondeur et non dans sa longueur. Ce sont ainsi 6 transects qui ont été représentés sous forme de coupes afin de mieux rendre compte de l'organisation de l'espace. Or, cette approche présente des limites dans la mesure où les transects ne représentent que des bouts du territoire. Ainsi, afin d'avoir un diagnostic assez exhaustif de l'ensemble de la vallée, nous avons choisi de tout synthétiser sur une carte. Cela nous a permis aussi de mettre en lumière les principaux enjeux de cette vallée : une organisation ville/ nature prédominante ; l'étalement urbain repoussant les activités agricoles sur les plateaux ; les berges de la Seine marquées de son empreinte industrielle. Ces 3 enjeux nous ont permis de mettre en lumière 4 problématiques : L'adaptation du territoire face aux risques naturels ; la question du devenir du système fluvial de ce territoire ; La requalification des espaces d'entre-deux présents sur le territoire ; la question des différents usages du sol (vivant, habité, agricole) au sein du territoire.

#Arpentage #Découverte #Analyse

Haut : Une vie Urbaine Rythmée par le trafic fluvial (Conflans St-Honorine)
Bas : Des potentialités d'agriculture aux frontières du Grand Paris (Vernouillet)

Le territoire Seine-Aval: Une épaisseur de vie creuser par le fleuve

Ensa Paris-Belleville 01/2022 DSA Projet-Urbain

#Arpentage #Découverte #Analyse

Haut : Des mégastructures industrielles en friche (Gargenville)
Bas : Une proximité possible avec l'eau et la biodiversité (La Maudre)

Le territoire Seine-Aval: Une épaisseur de vie creuser par le fleuve

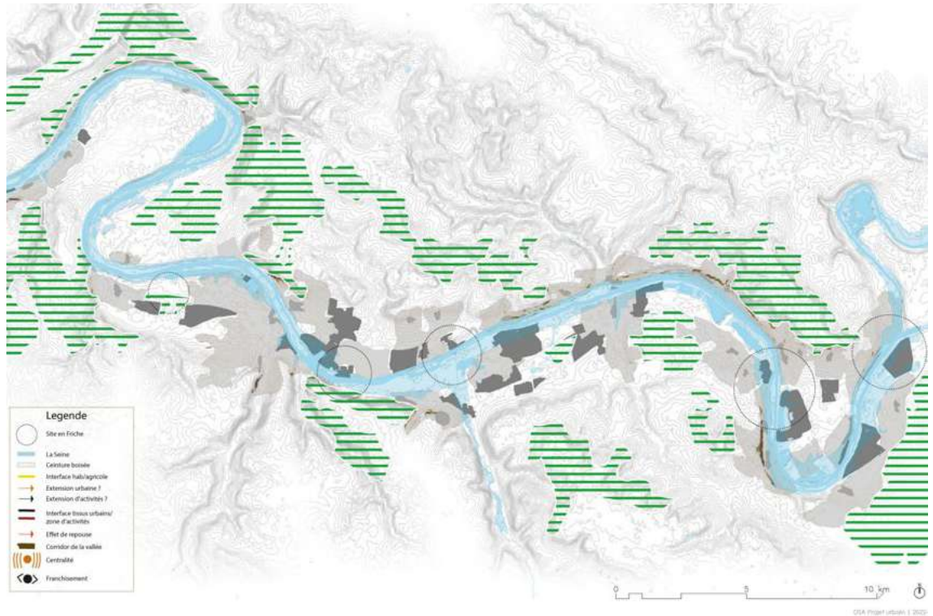

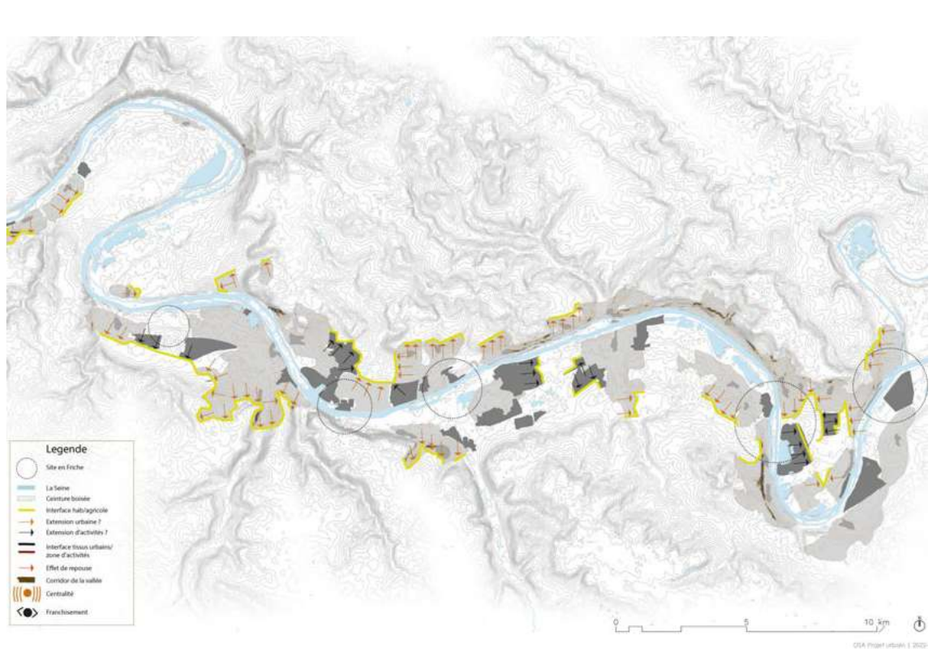

<u>Haut</u> : Les espaces boisés, l'essence du territoire (Analyse)
<u>Bas</u> : Une urbanisation vorace (Analyse)

<u>Le territoire Seine-Aval: Une épaisseur de vie creuser par le fleuve</u>

Ensa Paris-Belleville 01/2022 DSA Projet-Urbain

#Arpentage #Découverte #Analyse

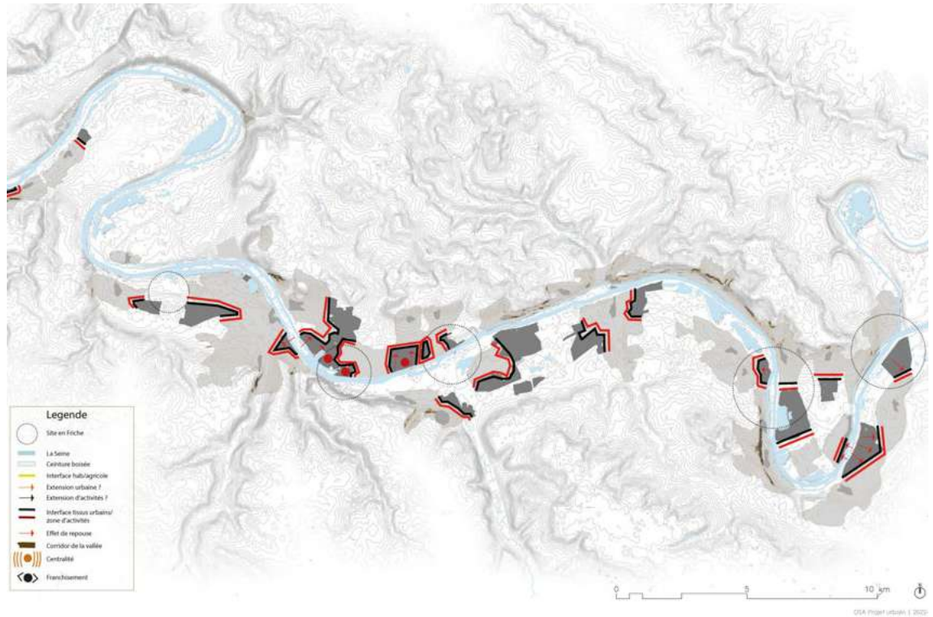

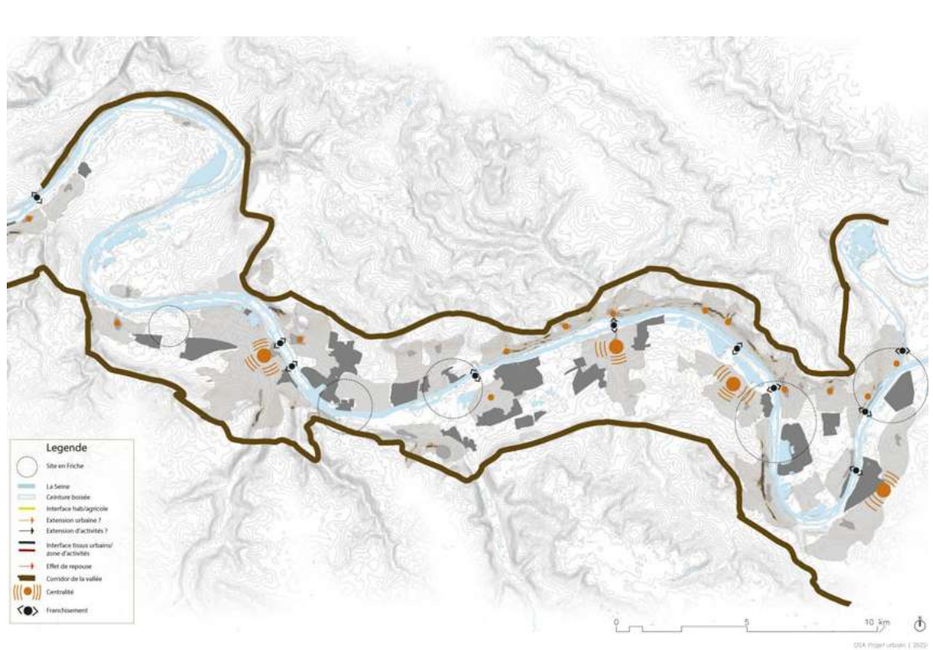

<u>Haut</u> : Une cohabitation conflictuelle entre l'urbain et l'industrie (Analyse)
<u>Bas</u> : Une vallée anthropisée

<u>Le territoire Seine-Aval: Une épaisseur de vie creuser par le fleuve</u>

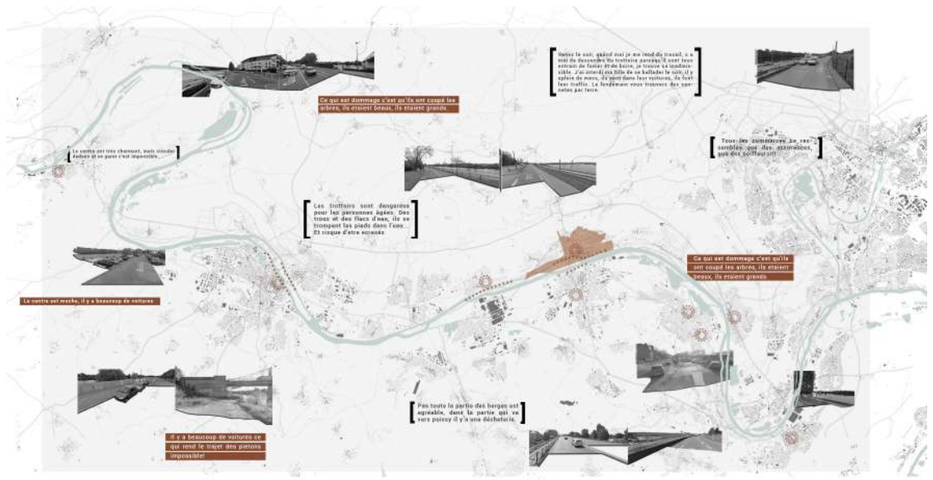

Meulan, si proche mais si loin
Comprendre et observer la logique des térittoires

Ensa Paris-Belleville 01/2023 DSA Projet-Urbain

#acupuncture #fleuve #centre bourg

Redynamiser les centres bourg par le fleuve

Jasmine Moussallem
Rachelle Mekhael

Ville : Meulan, France
Encadrants projet : Patrick Henry, Charles Rives

Centres d'intérêt, puis écartés de la ville, le fleuve et le centre bourg reviennent aujourd'hui, en tant que ressource de revitalisation inexploitée, au centre des préoccupations dans un contexte de suppression urbaine.

Toute une société évolue au fil de nouveau mode de vie, entrainant un délaissement progressif des berges et des bourgs au profit de nouvelles centralités. Les habitants appuient ce constat d'une ville déconnectée et des pratiques actuelles autour du fleuve et dans le centre qui ont perdu leur caractère.

Lors de notre arpentage, plusieurs cas ont été révélés. D'une part, des villes en retrait, plus éloignés et sont donc encore plus fortement exposées à cette perte de relation. D'autre part, des communes qui ont un rapport de proximité entre la Seine et leur centre bourg, mais avec des accès dégradés. Et c'est le cas de Meulan, une ville moyenne où les habitants ont mis en relief, comme dans d'autres villes, un intérêt nouveau pour le fleuve et le centre en tant que catalyseur de revitalisation.

Et c'est de ce fait que notre vision émerge et s'appuie sur la redynamisation du centre bourg par le fleuve et vice-versa. Cette relation réciproque sera établie en améliorant l'attractivité de ces deux entités, mais aussi en traitant la question d'accessibilité. Cela ne doit pas être ancré radicalement au sein des villes, au contraire, on propose des interventions sur plusieurs temporalités, partant de l'acupuncture jusqu'au rayonnement des propositions.

Présentation du projet

#acupuncture #fleuve #centre bourg

#acupuncture #fleuve#centre bourg

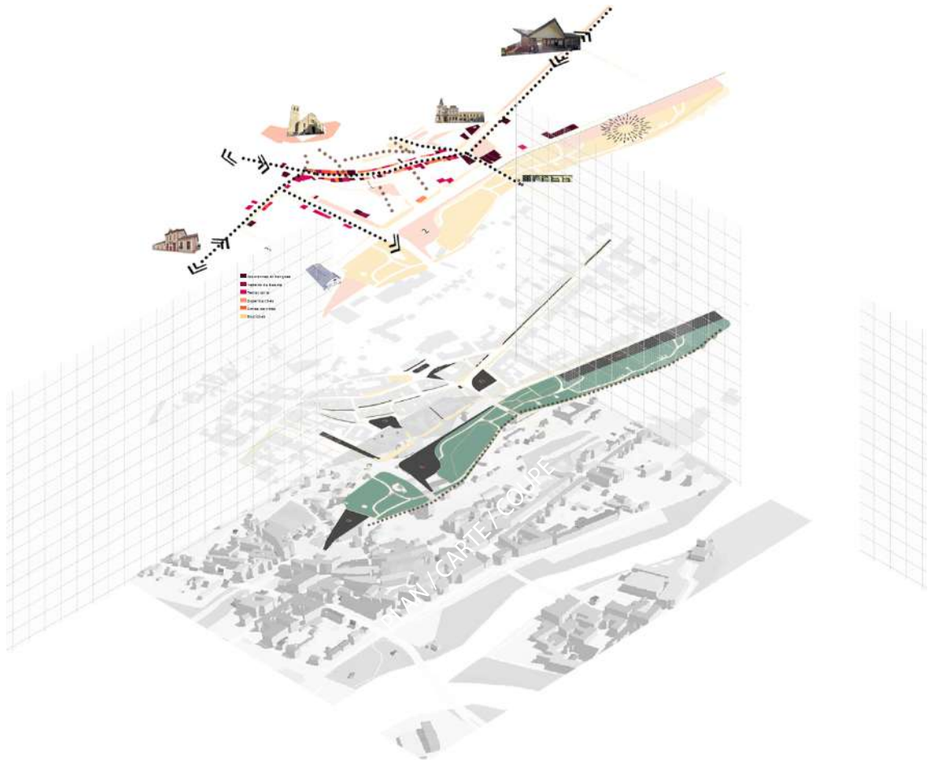

Le centre bourg et le fleuve, des espaces sous exploités

Redynamiser les centres bourg par le fleuve

Ensa Paris-Belleville 01/2023 DSA Projet-Urbain

#acupuncture #fleuve#centre bourg

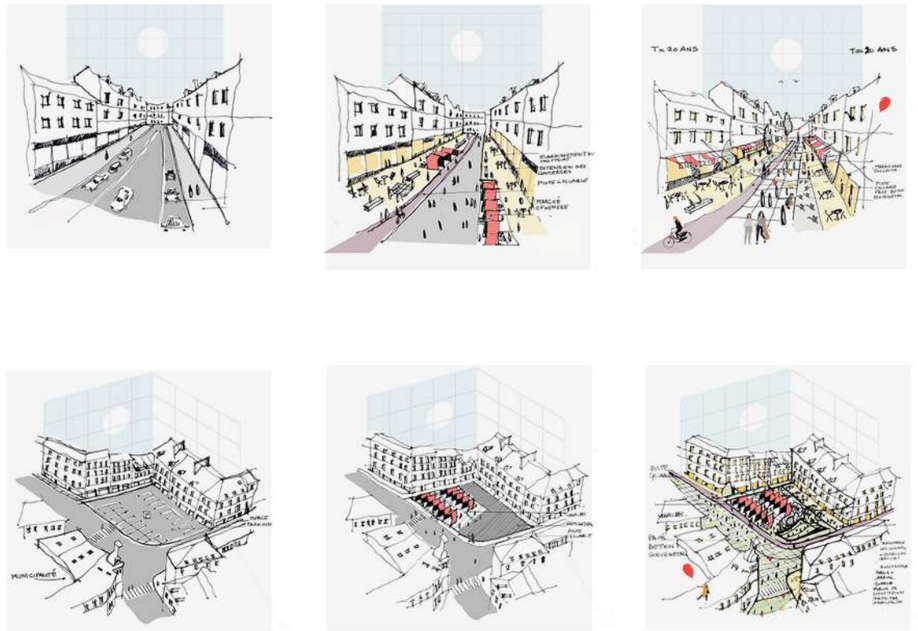

Avec le temps, quelques scenarios de propositions

Redynamiser les centres bourg par le fleuve

#sol #transition #agroécologie

En haut : Déterritorialisation des usages au fil du temps
En bas : Agriculture intensive et traces de la modernité - Aubergenville

Ensa Paris-Belleville 01/2023 DSA Projet-Urbain

De l'essence du lieu au projet

Abel Gaugry/Sarah Rodriguez

Pays : France
Ville : Aubergenville
Encadrants projet : Charles Rives, Patrick Henry, Arthur Poiret

Définir un projet en repartant de l'essence du lieu permet de développer une intention d'aménagement en cohérence avec le territoire dans lequel elle s'insère. Cette approche ré-ancre les usages dans le territoire et produit une réponse, par le local, aux crises environnementales et sociales.

Il est ici question du sol, vivant, habité, productif comme le moyen d'un ancrage au territoire, contre la déterritorialisation des usages. Un ancrage au sol qui permette au territoire de résister, s'adapter, se régénérer.
Il faut dès lors comprendre le territoire, repartir du site et de sa géographie, analyser ses usages (et mésusages). En Seine aval, la vallée fluviale a permis le développement d'écosystèmes riches et a offert un terrain d'installation propice aux non humains comme aux humains. Depuis 1950, la modernité s'affranchit du site, exacerbe les vulnérabilités face aux crises, porte atteinte à l'intégrité des écosystèmes, produisant des aménagements inadaptés aux risques actuels et à venir.
En résulte donc un territoire composite, produit de différentes époques. Il faut se saisir de ces différents éléments : intégrer l'histoire et les vestiges agricoles tout en tirant profit des éléments de la modernité. Un projet agricole territorial permet la réinterprétation de ces éléments composites : pour une transition agroécologique et une hybridation des espaces naturels, agricoles, forestiers.
Activer cette redéfinition du lien nature/culture sur le territoire passe par quelques places fortes, la ferme de la Garenne à Aubergenville en constitue l'épicentre. Hauts-lieux de la transition du territoire, les fermes transforment leurs pratiques agricoles et génèrent des écosystèmes productifs (agroécologie, permaculture, forêt comestible). Les fermes deviennent aussi le point d'attache d'un nouveau développement local : sensibilisation, formation, recherche, vente directe innovation, ou lieu de travail...
Ce projet courbe le fil de l'histoire territoriale, il refuse le modèle moderne linéaire qui, suivant un front de modernisation fait table rase des passés, s'affranchit des sites, des cultures et des modes d'habiter.
Cette courbure dessine une spirale "où le futur a la forme d'un cercle en expansion et le passé n'est pas dépassé, mais repris, recombiné, réinterprété [...] " (B.Latour).

#sol #transition #agroécologie

De l'essence du lieu au projet

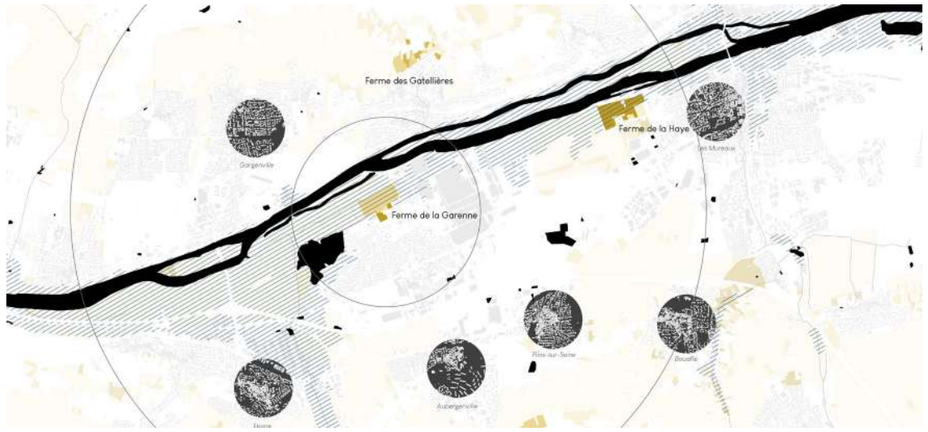

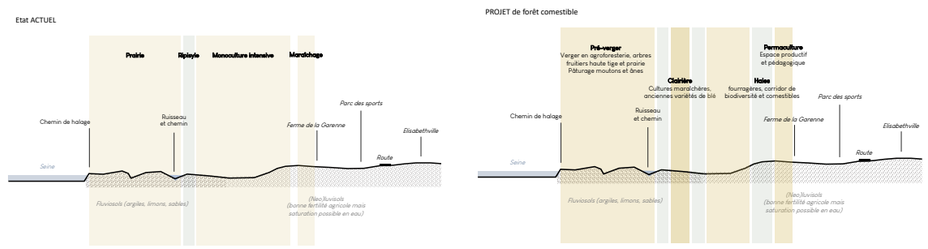

<u>En haut</u> : Imaginaire - retour de l'appartenance au sol par l'agricole
<u>Au milieu</u> : Pôle d'influence locale
<u>En bas</u> : Redéfinition du lien nature/culture

<u>De l'essence du lieu au projet</u>

Ensa Paris-Belleville 01/2023 DSA Projet-Urbain

#sol #transition #agroécologie

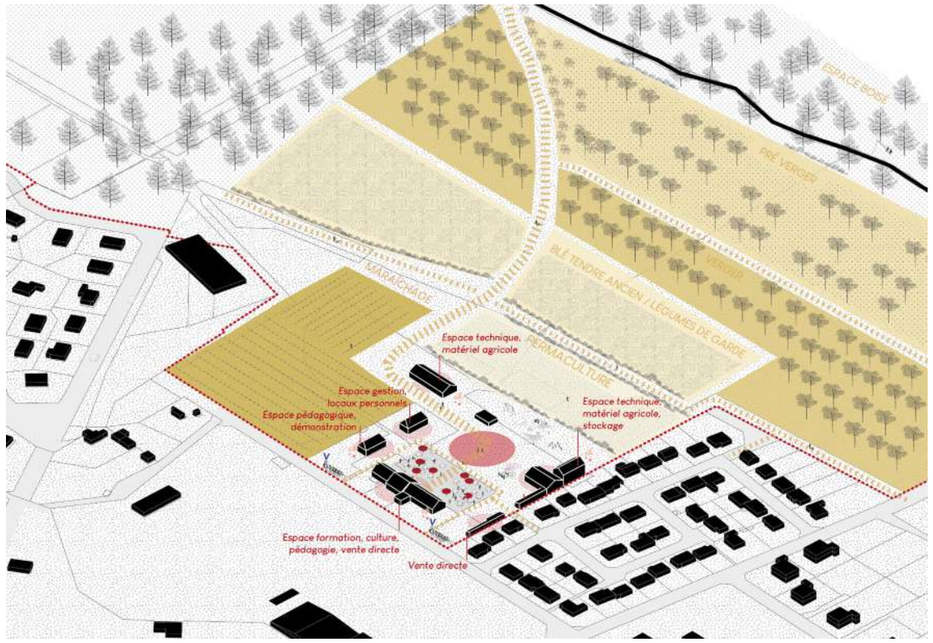

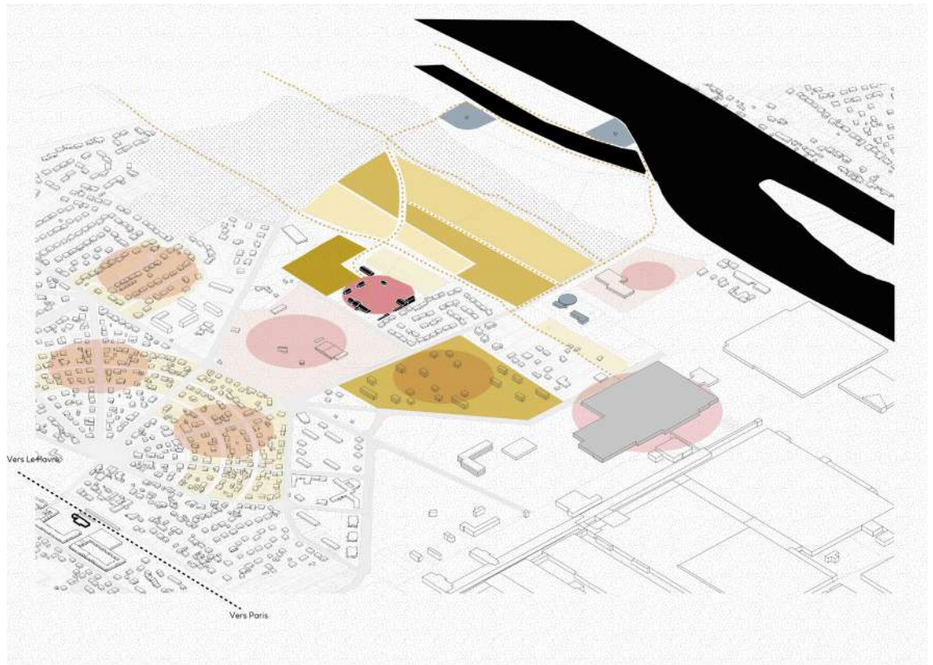

<u>En haut</u> : Ferme de la Garenne - projet pilote de transition agricole
<u>En bas</u> : Résonance du projet à l'échelle locale

<u>De l'essence du lieu au projet</u>

Haut : Démarche
Bas : Paysage depuis les plateaux agricoles d'Epône

Ensa Paris-Belleville 2022/2023 DSA Projet-Urbain

Les Sols Habités

Une deuxième vie pour les entre-deux

Samia Lamgamat, Ella Kfoury,
Amir Koubaa
Pays : France
Villes : Mureaux, Flins-sur-Seine, Abergenville
Encadrants projet : Patrick Henry,
Charles Rives, Arthur Poiret

Le projet se veut une requalification des entre-deux du territoire de Seine Aval, afin de leur apporter plus de qualité et redéfinir leur rapport avec le grand paysage, L'objectif est de retisser ce territoire morcelé, tant dominé par la voiture, et d'aboutir à un cadre de vie agréable et décarbonisée.

Suite aux arpentages réalisés sur le territoire de Seine Aval, nous étions marqués par la richesse du paysage de ce territoire fragmenté. Ce paysage est l'un des atouts de ce territoire et est fait de l'alternance de massifs boisés, de noyaux urbains, de grandes emprises industrielles et plateaux agricoles... Ceci a donné naissance à des espaces d'entre-deux et de délaissés qui nous ont beaucoup interpellé, et attisé notre curiosité.

Notre méthodologie est définie par 5 grandes étapes :

1- Identifier les zones à usage monofonctionnel.

2- Identifier les espaces d'entre d'eux, définies par des espaces délaissés ou en attente qui marque la limite ou la fragmentation entre de différentes entités et qui peuvent être qualifiés d'interfaces.

3- Recenser et analyser les différentes friches présentes sur notre territoire.

4- Créer une trame de connexion du terrain liée avec les interfaces identifiées afin d'aboutir à un développement harmonieux du territoire.

5-Les friches récupérées vont être la dilatation de ces trames, de façon à ce que chaque entre d'eux devient un lieu potentiel d'un projet, assurant des liaisons entre les plaques mono fonctionnelle.

La présence de la Seine ainsi que le réseau d'infrastructure, a favorisé l'implantation de grandes emprises industrielles, accompagnées par plusieurs zones pavillonnaires, indispensables pour loger les salariés.

L'analyse des déplacements des salariés pour se rendre aux zones d'activité économiques des Mureaux, Flins Sur Seine et Aubergenville, a montré que la voiture est le moyens de déplacement le plus utilisé, pour des trajets, souvent de moins de 6KM.

Le projet propose un réseau de mobilité douce, basé sur une critique du schéma directeur cyclable de GPS&O, impliquant une matérialité soutenable, et accompagné d'une opération de renaturation et requalification des entre-deux.

#Entre-deux #Mobilité douce #Interface

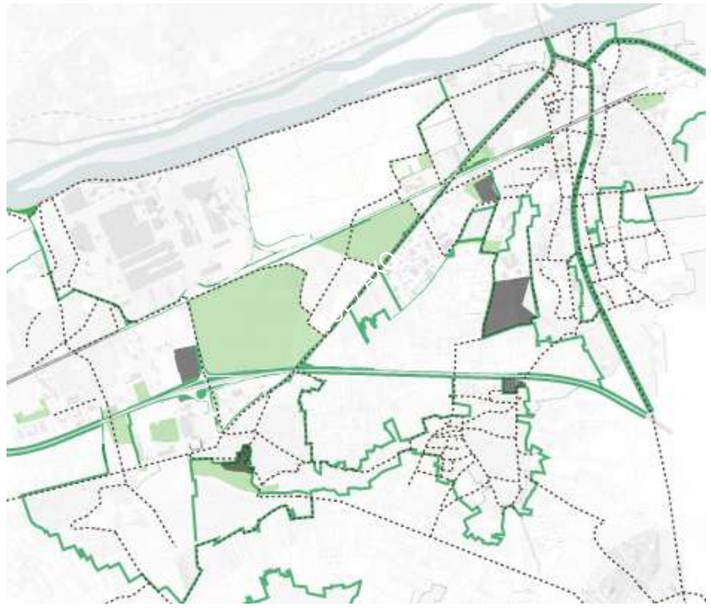

Haut : Plan d'intervention
Milieu : Interface urbain agricole
Bas : Parcours Pôle, Gare, Seine, ZAE

Ensa Paris-Belleville 2022/2023 DSA Projet-Urbain

#Entre-deux #Mobilité douce #Interface

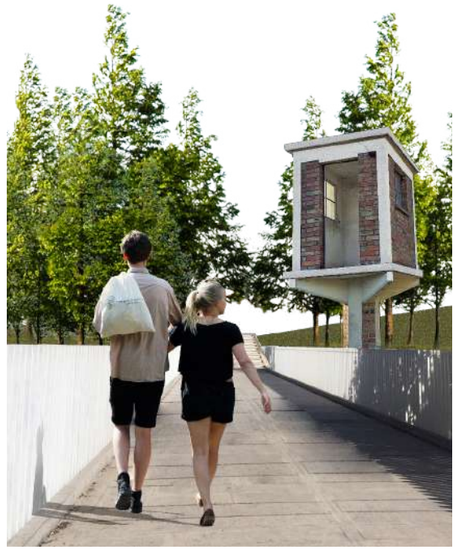

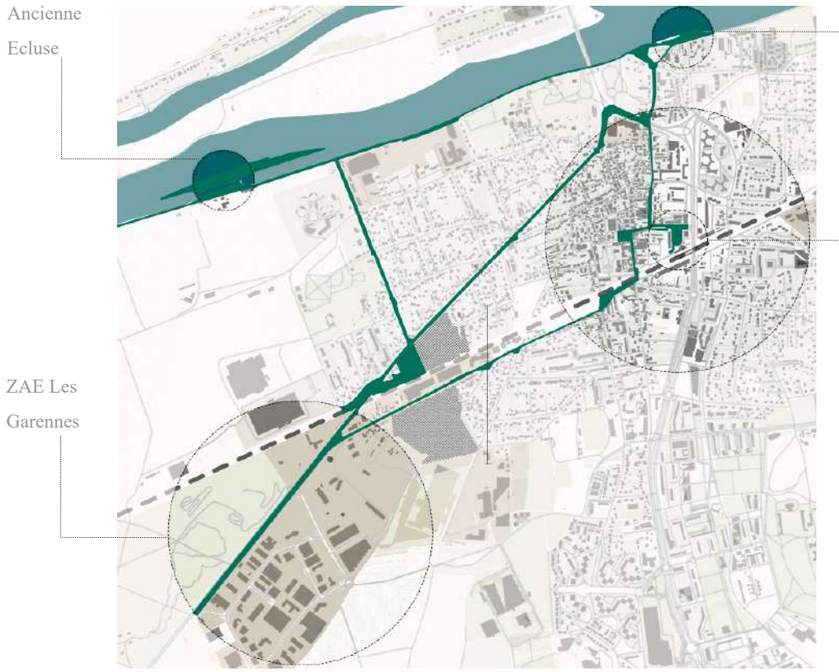

Haut : Réaménagement de l'ancienne écluse
Bas: Chemin halage et place Bellevue

Les Sols Habités

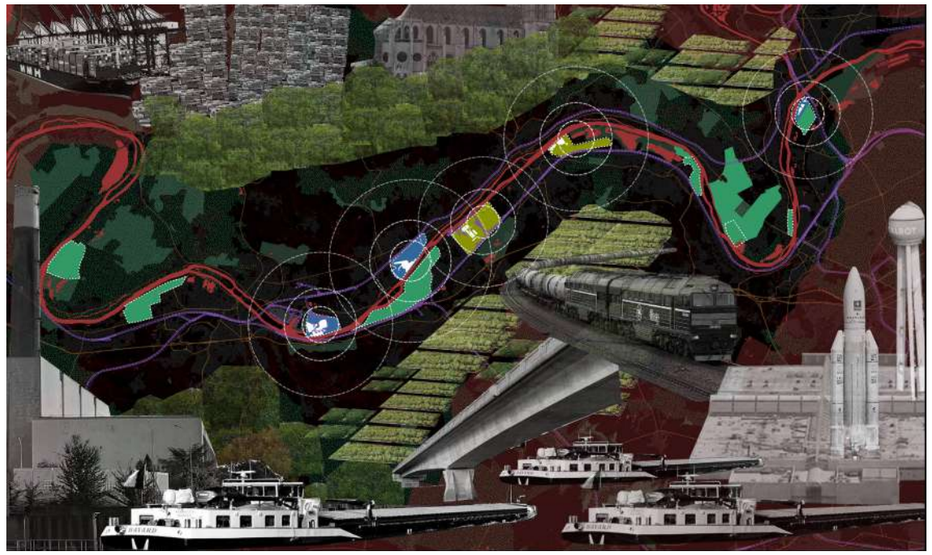

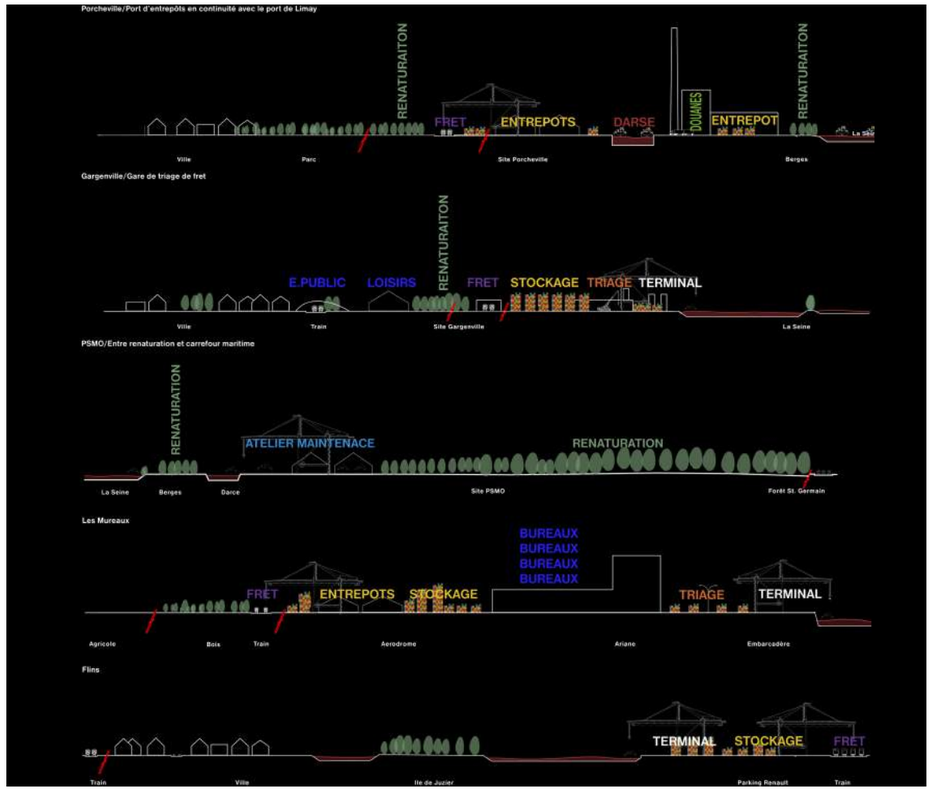

Haut: Un port linéaire au coeur du territoire Seine-Aval
Bas : Cinq lieux (Porcheville, Gargeville, PSMO, Les Mureaux, Flins), Un seul programme

Ensa Paris-Belleville 01/2022 DSA Projet-Urbain

Occuper, transformer, mutualiser : Le réseau fluvial de la Seine Aval en question

Alonso Lopez, Sofiane Mouri, Jad Oueidat
Pays : France
Ville : Grand Paris Seine Ouest
Encadrants projet : Patrick Henry, Charles Rives

Le long des rives de la Seine regorge de sites et d'infrastructures gigantesques en friche ou sous-exploitées. Et si on mobilisait ce foncier déjà imperméabilisé pour ralentir l'artificialisation des sols, préserver la biodiversité et accompagner le développement d'un territoire.

Avec l'arrivée du canal Seine Nord Europe, les acteurs du territoire Seine-Aval ont commencé à aménager un nouveau port logistique à la confluence de la Seine et de l'Oise sur un site au fort potentiel de biodiversité. Est-il judicieux d'imperméabiliser ce sol pour construire une énième enclave compte tenue des échéances et des bouleversements climatiques à venir ?
Il s'avère que le territoire Seine-aval regroupe un nombre important de potentialités de projet le long de la Seine. Grâce un travail d'arpentage, d'inventaire et d'analyse Cinq lieux ont été sélectionné selon des critères comme la surface des sites, le taux d'imperméabilisation des sols, le statut et les programmes des sites, la connexion au réseau de transport ainsi que le rapport à l'eau.
Le projet va mobiliser ces cinq lieux distants de 32 km qui totalisent une surface 230 ha pour penser un port éclaté linéaire relié non seulement par le flux fluvial mais aussi par le réseau ferré parallèle à la Seine. Le but d'une telle entreprise est de construire un établissement portuaire autour de 4 grands axes : Mobiliser les moyens existant sur le territoire, Prendre en considération l'équation sol imperméable/ perméable (Renaturation et future extension), Inclure différents acteurs locaux avec un droit d'usage du réseau portuaire et enfin composer avec les alentours des sites portuaires (Berges, bois, villes, forets, patrimoines, cheminements piétons…).
Dans un temps court, l'objectif est d'occuper et de transformer le foncier disponible en friche pour accueillir les activités d'un port logistique (des entrepôts, des zones de stockage de conteneurs, bureaux, gares ferroviaires, darses…). Dans un temps long, l'objectif est de mutualiser les sites en activité pour concentrer les usages portuaires sur une courte distance ou encore prévoir une future extension.
L'image du territoire voulu par ce projet est un certain équilibre entre développement économique, grand paysage, biodiversité et qualité de vie urbaine.

#Port #Friches #Transformation

Occuper, transformer, mutualiser : Le réseau fluvial de la Seine Aval en question

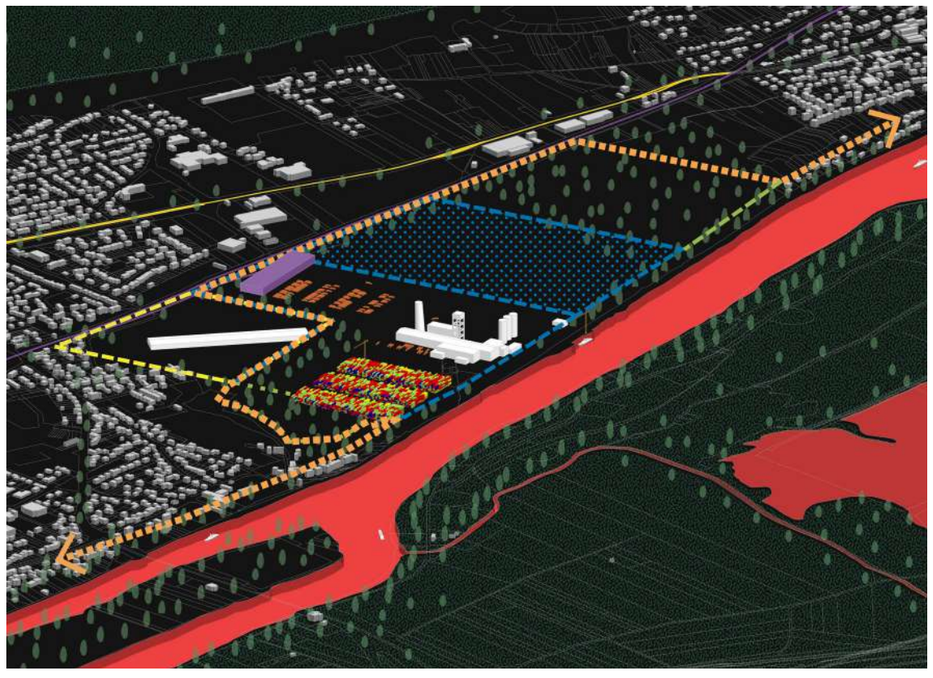

Haut : Site Porcheville
Bas : Site Gargenville

Ensa Paris-Belleville 01/2022 DSA Projet-Urbain

#Port #Friches #Transformation

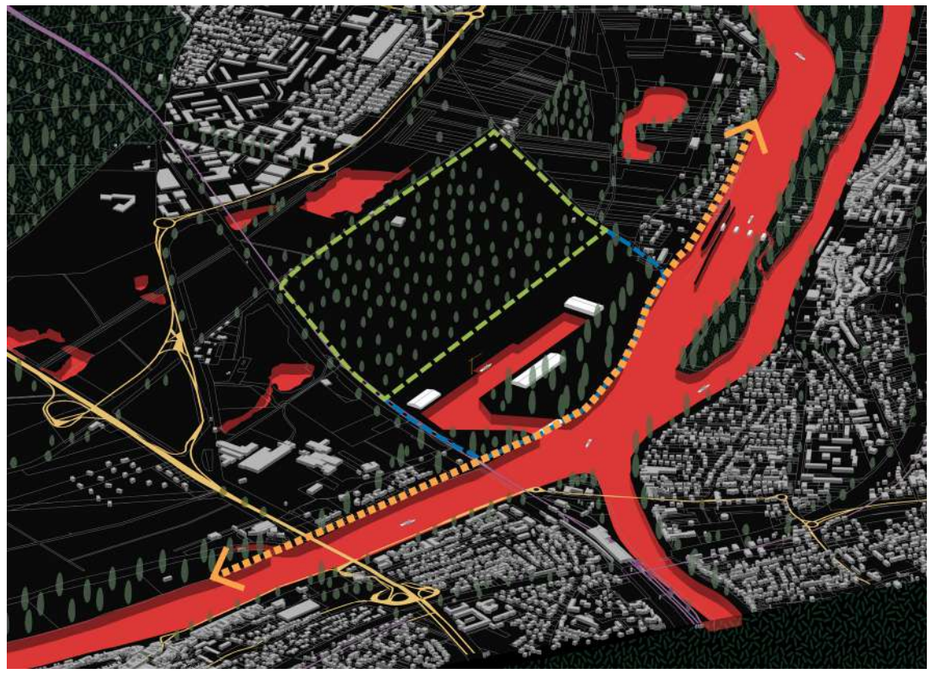

Haut : Site PSMO
Bas : Un téritoire entre Usage, paysage et identié du lieu

Occuper, transformer, mutualiser : Le réseau fluvial de la Seine Aval en question

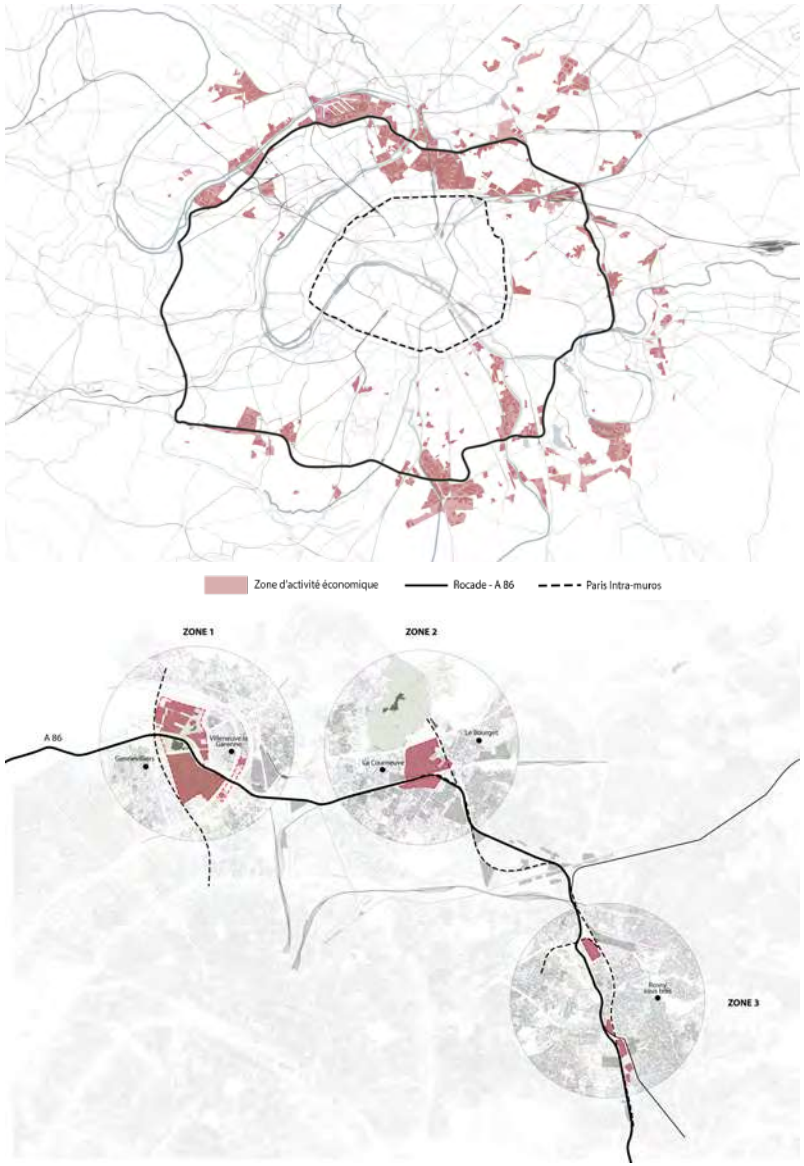

Image 1 : La rocade – Carte des ZAE
Image 2 : Les zones d'intervention

Ensa Paris-Belleville 02/2023 DSA Projet-Urbain

La remise en jeu des grandes emprises logistiques en déshérence

Cas d'étude nord est de l'ile de france

Ghoussoub Audrey, Saliba Maya, Zgheib Elie
Pays : France
Ville : Paris
Encadrants projet : André Lortie, Patrick Henry

Le projet porte sur l'étude des dynamiques des espaces productifs en Île-de-France et permet d'explorer le contexte général dans lequel ces zones en déshérence s'insèrent au niveau du fonctionnement de la métropole parisienne en constante extension.

Dans le cadre de notre approche nous nous sommes penchés sur la partie Nord Est de l'Ile de France qui s'insère dans une rocade de la A86 avec le RER B, C et E qui y sont tangentiels et les zones d'activités économiques (entrepôts, centres commerciaux, bâtiments de production industriels) attenantes formant un chapelet d'espaces d'activité le long de ces infrastructures.

Il s'en dégage un ensemble d'espaces logistique formant un couloir économique indispensable au fonctionnement de la métropole.

Mais ces espaces se trouvent graduellement rejetés de plus en plus loin des villes pour des questions de nuisances, de pression foncière, et de facilité d'accessibilité.

Or dans un contexte où les grandes villes cherchent à freiner leur étalement afin de briser le cycle d'extension constante, il nous semble nécessaire de maintenir les zones d'activité situées le long de la A86 à proximité de la métropole.

Or nous sommes actuellement à une époque charnière ou nous pouvons encore influencer l'évolution de ces zones d'activité avec des stratégies d'action dont il serait intéressant d'explorer la mise en place afin d'assurer une meilleure transition et mieux répondre aux urgences actuelles : Mobilité fonctionnelle, mixité d'usages, ancrage territorial durable.

Afin d'explorer les possibles qui seront générés par la mise en réseau de ces mobilités pour le cheminement de marchandises et leur impact sur les zones d'activités et leur maintien, nous allons nous lancer à partir de l'hypothèse que cette cohérence de mobilités a été mise en place.

Cela nous permettra d'explorer : « comment repenser le fonctionnement de ces zones d'activités actuellement mises sous tension pour qu'elles soient pérennisées et deviennent des catalyseurs d'évolution pour la zone en s'intégrant de manière plus cohérente dans leur territoire ? »

Texte : Présentation du projet

#Mobilité fonctionnelle # Mixité d'usages #Ancrage territorial durable #Continuité paysagère

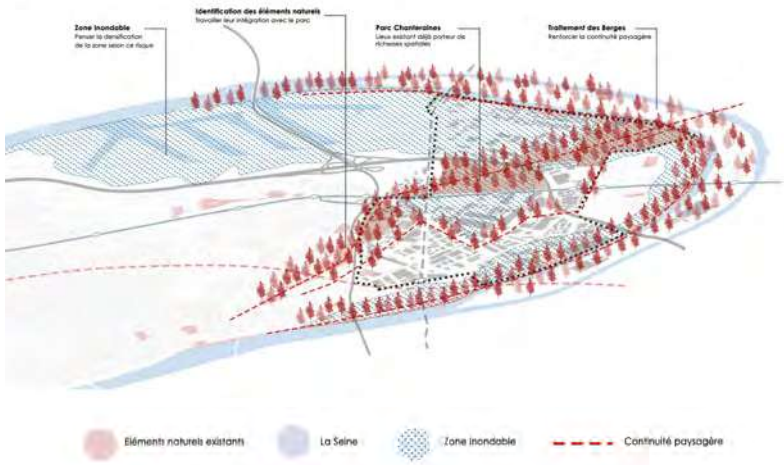

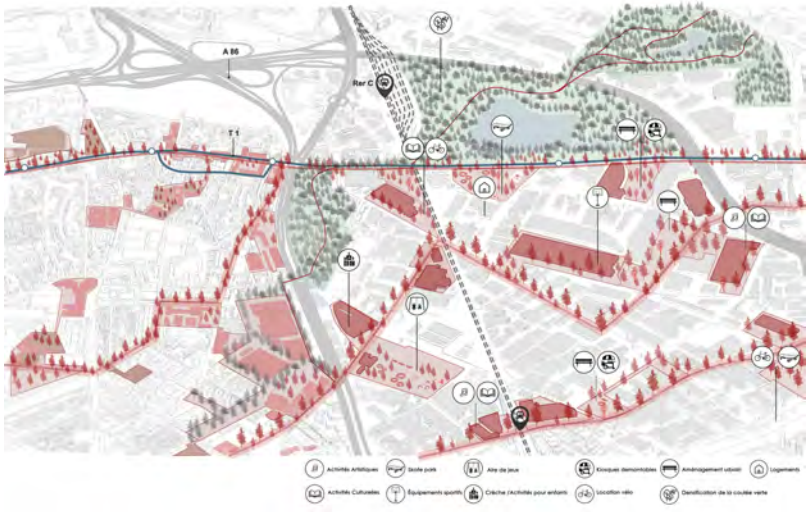

Image 1 : Renforcer les continuités paysagères - Zone 1
Image 2 : Transformation des franchissements en véritables axes urbains - Zone 1

La remise en jeu des grandes emprises logistiques en déshérence

#Mobilité fonctionnelle # Mixité d'usages #Ancrage territorial durable #Continuité paysagère

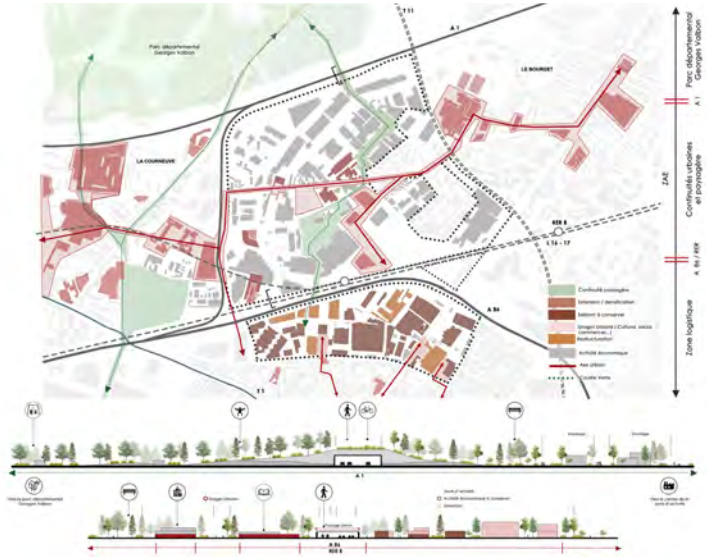

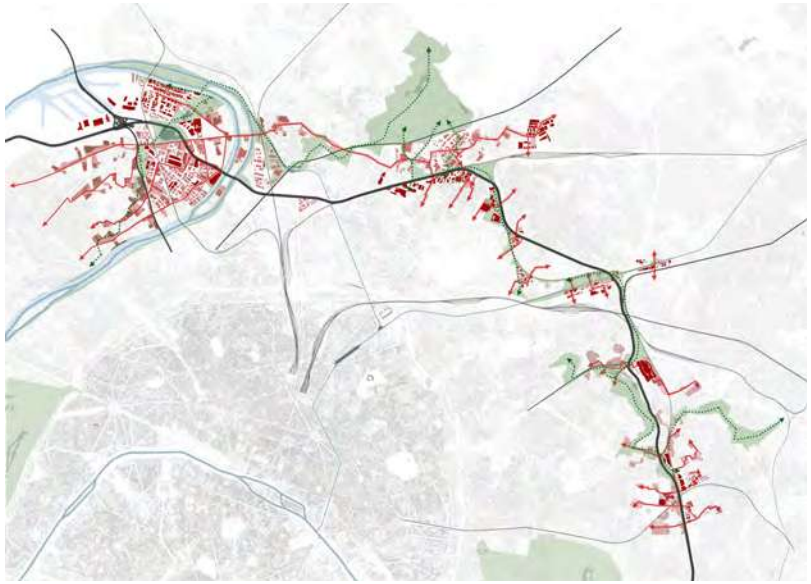

Image 1 : Nouveau fonctionnement de la zone 2

Image 2 : État projeté

La remise en jeu des grandes emprises logistiques en déshérence

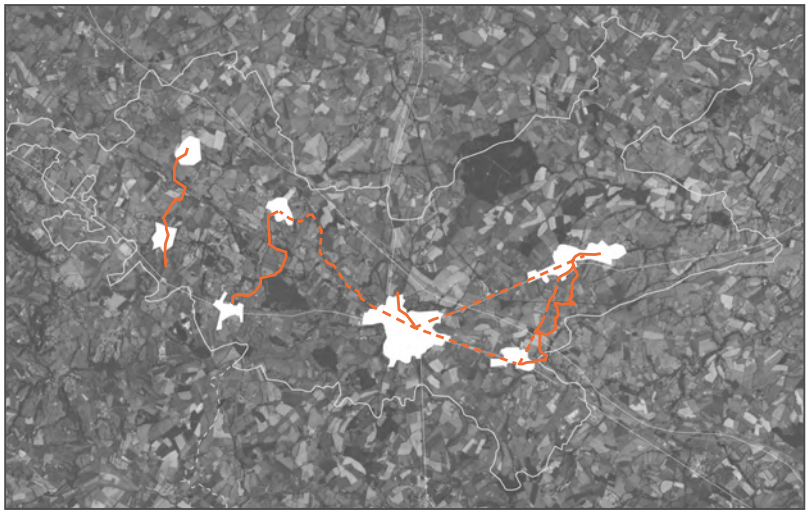

Image 1 : Carte synthétique des travaux de diagnostics «pilliers du vivre et du visiter»
Image 2 : Vers de nouveaux réseaux de mobilités, un nouvel écosystème rural

La solidarité communale, une stratégie territoriale

Léane Sondag

Pays : France
Ville : Mauléon
Encadrants projet : André Lortie, Patrick Henry

Ce projet d'étude identifie les différents impacts, conséquences et devenirs de la péri-urbanisation en milieu rural sous l'axe des ressources locales, des mobilités et du tourisme. Grâce à un travail de diagnostics, d'identification des leviers d'actions et de stratégies urbaines, ce travail va raconter comment développer une solidarité communale à travers le projet territorial.

La communauté de communes de Mauléon, labellisée « village étape » et « petite cité de caractère », située dans le département des Deux-Sèvres est constituée de 7 unités urbaines. Au fil des années, ces centres bourgs se retrouvent écartés et vidés d'activités du à une concentration des activités autour de la commune mère expliqués par l'étalement urbain et la dépendance automobile. Ce territoire possède de nombreux atouts paysagers, historiques etc. liés à ses ressources locales. Celui-ci souffre cependant d'un fort investissement des projets de requalification urbaine, de mise en valeur du patrimoine et d'une concentration des activités au niveau de la commune centre qu'est Mauléon, au détriment des autres communes.

Nous pouvons donc nous demander : pourquoi concentrer les projets touristiques, urbains, de rénovation, autour de la commune mère ? La problématique soulevée est donc : comment développer une solidarité communale à travers le projet territorial ?

Le levier d'action de ce projet est l'écotourisme - *volonté locale déjà présente, en développement à Mauléon* - en s'appuyant sur des axes/réseaux de mobilités douces et de services, dans un but touristique en premier lieu.
Cependant, ces aménagements vont également être destinés pour les locaux. Ce levier, accompagné des ressources locales, vont être un véritable moyen pour développer de nouvelles stratégies urbaines dans le territoire.

Les premiers aménagements vont porter sur la création de bandes cyclables et de nouveaux chemins pédestres, engendrant par la suite de nouvelles stratégies urbaines entre les différentes communes. Ces aménagements ont pour but de valoriser le paysage local, créer de nouveaux usages pour les habitants afin de favoriser de nouveaux modes d'habiter et de se déplacer dans le territoire.
Le développement d'une stratégie communale solidaire est une vraie orientation de projet, majeure pour ce territoire, afin de créer un véritable écosystème local.

Texte : Présentation du projet

#ruralité #mobilités #tourisme
#ruralité #mobilités #tourisme

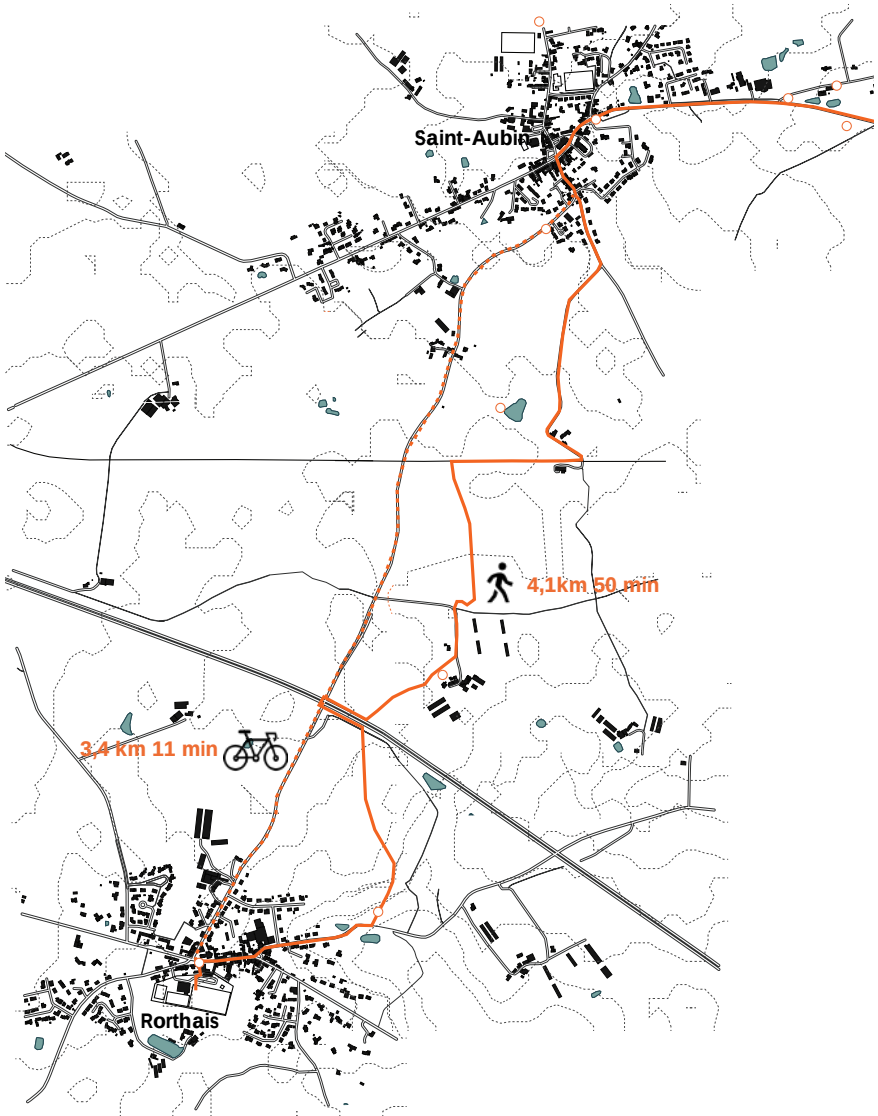

Image 1 : Section Saint-Aubin/Rorthais - les mobilités touristiques comme levier d'action

La solidarité communale, une stratégie territoriale

Ensa Paris-Belleville XX/201X DSA Projet-Urbain

#ruralité #mobilités #tourisme

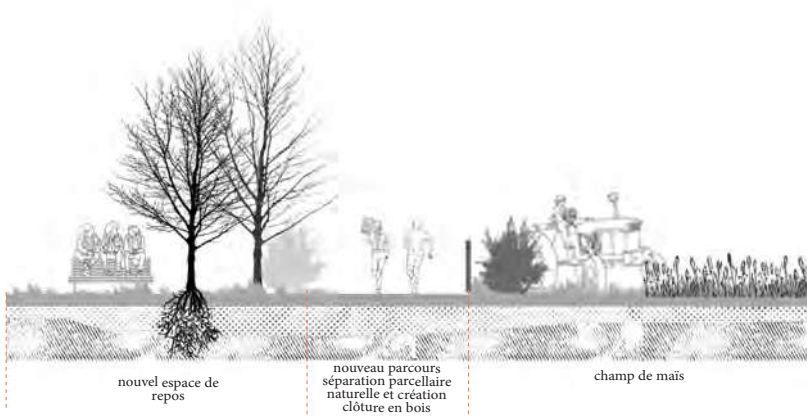

Image 1 : Intégration du nouveau parcours dans le paysage
Image 2 : Nouvelles stratégies urbaines à Rorthais - pôles de réseaux et de mobilités

La solidarité communale, une stratégie territoriale

Photographie : les trois zones majeures de Jounieh
Photographie: vue sue la baie de Jounieh

Jounieh

une reconnexion avec le patrimoine naturel

Jessica Taouk

Pays : Liban
Ville : Jounieh
Encadrants projet : André Lortie, Patrick Henry

Dans la ville de Jounieh, un développement urbain en rupture avec son contexte. Bien que les habitants de cette ville côtière soient à proximité de deux composantes naturelles majeurs et identitaire de la région: mer et montagne, ils les remarquent à peine

Jounieh est une ville côtière du Liban, située à 20 km du nord de Beyrouth. Elle s'étale autour d'une baie de 4 km sous un promontoire montagneux s'élevant à pic jusqu'à 550 mètres.
Durant la guerre civile au Liban (1975-1990), Jounieh a connu une croissance économique grâce au développement de son port au dépend du port de Beyrouth, la capitale. Ce contexte a permis un développement urbain anarchique et parfois illégal allant jusqu'à la privatisation du littorale publique. Le tracé et l'installation d'une autoroute tout au long du littorale libanais et passant par Jounieh a eu pour conséquence d'accentuer d'avantage la séparation entre la ville de son contexte naturel et la division de cette dernière en deux parties. Cette autoroute a subit des mutations depuis son implantation jusqu'à présent. Notamment par l'installation des équipements et des commerces vers le long de cet axe de circulation causant son dysfonctionnement autoroutier. En même temps, ce dernier ne présente aucun élément permettant de le qualifier comme un « boulevard urbain ».
Inspiré par, le passé où la ville était encore en harmonie avec son patrimoine naturel, le présent qui nous informe des besoins des habitants et le futur qui nous prévient des risques de catastrophe naturel liés aux montées des eaux de la mer méditerranée, ce projet trouvera ses lieux d'interventions et sa méthodologie adéquate pour reconnecter Jounieh avec son patrimoine naturel.
Afin de rétablir une communication entre les trois composantes majeures de la ville (montagnes, tissu urbain et mer), les liens ou les routes véhiculaires traversent l'autoroute seront repensées avec, leurs points de « départ » qui inviteront vers les milieux naturels de la ville et leurs « aboutissements » qui traduiront la reprise de la mer comme espace public. Avec le développement de ces liens et en continuité avec la transformation des aboutissements, des modifications seront apportées à l'autoroute et à la route côtière.

Texte : Présentation du projet

#Patrimoine naturel #connexion #transformation urbaine

#Patrimoine naturel #connexion #transformation urbaine

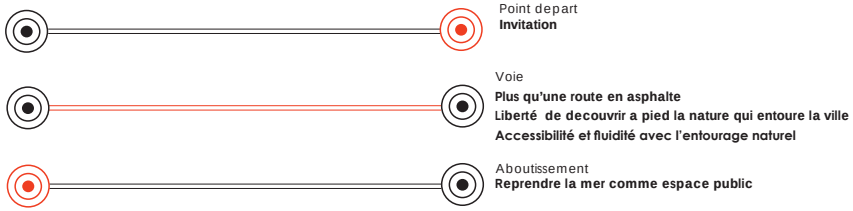

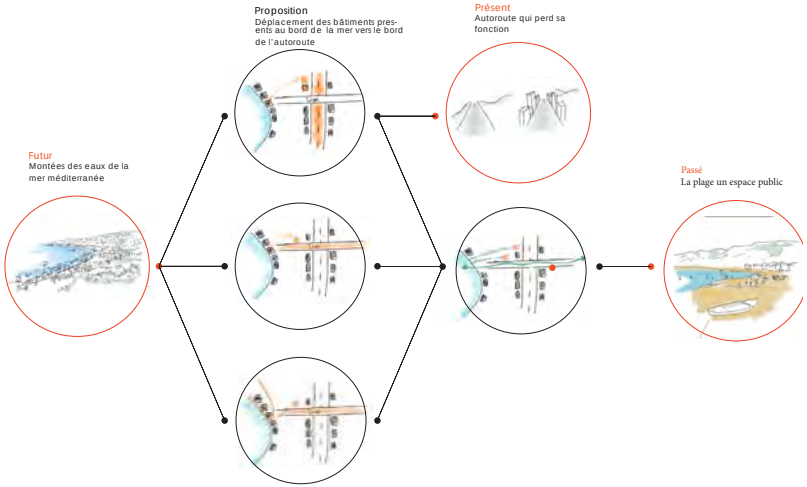

Shemas : les lieux d'interventions
Shemas: La strategie d'intervention sur les liens
Diagramme : Propositions - reprendre la plage comme espace public (aboutissement des liens)

Jounieh I une reconnexion au patrimoine naturel

Ensa Paris-Belleville 02/2023 DSA Projet-Urbain

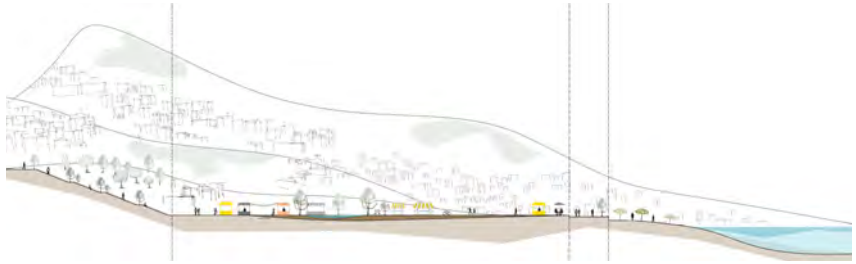

Coupe : Connexion entre la ville montagneuse et la mer
Carte : Amenagement urbain pour une reconnexion avec la mer et la montagne

Jounieh I une reconnexion au patrimoine naturel

#Patrimoine naturel #connexion #transformation urbaine

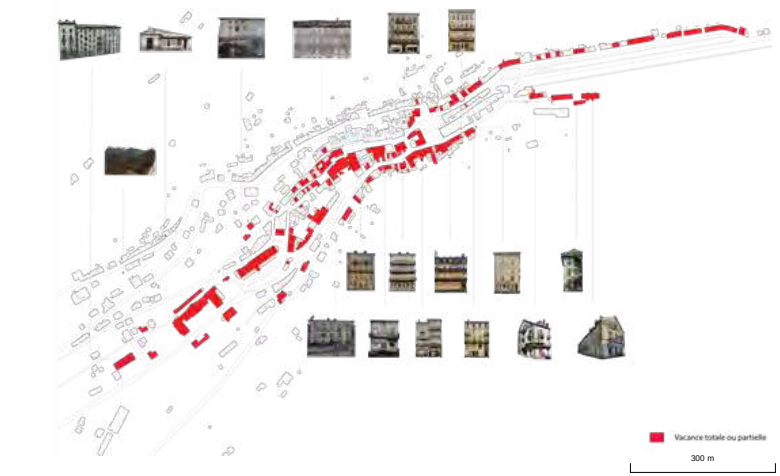

Carte 1 : Carte des constructions vacantes ou en ruine dans le centre-bourg
Photo 2 : Le centre-bourg dense en fond de vallée

Ensa Paris-Belleville 02/2023 DSA Projet-Urbain

Réactivation d'une petite ville en déprise
Plombières-les-Bains au défi de la monoactivité touristique

Yosra Touati

Pays : France
Ville : Plombières-les-Bains
Encadrants projet : André Lortie, Patrick Henry

Ce projet identifie les situations de déclin et les leviers d'action possibles pour des adaptations dans l'image de la ville touristique et ce que ceci rapporterait à la commune et au territoire. Afin de tester des modèles alternatifs à la saisonnalité et la monoactivité touristique.

La commune de Plombières-les-Bains est une ville thermale appartenant au département des Vosges, avec un patrimoine naturel et architectural riche datant de l'époque romaine et des temps de Napoléon III.

Elle souffre d'une dévitalisation d'après-tourisme et se voit se vider de ses habitants et de son activité.Ceci se traduit par un phénomène de vacance des logements, de friches et de fermetures de services et commerces. La commune est un cas emblématique de la situation de petites villes françaises qui pourraient, en l'absence de projet de revitalisation, se transformer progressivement en musée à ciel ouvert.

Dans le scénario ou le tourisme thermal se redéveloppe à Plombières-Les-Bains :
Comment réactiver la ville par de nouvelles activités qui réconfortent le tourisme thermal et évitent cette mono activité donc la dépendance économique à celle-ci?

Comment mettre en œuvre une politique de revitalisation à travers une démarche qui fait intervenir les ressources existantes dans le territoire ?
Quelles adaptations dans les centres touristiques en déprise pour en faire un lieu qualitatif pour les locaux, les visiteurs et l'intercommunalité ?

On se propose donc dans ce projet d'étudier le scénario d'une ville thermale qui conjugue tourisme et qualité de vie saine pour les habitants et l'intercommunalité Ceci implique des adaptations dans les activités économiques et l'image de la ville. En agissant sur la boucle du processus du déclin et ses 4 spirales : spirale de la forme urbaine, spirale socio-économique, spirale fiscale et démographique et en mobilisant les ressources du territoire et cultivant les richesses autrement, on montre ce qu'on pourrait faire dans la commune en terme de projet économique ancré dans le local et tourné vers des circuits courts.

Texte : Présentation du projet

#déprise #réactivation #serres agricoles

Réactivation d'une petite ville en déprise Plombières-les-Bains au défi de la monoactivité touristique

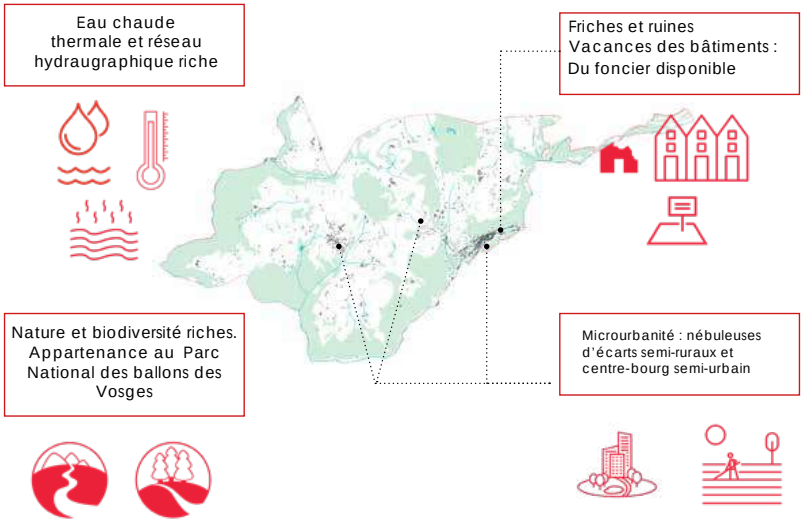

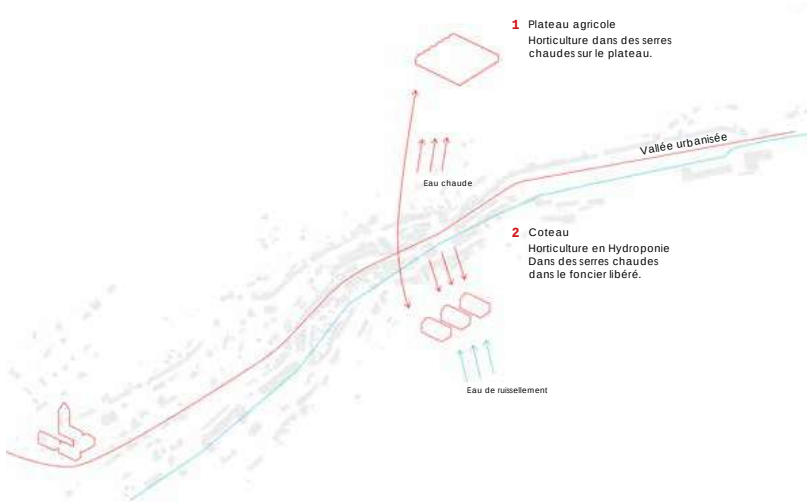

Image 1 : Ressources présentes dans la commune et mises en jeu dans sa réactivation
Image 2 : Schéma présentant le projet agricole de serres dans la commune

Ensa Paris-Belleville 02/2023 DSA Projet-Urbain

#déprise #réactivation #serres agricoles

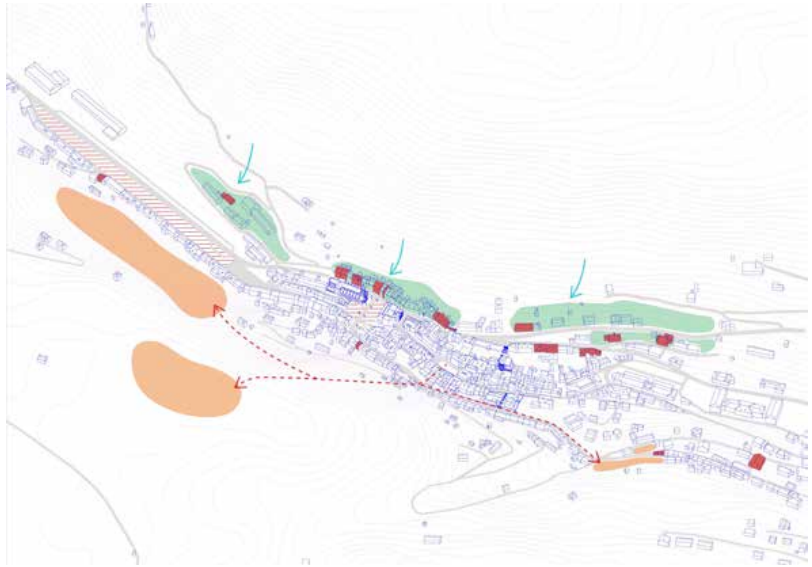

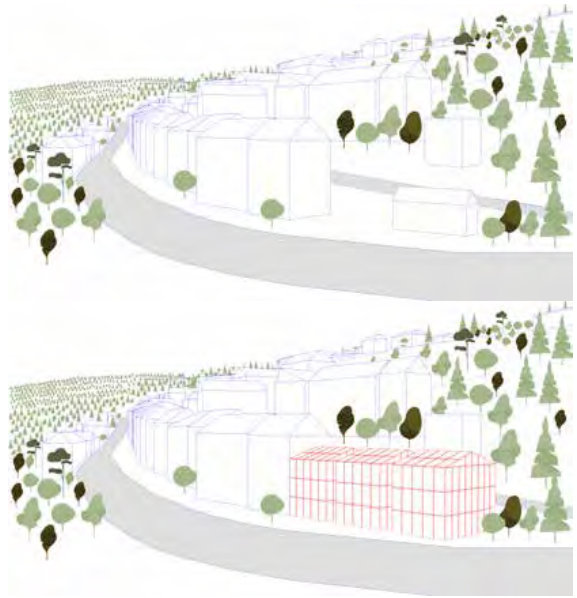

Axono : Axono de localisation des interventions
Perspective : Un avant/après l'implantation de serres agricoles sur un foncier libéré

Réactivation d'une petite ville en déprise Plombières-les-Bains au défi de la monoactivité touristique

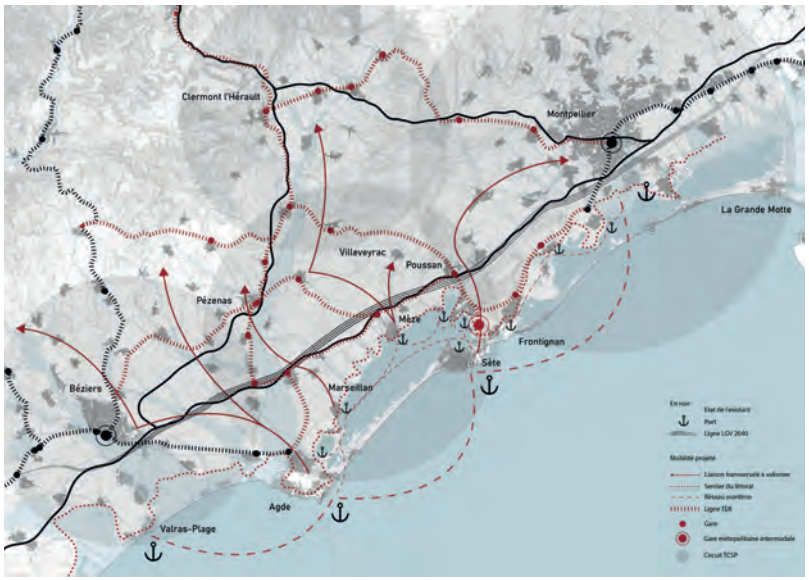

Image 1 : Document issus du PFE : Golfe du Lion
Image 2 : Document issus du PFE : Enjeux

Ensa Paris-Belleville 02/2023 DSA Projet-Urbain

L'épaisseur du littoral, du concept à une réalité territoriale

Mélissa Chambaud

Pays : France
Ville : Territoire de l'étang de Thau
Encadrants projet : André Lortie, Patrick Henry

L'objectif de ce mémoire est de confronter des projets issus d'un processus de création libre et ouvert à un certains nombres de contraintes du réel afin de faire ressortir les limites de la réalisation du concept d'épaisseur littorale.

La montée des eaux va modifier la géographie du territoire de l'étang de Thau fortement impacté de par sa faible latitude. Afin d'éviter une situation de crise, une recomposition territoriale s'appuyant sur les dynamiques territoriales est à engager dès aujourd'hui.

Quatre étudiantes d'architecture des ENSA de Montpellier et Paris Val de Seine ont proposé une vision de cette adaptation au travers de leur PFE intitulé « Thau, horizon 2100, Prospective d'adaptation d'un territoire à une nouvelle géographie ». Ce PFE a été encadré en partie par Denis Lacroix, prospectiviste à l'IFREMER.

Ce PFE dresse dans un premier temps une prospective de l'étang de Thau à l'échelle territoriale. Il permet de sortir certaines dynamiques d'interventions. À la suite de cela, les étudiantes ont chacune développé une posture du territoire à plus petite échelle.

L'objectif de ce mémoire est de comprendre les limites opérationnelles de mise en place du concept de l'épaisseur littorale. C'est pourquoi ce mémoire s'appuie sur ces travaux afin d'en faire sortir des grands axes d'intervention. Ces interventions ont été par la suite confronter à certaines contraintes du réel. Ces contraintes du réels sont devenus les dénominateurs communs à partir desquels les projets ont été comparés et analysés.

Cette analyse a permis de faire sortir plusieurs réflexions sur le modèle d'urbanisme d'aujourd'hui.

Texte : Présentation du projet

#montéedeseaux #gouvernance #processus

#montéedeseaux #gouvernance #processus

L'épaisseur littorale, du concept à une réalité territoriale

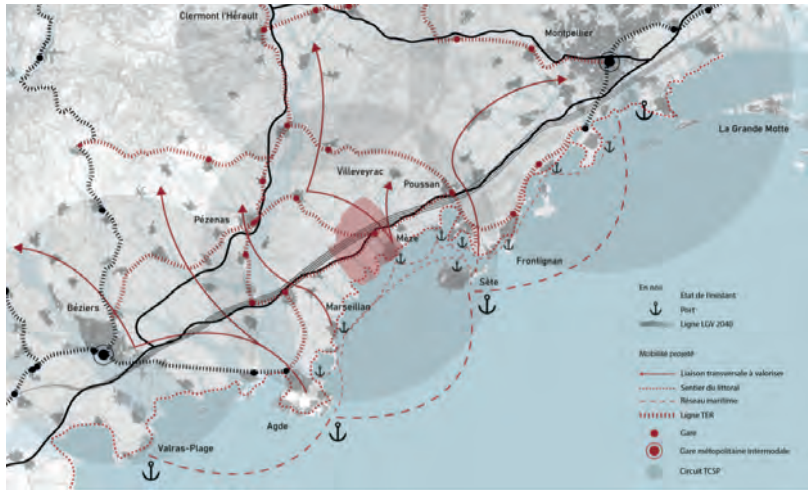

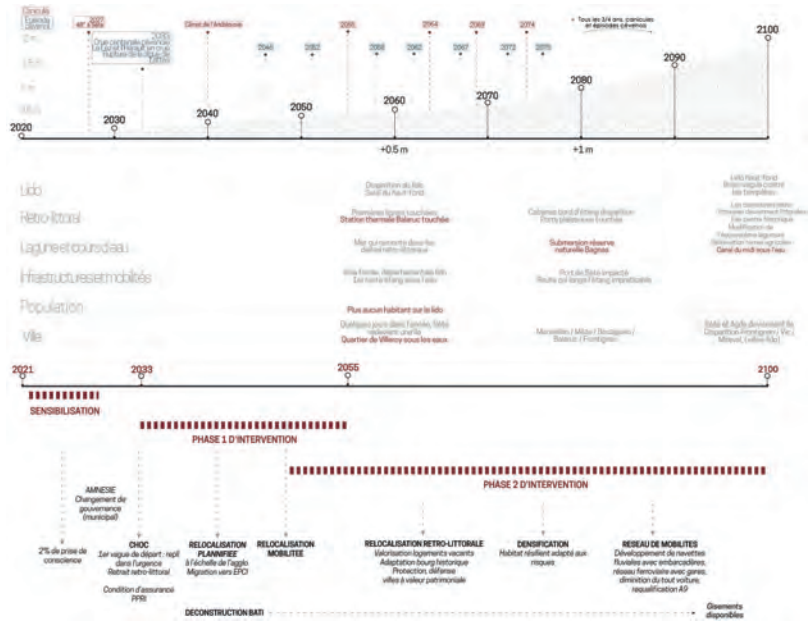

Image 1 : Document issus du PFE : Nouvelle géographie
Image 2 : Document issus du PFE : Prospective

Ensa Paris-Belleville 02/2023 DSA Projet-Urbain

#montéedeseaux #gouvernance #processus

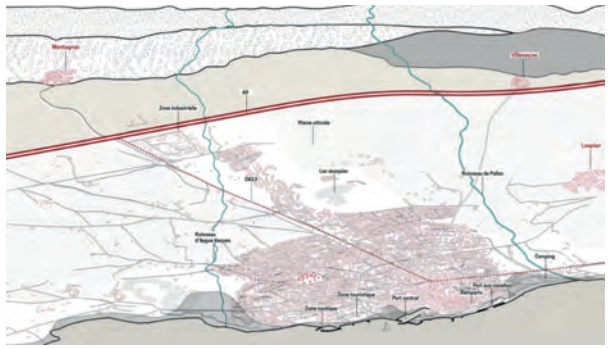

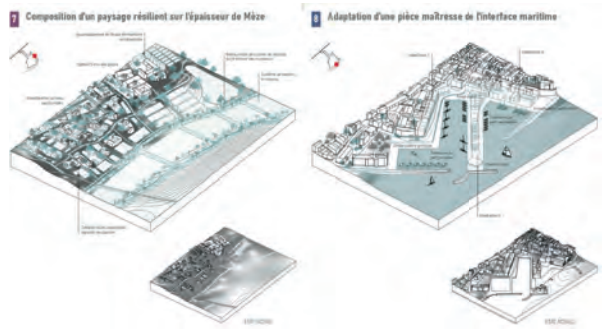

Image 1 : Document issus du PFE : Projet M.Chambaud / J.Dronneau
Image 2 : Document issus du PFE : Projet A.Garcia
Image 3 : Document issus du PFE : Projet I.Le Mée

L'épaisseur littorale, du concept à une réalité territoriale

Photographie: Songdo et son parc central
Carte : Projets de villes nouvelles en cours de construction, projetés ou annulés depuis les années 2000

Villes Nouvelles & villes intelligentes

Tristan HUGUEN
Pays : Corée du Sud
Villes : Songdo / Séoul
Encadrants projet : André Lortie, Patrick Henry

La production de villes «durables» et «écologiques» par le numérique et l'automatisation, réelle avancée ou simple outil de promotion ?

Dans un cadre de mise en valeur du patrimoine local, d'une meilleure gestion des ressources et du développement de principes constructifs à bilan carbone relativement faible, le projet consiste à repenser les cycles de vie de la pierre et la gestion des carrières de pierre, en regroupant les acteurs de la filière en un lieu de mutualisation : le RoCab.

Depuis le début du XXIème siècle, les enjeux locaux et internationaux ont évolué et la production des villes ne relève plus des mêmes problématiques. Dans le cas de la Corée du Sud, le pays a plus faible taux de natalité au monde et la croissance démographique est très faible, on peut en déduire logiquement que les projets de villes nouvelles répondent à d'autres enjeux que simplement loger sa population comme cela pouvait être le cas dans les années 1960.
Ces nouveaux enjeux que nous connaissons bien: densité et etalement urbain, congestion, consommation énergétique, gestion des ressources, qualité de vie, inégalités sociales, accès aux services, résilience face au climat et aux risques naturels
En réponse à ces problématiques, un nombre croissant de projets de villes nouvelles fleurissent à travers le monde: elles sont promues comme des sources d'expérimentation, de nouvelles manières d'habiter miracles qui résoudraiten les problèmes territoriaux contemporains.

Texte : Présentation du projet

#songdo#smartcity #villenouvelle

Située à proximité aéroport international, de la capitale, et face à la Chine, la création de la ville de Songdo s'inscrit dans une volonté de création d'un triangle d'or avec les villes de Yeongjeong et Cheongna, un site de développement économique semblable à un nouveau Singapour, attirant des investisseurs, avec notamment en 2002 la création d'une zone franche qui favorise l'implantation des entreprises et le libre échange par une baisse des taxes.

Au cœur de Songdo se trouve Songdo International City, sur laquelle nous allons nous concentrer car les outils de la smart city y sont les plus développés. En 2008, les premiers logements y ont été mis sur le marché, jusqu'aux années 2015 la ville avait du mal à attirer de nouveaux habitants et était décrite comme une ville fantôme, mais l'offre de travail grandissante a finalement attiré une jeune population qui s'y est installée.

Aujourd'hui, ses rues sont animées et ressemble à d'autres villes sud-coréennes. Une des stratégies de la ville pour attirer entreprises et institution, est sa promotion en tant que ville durable et écologique, lieu d'expérimentation, dont les outils et technologies permettent une faible pollution de l'air, une bonne qualité de vie, de faibles émissions carbones et une gestion des ressources optimisée.

Dans le débat actuel entre le low tech et le high tech comme solution à la crise énergétique, je me suis donc penché sur cet aspect que la ville met en valeur.
De manière générale, nous pouvons question la création même de la ville sur la mer jaune, Une des plus grandes opérations de poldérisation de l'histoire avec 4 milliards 400 millions de tonnes de sable
Mais nous allons nous intéresser dans le détail aux différentes stratégies propres à la Smart City, dans le but de gestion des ressources notamment l'eau, la collecte automatique des déchets, la consommation énergétique des bâtiments, l'efficacité des transports en commun, les différents capteurs présents dans l'espace public et la domotique au sein des logements pour optimiser le trafic et la consommation électrique.

Mais les bilans carbones et de consommation énergétique ne prennent en compte que l'utilisation de ces outils, et non leur fabrication.

Mon but est donc de réaliser une série de calculs pour déterminer le bilan carbone global de chacune des technologies employées, puis de comparer Songdo et Séoul, pour une population de 65 000 habitants, avec des résultats en kg C02/ jour.

Ce mémoire de recherche se traduit donc par l'analyse des différentes mécanismes de la ville de Songdo, et, par une série de calculs, la production de bilans écologiques en comparant cette ville nouvelle à sa grande voisine, Séoul.

Texte : Présentation du projet

Ensa Paris-Belleville 2023 DSA Projet-Urbain

#songdo#smartcity #villenouvelle

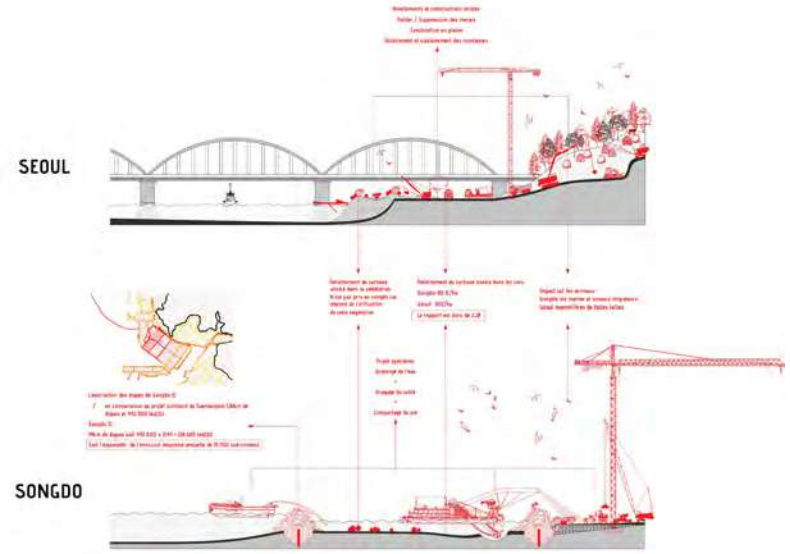

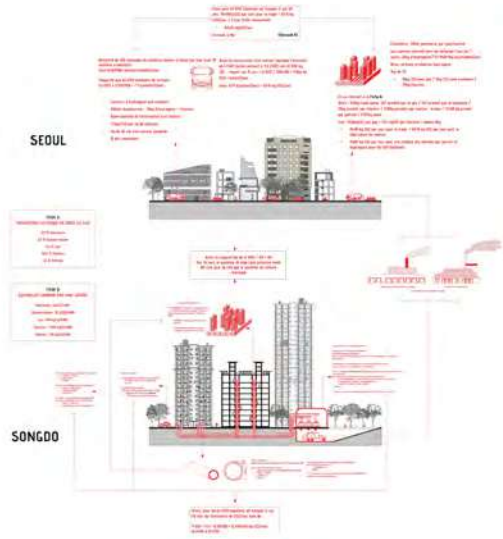

Coupe 1 et 2 : Comparaison entre les principes de construction de Songdo et Séoul

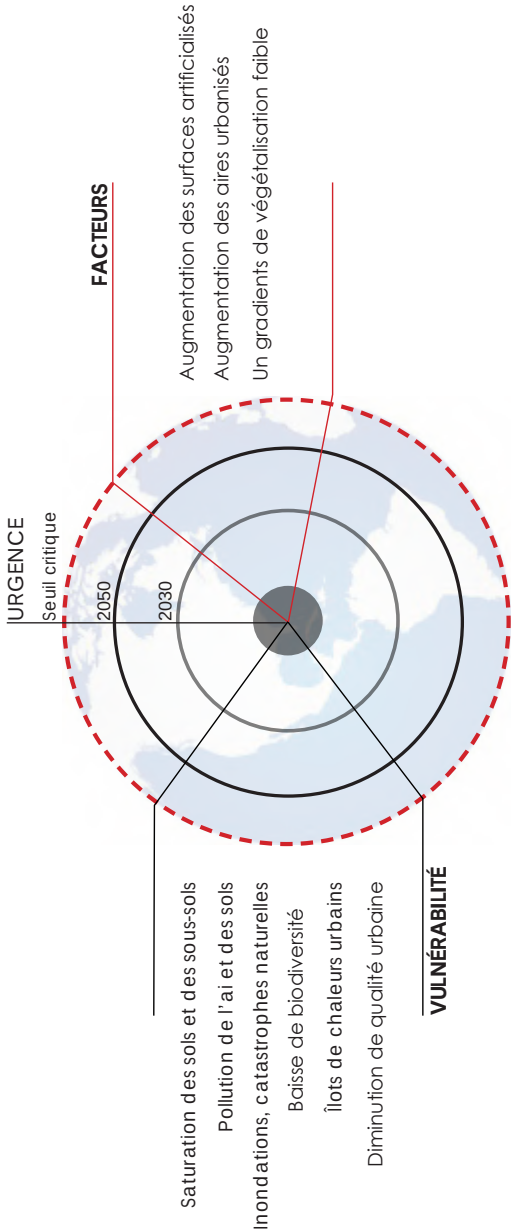

Image 1 : dérèglement climatiques et vulnérabilités territoriales

l'écosystème ville

Salma KHALFAOUI

Pays : France
Ville : Paris
Encadrants projet : André Lortie, Patrick Henri

La ville face au dérèglement climatique

Ce projet n'a pas la prétention de dicter une méthode précise sur la façon de faire la ville, de penser la transformation des lieux, des pratiques ou des paysages ou de proposer des solutions miracles sur la manière d'y intervenir. On s'intéresse ici à une démarche de recherche des bonnes pratiques et des bonnes méthodes pour comprendre les mutations territoriales autant sur le plan écologique, économique ou social, pour mieux y agir et pouvoir au mieux anticiper l'avenir de nos villes.

On est en 2050 et les effets du dérèglement climatique sont plus perceptibles que jamais, les épisodes de vagues de chaleurs et de sécheresses se succèdes, il fait 50° à l'ombre par temps estival, les rues sont désertes et une grande partie de la population francilienne à quitter la vile qui connait une désaffectation en raison de ses effets sur le climat, sur la consommation de sols fertiles et sur les écosystèmes. Nous avons atteint un point de non-retour !
Ce scénario peut être effrayant et dystopique mais il est possible si ne nous munissons pas des outils nécessaires pour l'éviter.

Au cours des 30 années qui nous séparent de 2050, je trouve que les dérèglements climatiques considérables et inévitables qui nous attendent constituerons la cause principale des évolutions du monde dans tous les domaines. Ce n'est plus l'économique qui est déterminant, c'est l'écologique qui deviens primordiale.

La crise écologique met en péril la qualité et la durabilité de vie citadine.

Ce projet propose d'aborder le sujet sous différents angles pour mieux comprendre la problématique et d'imaginer plusieurs scénarios d'actions sur la base de situations concrètes.

Scénario 01: Le tout voiture
Scénario 02 une circulation hors sol
Scénario 03 l'eau pour rafraîchir la ville
Scénario 04 renaturer les berges

Comment réussir à créer une ville sensible à l'épreuve de l'urbanisation et du réchauffement climatique ?

Comment préparer nos villes à faire face à cette crise écologique ?

Quel est la solution pour réduire les effets du dérèglement climatique dans les milieux urbains ?

Texte : Présentation du projet

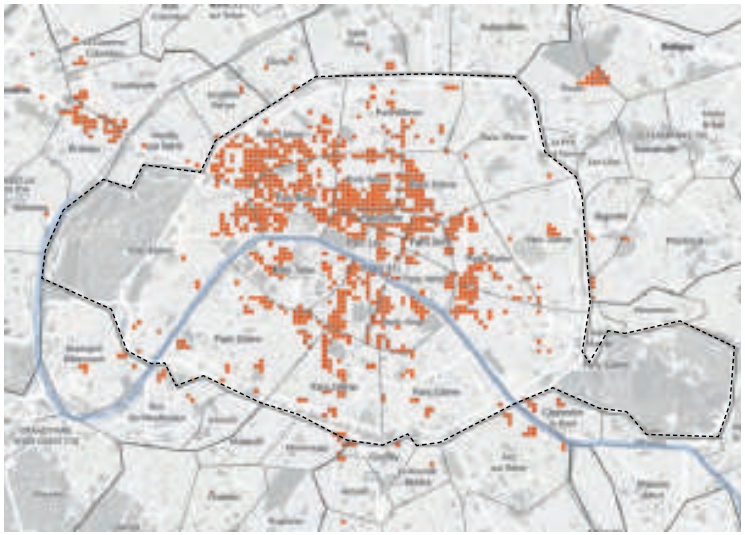

Îlot de chaleur (+Fort)

Zones de fraicheur

Image 1 : carte des îlots de chaleurs de la ville de Paris
Image 2 : carte des ilots de fraicheur de la ville de Paris

Ensa Paris-Belleville 02/2023 DSA Projet-Urbain

#Dérèglement climatique #Qualité urbaine #seuil critique

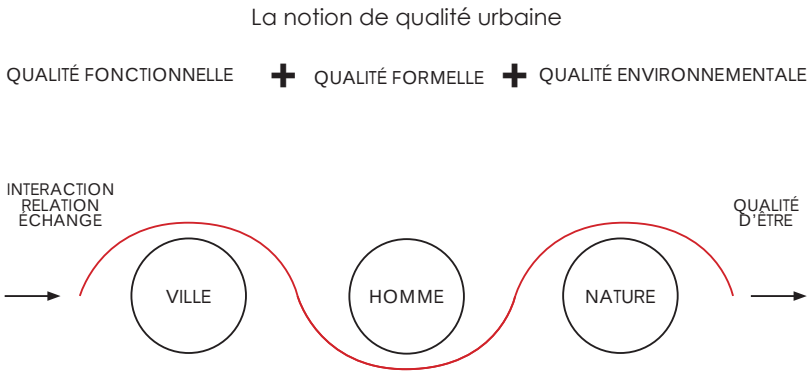

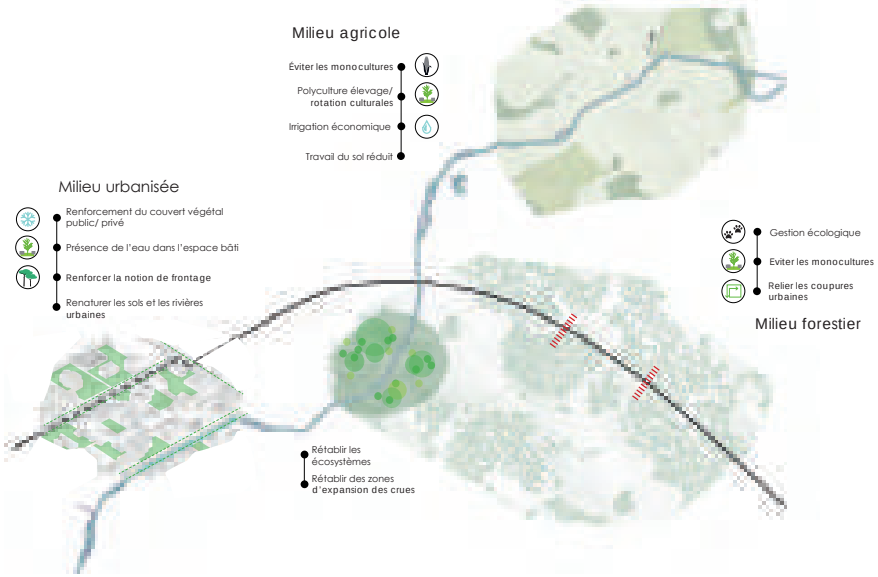

Image 1 : La notion de la qualité urbaine
Image 2 : Repenser le modèle hors paris

l'écosystème ville

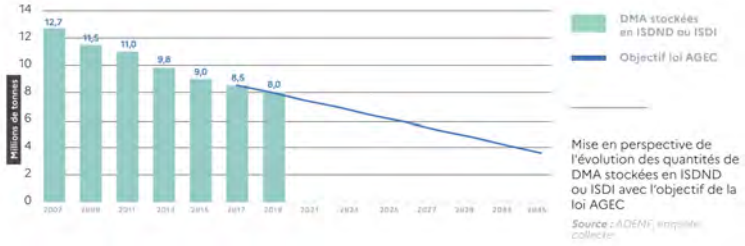

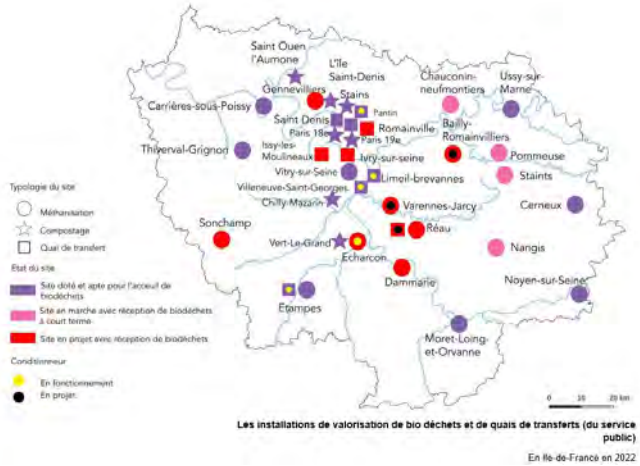

Les installations de valorisation de bio déchets et de quais de transferts (du service public)

En Ile-de-France en 2022

Image 1 : L'évolution des quantités de DMA stockées.
Image 2 : Filières de valorisation de bio déchets en Ile de France : Ou on-est on aujourd'hui ?

#agec #collectivités #biodéchets

Les territoires urbains denses face à la généralisation du tri à la source des biodéchets

Imane Sraidi

Pays : France
Encadrant : Loup Calosci
Co-encadrants : André Lortie, Patrick Henry

Ce mémoire vise à questionner la gestion des déchets ménagers sous le prisme de l'économie circulaire. Il s'intéresse particulièrement à la gestion des biodéchets dans des milieux urbains denses face à la généralisation du tri à la source, à la date du 1 er janvier 2024, pour tout le monde, y compris les collectivités territoriales et les ménages.

La gestion des déchets en France a évolué au fil des siècles, passant d'une gestion rudimentaire à une gestion organisée, mieux pensée à court et à long terme.

Longtemps et notamment au moyen âge, les villes et surtout Paris régnait dans la fange dans un temps caractérisé par la maladresse et l'anarchie dans les pratiques de gestion. Dans la plupart des quartiers, n'existent ni latrines ni fosses d'aisance, et le 'tout-à-la-rue' précède le 'tout-à-la-rivière', où les deux sont extrêmement polluées.

À la fin du Moyen Âge, beaucoup reste à faire pour empêcher que la ville ne soit une décharge publique. Face à cette situation, et à partir du 16 e siècle, on commence à voir de nouveaux réformes successives pour une meilleure gestion avec l'obligation des pouvoir publics envers les habitants de s'occuper de leurs déchets. Petit à petit, l'hygiène commence à être une préoccupation grandissante dans les pratiques de l'urbanisme et les villes françaises dont Paris vont subir des aménagements urbanistiques avec Haussmann où les notions de propreté, de beauté et d'ordre sont intégrées : le déchet va donc sortir progressivement du milieu urbain, avec l'essor du métier du chiffonnier considéré comme l'agent de propreté et de prospérité urbaine.

La fin du 19 e siècle et avec le courant hygiéniste porté par Louis Pasteur, on se rend compte que les déchets sont un facteur principal dans le déclenchement des épidémies, Cette déclaration va être appuyé par l'invention de la Poubelle en 1884 et son imposition dans les grandes agglomérations.

La collecte publique va s'organiser progressivement pour concourir à l'objectif de salubrité. Deux voies de traitement ont alors été développés : le recours à l'incinération et la mise en décharge, qui sont toujours adopté jusqu'à présent.

Texte : Présentation du sujet

Ces installations situées en périphérie et sur des espaces considérés comme des lieux de relégation symbolisent l'éloignement et l'exclusion du déchet qui a eu uneconnotation très péjorative.

Même si l'activité traditionnelle de récupération est l'une des plus anciennes sauf que L'invention d'Eugène Poubelle à donner naissance au concept du recyclage et de tri en France, qui se développera à partir de la seconde moitié du 20e siècle.

Ce siècle a connu des changement sociétaux et techniques énormes avec le mouvement d'urbanisation, la consommation croissante pour un confort de vie plus élevé, et l'industrialisation jetable qui appuie un mode de fonctionnement territorial linéaire favorisant le gaspillage.

Les enjeux due à la quantité et la nature des déchets qui commencent à se produire après la 2 ème guerre mondiale vont tracer une première et nouvelle ère réglementaire Notamment avec la promulgation de la première loi en 1975 qui servira de base à l'ensemble de notre règlementation et rend le rôle des collectivités locales responsables de la collecte et de l'élimination des ordures ménagères de leurs résidents dans des lieux agréés.

En dépit de cette première loi, les déchets ménagers poursuivent leur augmentation. Une nouvelle loi en 1992 nommé loi royal est adoptée. Elle inscrit l'idée de valoriser les déchets ménagers nécessitant alors le déploiement d'un dispositif pré-collecte : les bacs de tri.

Le recyclage apparait bien comme une volonté de réduire l'emprise du « tout-jetable ». Les préoccupations relatives à l'environnement sous l'influence du mouvement écologiste, ont permis de concrétiser cette réflexion sur le tri à la source nécessitant l'implication totale des habitant à côté des services publiques de gestion.

Au final, on s'oriente petit à petit vers une logique de durabilité avec la succession de lois en France et en Europe pour orienter les stratégies de développement de gestion des déchets. Et c'est là où les biodéchets commence à prendre de l'ampleur et être considérés non pas comme de simples résidus mais comme un véritable gisement à saisir dans presque chaque loi qui sorte.

On insiste sur la directive européenne de 2008 qui oblige les Etats membres de mettre en place une gestion séparée des biodéchets avant début 2024 et la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) qui généralise le tri à la source des biodéchets en début de 2025.

Cependant, cette ambition se traduit par la sortie de la loi AGEC (anti gaspillage pour une économie circulaire) en 2020 qui a avancé cette généralisation au 1 er janvier 2024 pour être sur le même pied d'égalité avec l'UE : Bien le tri à la source des biodéchets est un vrai levier territorial à la transition écologique et tout l'enjeu pour les collectivités territoriales surtout, repose sur l'inclusion des territoires dans cette démarche d'économie circulaire.

D'où la naissance de ma problématique qu'est : En quoi la loi AGEC a-elle-fait évoluer les perspectives de gestion des biodéchets par les collectivités territoriales ? et dans quelle mesure cette échéance réglementaire constitue un véritable enjeu urbain et social pour les territoires urbains denses ? –Cas d'étude : Métropole de Paris

Texte : Présentation du sujet

Notre recherche a donc, pour but d'examiner les évolutions apportées par la loi AGEC en terme de gestion des biodéchets par les collectivités territoriales et de déterminer à quel point cette réglementation a influencé les pratiques, les politiques et les perspectives de gestion des biodéchets en France et examiner les enjeux urbains et sociaux qui en découlent pour les collectivités territoriales, quand il s'agit précisément des territoires urbains denses, en utilisant la métropole de Paris comme exemple concret.

Notre hypothèse est que la généralisation du tri à la source des biodéchets en vertu de la loi AGEC aura un impact positif sur la gestion des biodéchets par les collectivités territoriales, en les incitant à développer des solutions de collectes et de valorisation des biodéchets. En parallèle, cela peut représenter un défi particulier pour les territoires urbains denses pour le déploiement de ces solutions et l'implication des citoyens dans leur réussite.

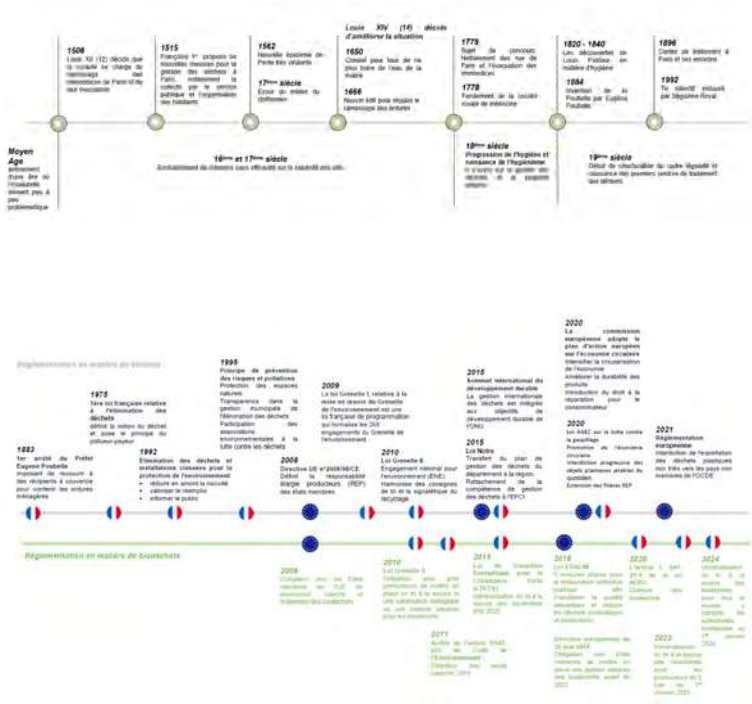

Texte : présentation du sujet
Image 1 : De la saga des ordures ménagers à l'invention des déchets urbains
Images 2 : Les déchets, objet de réglementation : quelle évolution ?

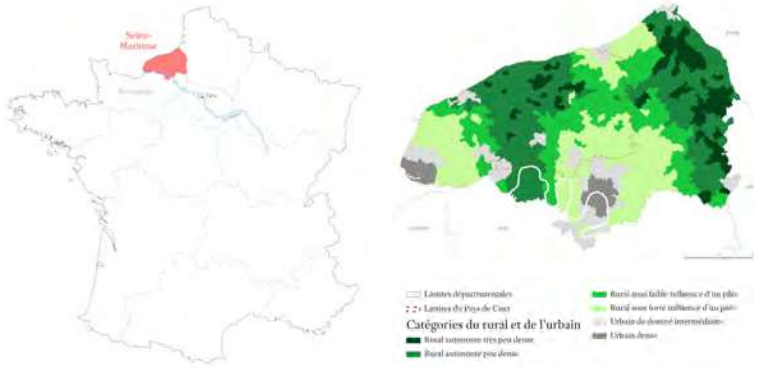

Image 1 : Situation du département à l'échelle de la France
Image 2 : Catégories du rural et de l'urbain en Seine-Maritime
Image 3 : Les petites région agricoles de la Seine-Maritime

La ruralité entre croissance, risques et résilience

Joumana Yamak

Pays : France
Ville : Terres-de-Caux
Encadrants mémoire : André Lortie, Patrick Henry

Les communes rurales du Pays de Caux sont en croissance démographique depuis les années soixante-dix. Toutefois, le développement urbain se fait au détriment des terres agricoles: un sol qui a subi de fortes dégradations mais qui présente aujourd'hui un atout important pour lutter contre le changement climatique.

S'intéressant à la ruralité comme le territoire du futur, ce mémoire se concentre sur les communes rurales du Pays de Caux, une région agricole de la Seine-Maritime structurée pendant des décennies sur l'économie agricole et textile, et avec un type originel d'habitat rural : les clos-masures.

Cette région a connu une mutation profonde sous l'effet direct de l'industrialisation au début du XIXème siècle : l'exode rural vers les grandes villes, notamment Rouen et Le Havre, et la mécanisation et l'intensification de l'agriculture, ce qui a affecté profondément le sol mais aussi la structure de l'espace rural au Pays de Caux.

Plus récemment, le phénomène du retour à la campagne depuis l'année 1968, le réchauffement climatique, et les pandémies, sont des facteurs qui ont donné aux communes rurales du Pays de Caux une place plus importante dans les études et les débats publics.

En prenant la commune de Terres-de-Caux comme cas d'étude pour notre recherche, choisie pour sa situation et son rôle important à l'échelle locale et intercommunale à travers l'histoire, on s'intéresse à soulever les potentiels du territoire rural, et comprendre les risques auxquels ils est confronté.

Ainsi, le foncier se présente comme étant l'élément majeur autour duquel plusieurs scénarios d'aménagement peuvent avoir lieu. Mais en face, plusieurs risques sont présents: inondations, ruissellements, cavités souterraines, menaçant la stabilité du sol, et l'installation durable des populations.

Quel est alors le rôle des documents de planification pour faire face aux enjeux socio-environnementaux, en maîtrisant les risques et préservant la croissance en même temps ?
Comment peut-on associer ruralité et résilience, notamment dans le contexte de

Texte : Présentation du projet

#ruralité #risque #résilience

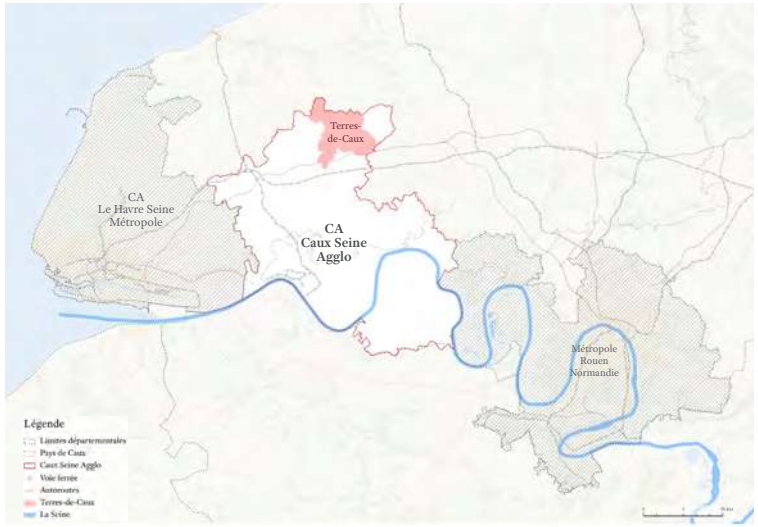

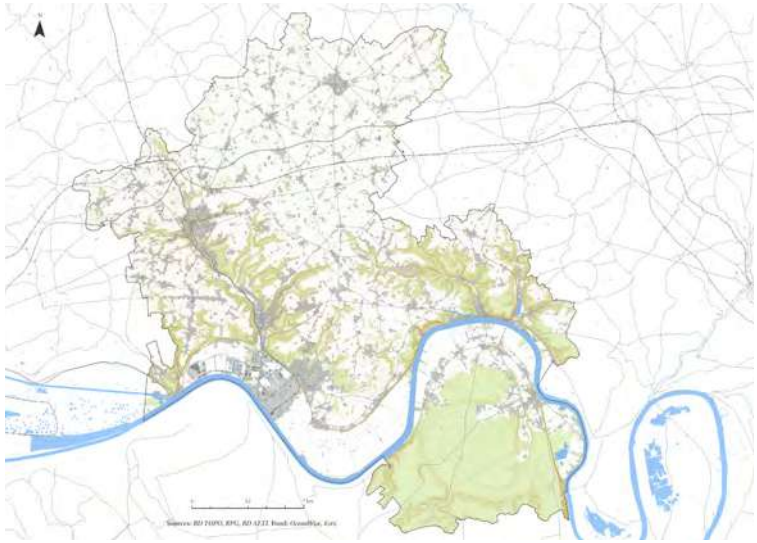

Image 1 : Situation de Caux Seine Agglo entre Rouen et Le Havre
Image 2 : Une urbanisation au fonds de vallée

Terres-de-Caux, commune nouvelle créée en 2017 suite à la fusion de 7 communes déléguées. Entre 1968 et 2014, la population a augmenté de 1 366 à 2 192 habitants.

Les maisons individuelles constituent la majorité des nouvelles constructions qui se concentrent autour de la zone urbanisée de Fauville-en-Caux.

Pourtant, Fauville qui est un lieu favorable aux échanges commerciaux, et le centre de la commune nouvelle, est menacée par l'accentuation des risques sur son territoire.

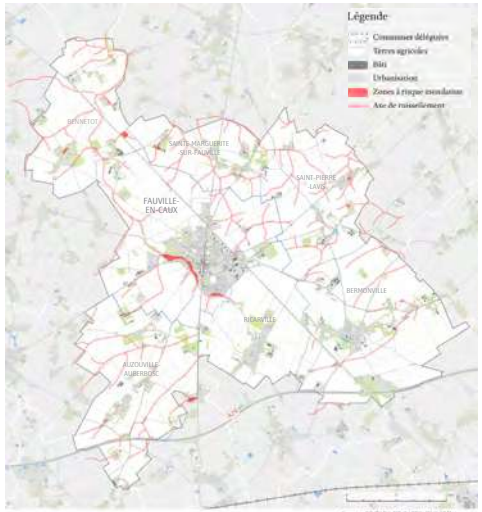

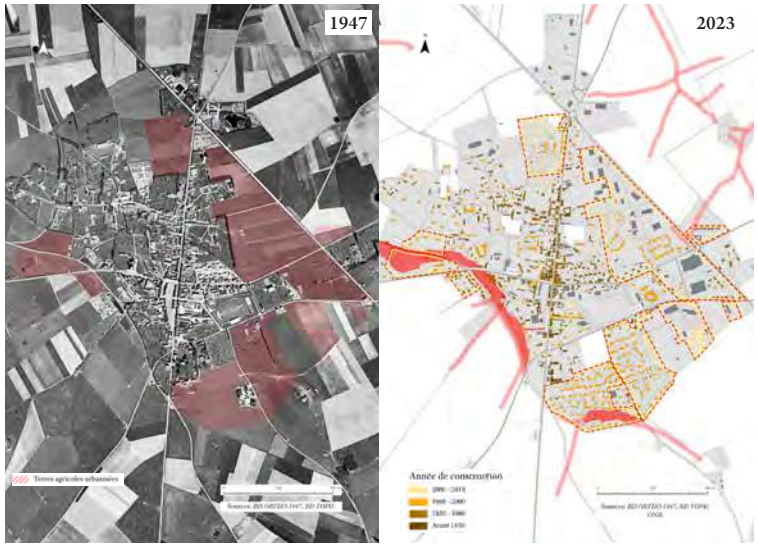

Texte : Portrait de Terres-de-Caux
Image 1 : Carte de Terres-de-Caux avec les secteurs des risques
Images 2 et 3 : L'étalement urbain de Fauville entre 1947 et 2022

Image 1 : Vue des coteaux, impacts des coteaux boisés
Image 2 : Différentes eaux présentes à Plombières

Réconciliation entre le cycle de l'eau et le cycle de la ville au service du développement durable d'un territoire.

Maria Ghraichi
Marie-Alice Laur

Pays : France
Ville : Plombières-les-Bains
Encadrants projet : André Lortie, Patrick Henry

Qu'est-ce que la ville d'eau de demain ? Nous faisons l'hypothèse que ce sera une ville qui comprendra l'ensemble du cycle de l'eau de manière durable. Notre cas d'étude est la ville thermale de Plombières-les-Bains, où la monoactivité thermale et la privatisation des sources entrainent son déclin. En réconciliant le cycle de l'eau et le cycle de la ville, peut-on imaginer développer durablement ce territoire ?

Au cours de l'histoire, le statut de l'eau a varié passant de public à privé. Actuellement, les sources thermales sont gérées par un groupe privé. À Plombières, les thermes sont fermés depuis 2 ans; l'économie de la ville décline.

En septembre 2022, la commune annonce vouloir racheter les droits sur l'eau thermale pour redynamiser et rendre à nouveau attractive Plombière.

Mais est-ce que l'attractivité et le développement de la ville ne pourraient pas se faire en prenant conscience de l'ensemble des eaux du site : ruissellement, Augronne, source froide, torrent ?
L'oubli de ces eaux pose de nombreux enjeux aujourd'hui. Au vu des changements climatiques et de l'épuisement des ressources, une gestion durable de ces eaux est donc importante.

Dans une ville thermale, le lien entre l'homme et l'eau est important, pourtant, l'eau y est invisible.

Le cycle de l'eau et le cycle de la ville ne se complètent plus. Nous avons cherché à les réconcilier afin de préserver cette ressource et de permettre à la ville de se développer.

L'eau tombe sur les plateaux, coule sur les coteaux et vient circuler dans le fond de la vallée, nous avons donc ici nos zones d'études. Chacune explore un pilier du développement durable en s'appuyant sur les ressources et enjeux locaux : industries, savoir faire agricole, topographie.

C'est l'interdépendance de ces zones reliées par l'eau qui permet d'imaginer un développement viable, vivable et équitable de Plombières-les-bains.

Texte : Présentation du projet

#homme #eau #territoire

#homme #eau #territoire

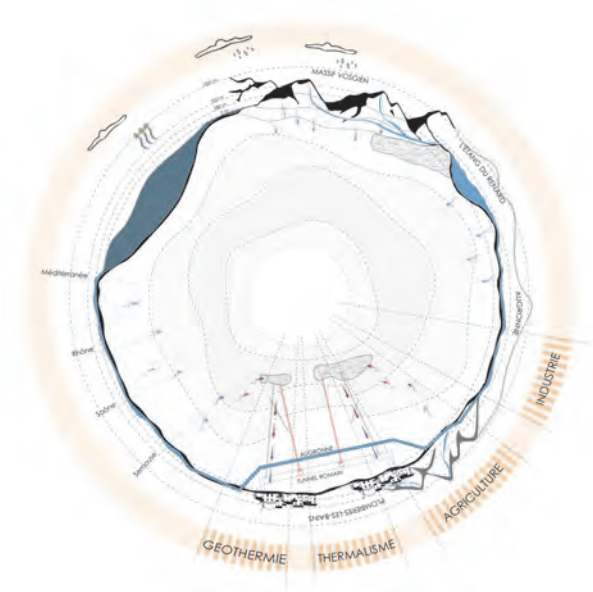

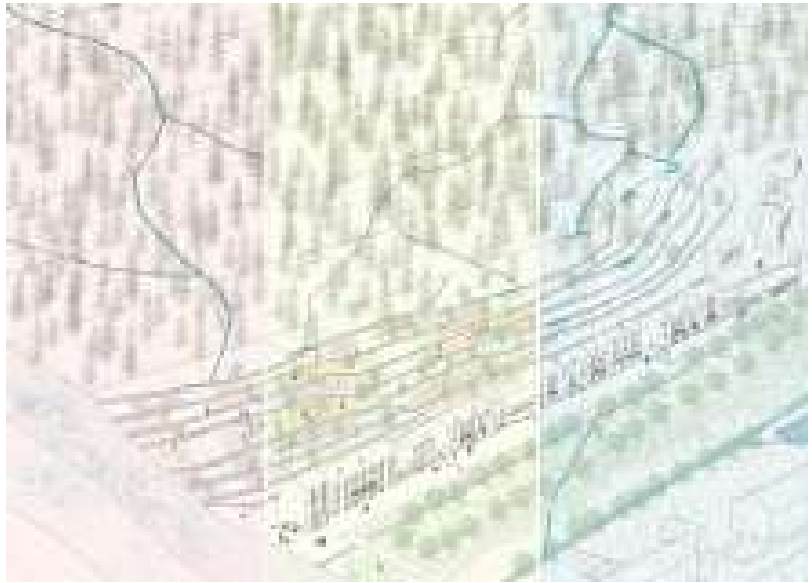

Image 1 : Reconciliation entre le cycle de l'eau et le cycle de la ville
Image 2 : Environnement : eau de ruissellement et agriculture

Réconciliation entre le cycle de l'eau et le cycle de la ville au service du DD

Ensa Paris-Belleville 02/2023 DSA Projet-Urbain

#homme #eau #territoire

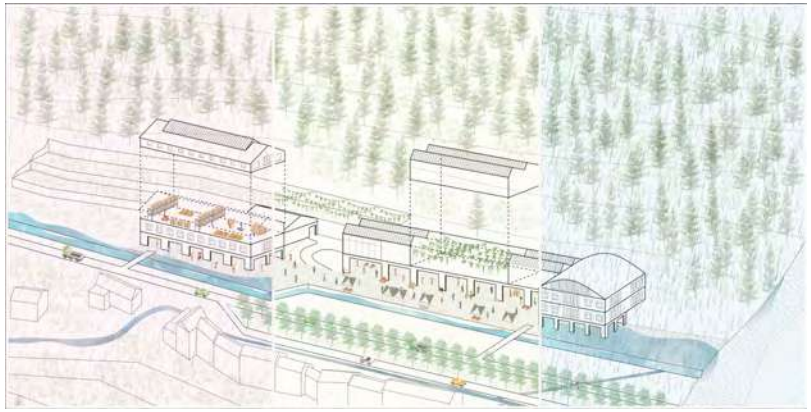

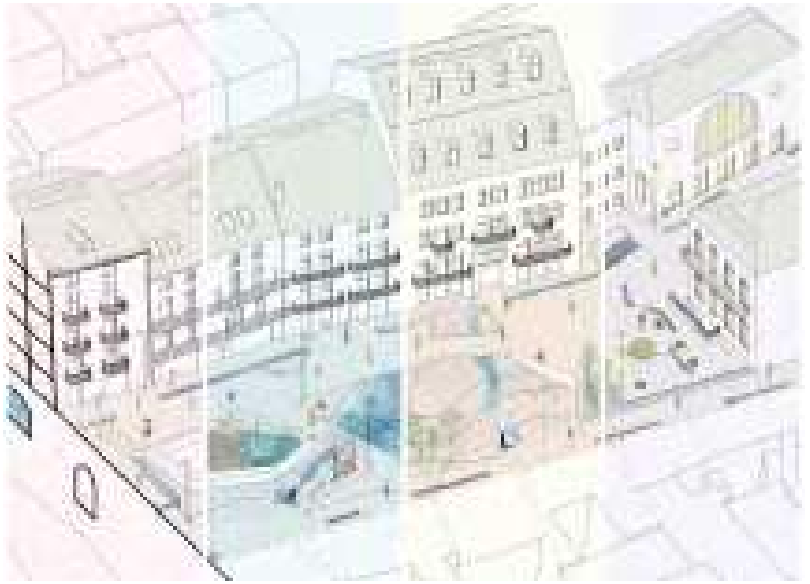

Image 1 : Économie : Augronne et anciennes industries
Image 2 : Sources d'eau et centre-ville

Réconciliation entre le cycle de l'eau et le cycle de la ville au service du DD

Carte : Superposition de cartes en1925 et aujourd'hui
Photo 2,3 : Vue de Barada au même endroit,1890 et 2015

Le Barada à Damas : Palimpseste d'un paysage Disparu

Sarah Husein

Pays : Syrie
Ville : Damas
Encadrants mémoire : André Lortie, Patrick Henry

Par la notion de "palimpseste", cette recherche traite de la rivière du Barada à Damas au prisme des questions spatiales et culturelles. Elle propose une historiographie spatiale et sociale des accidents qui signalent le bouleversement de ce paysage, potentiel d'un nouveau récit de territoire.

Barada, la rivière principale du territoire de Damas constituait jusqu'aux milieux de 20é siècle la principale source d'eau potable de la ville de Damas, ainsi que -avec d'autres cours d'eau- le système d'irrigation -l'un des plus anciens réseaux d'irrigation au monde- qui irriguent les oasis de la Ghouta. Ce réseau, aujourd'hui partiellement en service, est fortement dégradé. Or, une pénurie d'eau se profile depuis les années 80.

Cette rivière enchantée dans les textes de littérature, n'est plus aujourd'hui qu'un fil fin d'eau saturé par les déchets d'égout, et marque de manière flagrante la scène urbaine actuelle de Damas.

Cet écart, évidemment spatial, entre ces deux images, dont la première est historique et la seconde contemporaine, nous a amené au premier questionnement de la recherche : Quels sont les accidents de l'histoire qui ont entraîné la disparition de la rivière du paysage de Damas?

D'ailleurs, sachant que la ville de Damas s'est construite depuis le début de son histoire grâce à la mise en place d'un système de distribution d'eau sur le territoire de Barada, nous supposons que l'écart est aussi d'une dimension culturelle, entre la culture d'une ville structurée par l'eau de cette rivière et la culture actuelle qui la réduit à un simple élément délivré par nos robinets.

Notre compréhension de l'évolution du paysage de Barada à Damas, et selon les données extraites à travers de notre recherche, est illustrée à travers un palimpseste temporel de six aspects de l'évolution dont résulte le territoire actuel au cours de 3 périodes successives de l'histoire de Damas: la période de l'Empire ottoman jusqu'en 1916, la période sous mandat français 1920-1946, et la période post-indépendance de 1946 jusqu'à aujourd'hui. Pour chacune des périodes, un régime politique, avec l'urbanisme de sa vision projetée sur ce territoire, un rapport d'usage à l'eau qui reflètent une dimension culturelle, des facteurs démographiques, et des paradigmes architecturaux.

Texte : Présentation du projet

#Ressource #transformation #territoire

La culture exprimée à travers les pratiques sur le réseau de Barada avant la modernisation de Damas, relève d'une sophistication de la relation dynamique et incrémentielle entre l'individu et ce territoire. Elle est le résultat d'une "conscience du lieu" et de ses limites, aujourd'hui oubliée.

En conclusion, cette « conscience du lieu » est progressivement éliminée par l'abstraction des données géographiques qui conditionnaient autrefois les usages et les relations culturelles à ce réseau. Aujourd'hui, le système est complètement oublié. De plus, les ressources en eau locales ne seront plus suffisantes pour pouvoir alimenter en eau l'agglomération de Damas. En réponse à cette pénurie d'eau, de futurs projets étudient la possibilité d'amener de l'eau de la région méditerranéenne ou de celle de l'Euphrate, s'inscrivant ainsi toujours dans ce schéma de déterritorialisation et de croissance sans limite. Enfin, comment pouvons-nous parler d'un retour au territoire ? Comment introduire des limites contemporaines à une croissance qui ne cesse d'épuiser les ressources de l'environnement de Damas.

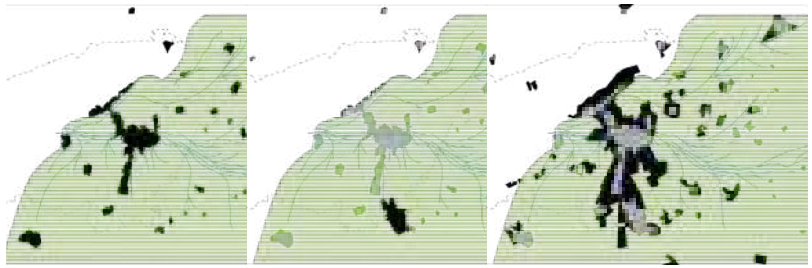

Texte : Présentation du projet
Schèma : La croissance urbaine sur l'oasis

#Ressource #transformation #territoire

Ensa Paris-Belleville 02/2023 DSA Projet-Urbain

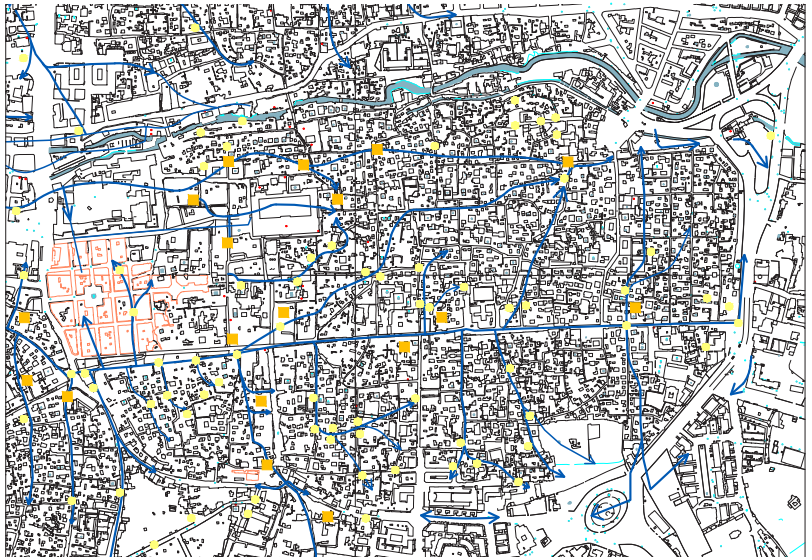

Carte : Canalisation romaine dans La ville intramuros
Image : Anciens canaux transformés en rues

#Ressource #transformation #territoire

Le Barada à Damas : Palimpseste d'un paysage Disparu

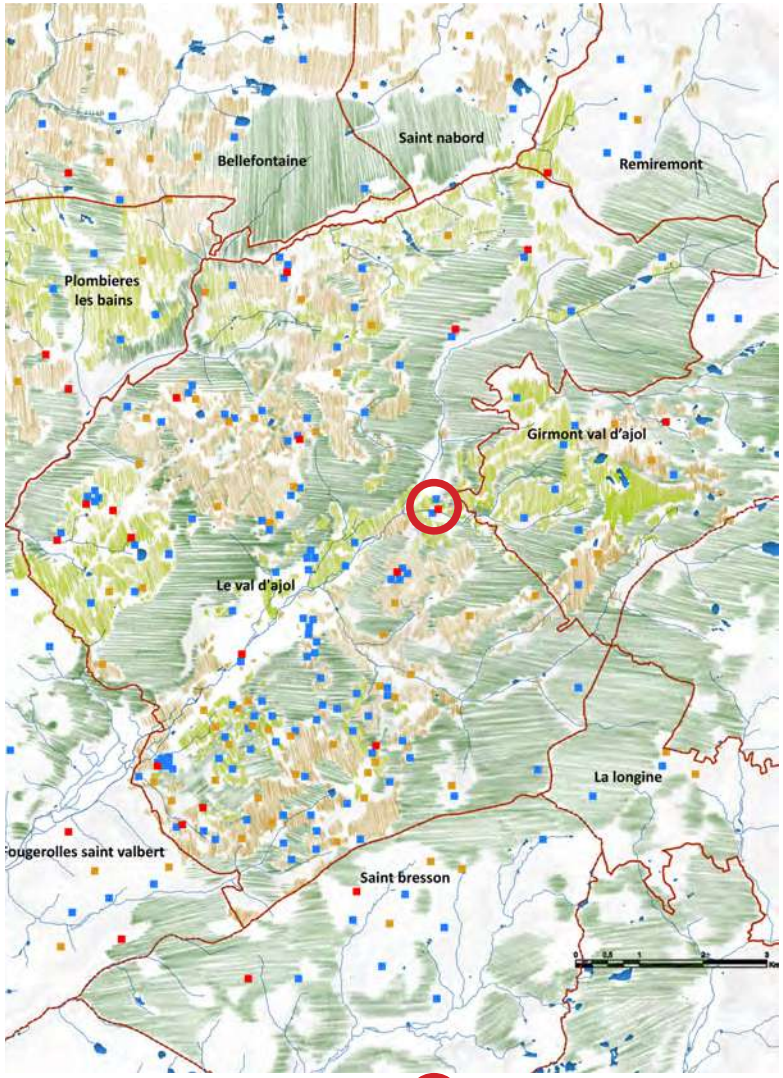

La ferme réhabitlitée / Habitation ou maison secondaire

La ferme en exploitation agricole

La ferme abondonée

Site d'étude (l'echelle locale)

Image 1 : Carte de localiation des fermes du Val d'Ajol

#fermes #paysage rural #mode d'habitation rural

Ensa Paris-Belleville 02/2023 DSA Projet-Urbain

#fermes #paysage rural #mode d'habitation rural

Organiser le territoire à travers les fermes

Sovannara POM

Pays : France
Ville : Le Val d'ajol
Encadrants projet :
André Lortie, Patrick Henry,

L'agriculture est à l'origine des paysages et des formes bâties du Val d'ajol. Le relief, le climat, l'eau ou encore la nature des sols ont offert des conditions propices au développement des sociétés rurales.

Mais aujourd'hui, son activité agricole a été touchée par les effets de l'industrialisation: beaucoup de terrains agricoles sont actuellement sans usage, ce qui menace la biodiversité.

Actuellement, la pression sur les espaces naturels et agricoles, les boisements abandonnés, les sites industriels fermés, la pression sur la ressource en eau, le changement climatique, et la dégradation du cadre de vie rural (perte du savoir-faire, et changement des modes de vie): tous ces éléments prennent de plus en plus de place dans le paysage du Val d'Ajol. La commune est sous les effets des crises environnementales locales comme globales.

D'ici, on peut poser les questions suivantes:

- Quel avenir pour leurs territoires agricoles en friches, et quel projet paysager peut-on imaginer pour mettre en profit ce potentiel? Ne peut-on pas envisager un autre avenir pour l'habitat rural, les paysag, et l'environnement de cette région ?

Et comment conforter la place de l'agriculture sur le territoire ?

- Comment penser les modes d'organisation et les futurs usages des maisons rurales, afin de mettre en valeur la qualité patrimoniale, tout en s'adaptant aux enjeux environnementaux ?
Est-il possible de les mettre à la disposition des habitants pour les rassembler autour d'un patrimoine commun pouvant servir à diverses activités collectives en lien avec les enjeux socio-économiques actuelles ?

Les fermes sont le témoignage important qui révèle l'histoire et la mutation agricole, le mode d'habiter, le savoir-faire et les activités variées sur le territoire. C'est pour ces raisons, travailler sur les fermes et ses espaces est test un moyen à travers lequel on peut interroger les problématiques et d'imaginer un projet qui pourrais améliorer et structurer le territoire rural.

Les fermes présentes sur le territoire du Val d'Ajol peuvent être catégorisées en 3 typologies différentes :
- Les fermes réhabilitées en habitation ou en autre fonction de maison secondaires ou gites
- Les fermes d'exploitation qui sont toujours en activité agricole
- Et Les fermes abandonnées ou mise en vente.

Texte : Présentation du projet

#fermes #paysage rural #mode d'habitation rural

Pour ce projet, on a développé deux hypothèses:

1. Les fermes (à l'échelle locale)

Ce projet sera développé dans son ensemble; d'abord au niveau paysager, puis du point de vue architectural, social et culturel.

Il consiste à développer d'abord un **projet agro-paysager**: l'agroforesterie et la reconversion agricole pour redynamiser l'agriculture à travers des pratiques innovantes, la revalorisation des espaces délaissés, et l'amélioration du paysage et des services écosystémiques en changeant d'une monoculture à une polyculture.

Ce projet (paysager, agricole, et de biodiversité) a pour but aussi de préserver la zone humide, en modifiant les caractéristiques hydrauliques des écoulements de surface sur l'ensemble du versant. Les systèmes agro-forestiers permettent un meilleur contrôle du débit de la rivière en aval. Implanter les différents éléments (haies, arbres isolés, alignement d'arbres, ripisylve) ont un effet globalement positif sur la biodiversité.

L'**intervention architecturale** va mettre en valeur l'habitat rural, et vise à renforcer les liens socio-culturels, à travers la réhabilitation et la reconversion des bâtiments des fermes, en se questionnant sur le mode d'organisation et d'habitation.

- Reconvertir les fermes qui fonctionnent comme maison secondaire en gîte ou en maison hôtes.
- Améliorer la cohabitation avec les fermes en exploitation et les mettre en relation avec le public.
- Les fermes abandonnées, les mettre en vente et les valoriser en proposant de nouvelles fonctions liées au contexte.

2. Les fermes (à l'échelle territoriale)

Cette deuxième hypothèse consiste à créer un **réseau de fermes** qui vise à améliorer la qualité du paysage de la commune.

Le remembrement, l'avènement de la mécanisation et du machinisme agricole ont modifié l'accès aux parcelles et provoqué la disparition de nombreux chemins ruraux, aliènes ou acquis par prescription acquisitive. L'espace et la cadre de vie rural est plus en plus individualiste.

Les projets a l'échelle localisée des fermes et leurs espaces s'inscrivent dans la commune du Val d'Ajol. Ce système d'agroforesterie permet de transformer certaines parcelles, et d'assurer la continuité des espaces agricoles maillés par un réseau de haies et de bosquets.

Cette transformation vise a créer une continuité écologique et préserver l'espace naturel. En plus elle permet de préserver et d'améliorer les chemins ruraux qui sont historiquement les liens principaux entre les différents hameaux du village.

Un lien de connection et d'attraction, le réseau de chemins ruraux permet d'explorer finement le territoire et ainsi mieux le comprendre.

Parcours découverte de la rualité à travers les fermes

Ce parcours est (un exemple des sentiers ruraux) de la commune qui a pour but de sensibiliser les populations à l'importance du paysage agricole et surtout l'identité rurale. Il permet de découvrir les différentes séquences du paysage et la culture rurale de la commune.

Texte : Présentation du projet

Ensa Paris-Belleville 02/2023 DSA Projet-Urbain

#fermes #paysage rural #mode d'habitation rural

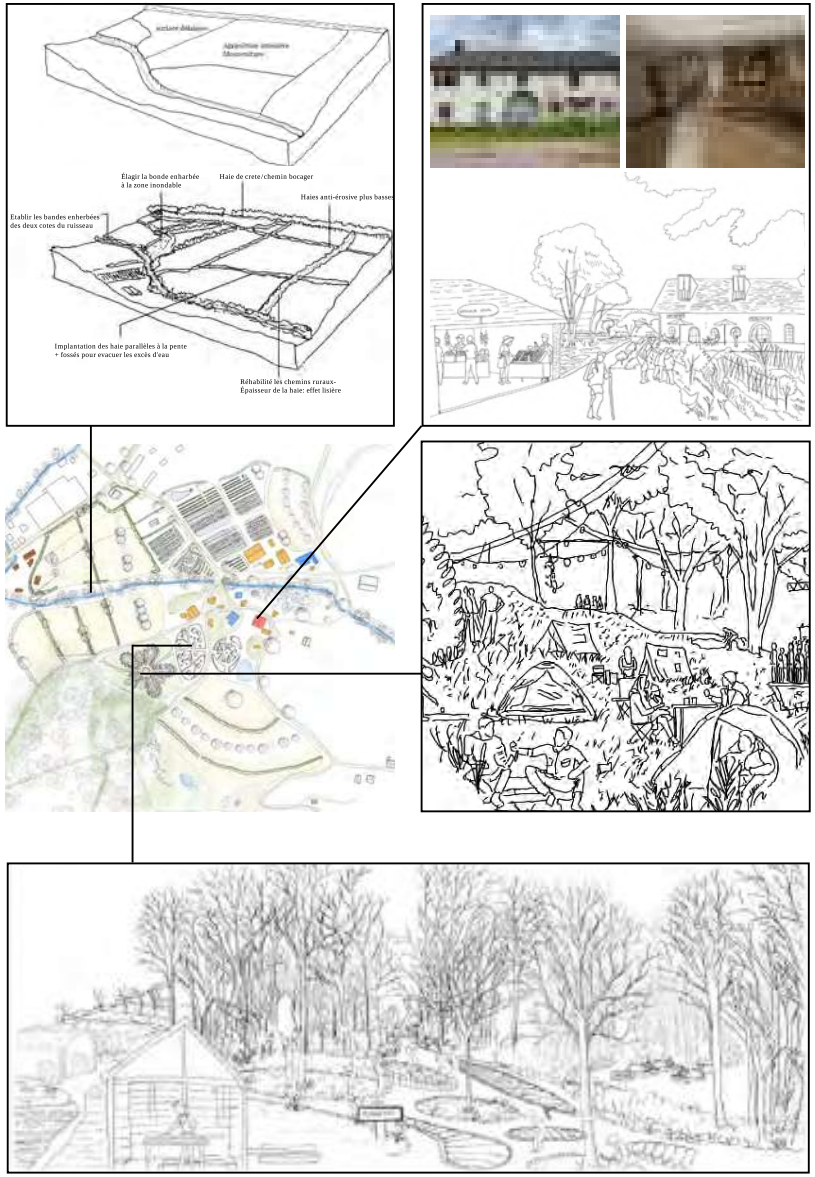

Image 1 : Plan de masse de projet agroforesterie (l'échelle localisée)
Image 2 : aménagement paysage agricole
Image 3 : Projet de réhabilitation la ferme abodonée, centre culturel
Image 4 : lieu d'accuiel les touriste, evenement social et artisanal
Image 1 : Lieu de la formation et du savoir faire

Organiser le territoire à travers les fermes

Image 1-2-3-4 : Photographies de la ville de Ras Baalbek , Liban Nord

Ensa Paris-Belleville 2022/2023 DSA Projet-Urbain

Du crisis à la ville durable par le biais de la résilience citoyenne

Miguel Al Bitar
Pays : Liban
Ville : Ras Baalbek
Encadrants projet : André Lortie, Patrick Henry

Le projet vise à encourager les citoyens à participer à la transition vers une ville durable en utilisant le sol d'une façon adaptée aux besoins et ressources locales de manière efficace conforme au territoire, en mutualisant les outils et les savoir-faire locaux.

Les villes ont toujours évolué en réponse aux besoins d'accès aux ressources pour assurer un bon cadre de vie. L'utilisation du sol a été modifiée au fil de l'histoire pour répondre aux besoins de chaque époque.

Initialement, Ras Baalbek était riche en bois, eau, pierre et terres agricoles. Suite à l'étalement de la ville et la modernisation des modes de vie, les valeurs et les habitudes ont changé, et ses besoins en ressources ont augmenté. Ses ressources locales sont soit épuisées, soit devenues insuffisantes, ce territoire est donc devenu dépendant de sources externes.

Sous l'effet des crises nationales (politique, économique, des ressources) la résilience des habitants les a poussé à se débrouiller pour assurer leurs besoins. Ainsi les habitudes changent comme le covoiturage et les déplacements doux, les usages aussi (sur le toit on produit de l'énergie et sur le sol on stocke) mais aussi les valeurs, on donne valeur au savoir faire, au vide et aux déchets.

Le projet se base sur la participation active des citoyens à des initiatives visant à améliorer la sécurité énergétique et l'alimentaire dans un contexte de développement durable. Cela implique une adaptation de l'utilisation du sol pour répondre aux besoins de la ville. On va trouver dans les lieux non utilisés de la ville, les espaces manquants aux dispositifs de production, d'accès ou de mutualisation.

Pour cela, l'approche vise également à sensibiliser les citoyens à la valeur des ressources locales, en les utilisant de manière efficace et éco-responsable, en reboisant le territoire et en encourageant l'échange de ressources, de services et de savoir-faire. Ainsi les initiatives participent à la minimisation de l'artificialisation du sol, à la préservation de la valeur du vide non bâti et à considérer les déchets comme ressources en encourageant le tri, la réutilisation et la réhabilitation des ruines et bâtiments vacants.

Texte : Présentation du projet

#Crise #Résilience #Durabilité #Ressources_ Locales #Privé_Public

Image 1 : Axonometrie montrant le phasage de reboisement des montagnes
Image 2 : Axonometrie montrant le phasage de la renaturation du centre ville

Du crisis à la ville durable par le biais de la résilience citoyenne

Ensa Paris-Belleville 2022/2023 DSA Projet-Urbain

#Crise #Résilience #Durabilité #Ressources_ Locales #Privé_Public

Image 1 : Axonometrie montrant le projet à l'échelle d'un ilot de voisinage
Image 2 : Photographie aérienne de la ville de Ras Baalbek , Liban Nord

Du crisis à la ville durable par le biais de la résilience citoyenne

Image : La Rue du Soleil - Centre-ville d'Angoulême

Ensa Paris-Belleville 02/2023 DSA Projet-Urbain

La décroissance des centres-villes: une opportunité pour la ville de demain

Geraldine Marie Díaz Stange

Pays : France
Ville : Angoulême

Encadrants projet :
André Lortie,
Patrick Henry

De nombreux centres-villes moyens et petits bourgs subissent les conséquences multifactorielles de la décroissance. Ce phénomène, connu par ces centres anciens en fait de véritables lieux d'opportunités, nous permettant de remettre en question le modèle urbain existant. L'occasion de concevoir et imaginer une ville désirable et résiliente face aux enjeux de demain.

Selon les études réalisées par l'Agence Nationale de Cohésion Territoriale, la ville centre du Grand Angoulême connaît actuellement un déclin démographique et d'emplois. Même si le reste de l'aire urbaine angoumoisine reste en croissance, ce phénomène de décroissance engendre de lourdes conséquences, surtout dans le centre-ville.

Malgré tout, on peut observer le rôle central que joue encore le centre-ville d'Angoulême sur certains points. Il continue en effet d'exercer une certaine force centripète, accueillant les habitants de l'agglomération au sein de ses équipements éducatifs, de ses institutions politiques et administratives.

A cela s'ajoutent les enjeux futurs, dont les réponses devront également résoudre les problèmes actuels de la ville, afin de la rendre plus désirable et résiliente.
Certains projets engagés par l'Etat francais ont pour but d'entamer cette transition. Des mesures qui aident à traiter les problèmes de décroissance, mais qui n'abordent pas -ou peu- la question des espaces publics, des enjeux qui y sont liés et des possibles rôles de ces derniers sur la transition écologique et le déclin des territoires.

Mon objectif sera de traiter ce sujet en réalisant un accompagnement de ces initiatives, proposant des façons d'agir à court, moyen et long terme dans le domaine public. Ceci à travers le travail des espaces publics ou des équipements, en tenant compte des besoins des habitants - mis en évidence par l'analyse de site et du contexte. Notamment : l'importance des activités de loisir, de la proximité et de la notion de communauté et d'échange.

Texte : Note de présentation du projet

#Decroissance# Centre-ville #Transition

1 Campus Image (université) : 900 élèves
2 Lycée Guez de Balzac: 1 269 élèves
3 Collège privé Saint-Paul: 1 171 élèves
4 Collège Jules Verne: 441 élèves
5 Ecole primaire privée Saint-Paul: 370 élèves
6 Ecole élémentaire René Defarge: 116 élèves
7 Lycée professionnel privé Sainte-Marthe Chavagnes: 823 élèves
8 Collège Jules Michelet 324 élèves
9 Conservatoire Gabriel Fauré 1 029 élèves
10 Ecole Primaire Paul Bert
11 Ecole Maternelle Condorcet
12 La poste
13 Tribunal Judiciaire d'Angoulême
14 Mairie - Hôtel de ville d'Angoulême
15 Banque de France
16 Préfecture de la Charente
17 Conseil départemental de la Charente
18 Archives municipales d'Angoulême
19 Centre Communal Action Sociale (CCAS) d'Angoulême
20 Pôle emploi
21 Direction Départementale Des Finances Publiques
22 Commissariat Central de Police
23 Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Charente
24 CPAM de La Charente
25 Caf de la Charente - Antenne de Ségou

Image : Plan de la ville d'Angoulême
figurant les équipements d'enseignements et pouvoirs publics

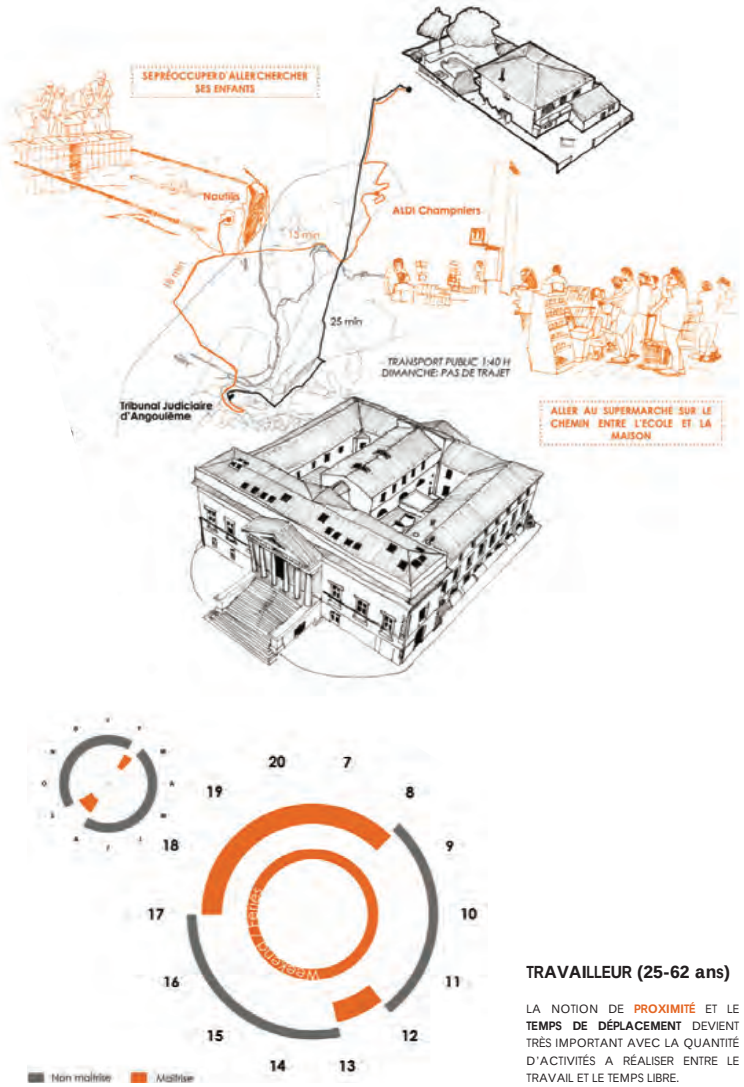

TRAVAILLEUR (25-62 ans)

LA NOTION DE **PROXIMITÉ** ET LE **TEMPS DE DÉPLACEMENT** DEVIENT TRÈS IMPORTANT AVEC LA QUANTITÉ D'ACTIVITÉS A RÉALISER ENTRE LE TRAVAIL ET LE TEMPS LIBRE.

Image : Dessin à la main illustrant les temporalités d'un travailleur X
+ schémas des temporalités annuelles et hebdomadaires

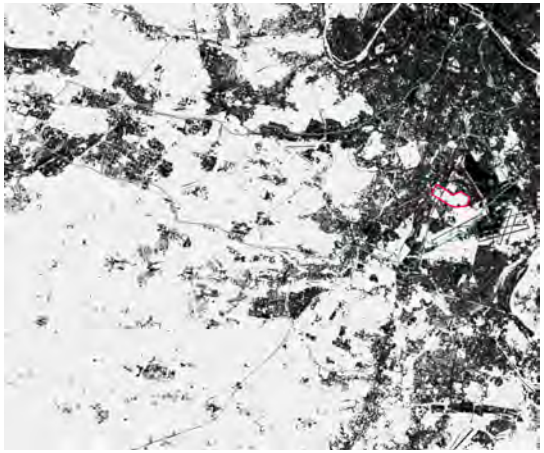

Image 1 : La plaine Montjean à cheval entre la ville dense et les paysages ouverts de la grande couronne
Image 2 : La plaine Montjean un territoire en mutation - septembre 2022

Le grand parc de la vallée

Gabriel Douaihy

Pays : France
Ville : Paris
Encadrants projet : André Lortie, Patrick Henry

L'intérêt de ce travail de fin d'étude est d'imaginer la manière dont un territoire périurbain peut muter en développant un scénario plausible. Il s'agit d'intérroger ses formes urbaines, au regard des transformations qui touchent profondément notre manière d'habiter les lieux.

Au cours de la deuxième moitié du 20ème siècle, le territoire de Montjean a été touché de plein fouet par les grandes opérations menées par l'Etat. L'essor de l'automobile dans la société a transformé les modes de vie séparant lieu de vie, lieu de travail et lieu de production. Les infrastructures routières sont devenues l'ossature qui organise ces zones périurbaines bien équipées, générant de grandes emprises d'espace artificialisé, marquant durablement le paysage.

A l'heure du réchauffement climatique, les habitudes de déplacement et de consommation évoluent à grands pas. En parallèle, le phénomène d'étalement de la ville et de densification des zones périurbaines ne semble pas ralentir.

La plaine Montjean (image.1) est un des derniers terrains agricoles de Paris situé à cheval entre la petite et la grande couronne. Elle est la dernière chaîne du paysage agricole régional et fait partie des milieux du bassin versant de la Bièvre. Aujourd'hui la plaine Montjean est une zone enclavée et morcelée, dont la situation administrative ne permet pas une bonne gestion des milieux. Pourtant à l'échelle de la région parisienne, elle apparaît comme une pièce importante de lisière entre la métropole urbanisée et ses environs.

Le scénario biorégional qu'avance ce projet, est en continuité des tendances actuelles. Il sert à imaginer un avenir en étant attentif aux changements qui s'opèrent sur le territoire. Cette projection offre une vision pouvant aider à la prise de décisions stratégiques qui vont pouvoir conditionner cet avenir. Elle se décline en trois hypothèses:

-Un bouleversement des modes de déplacement
- Une évolution des modes de consommation
- Une auto gouvernance du territoire

#Biorégionalisme#ré-habiter#territoirepériurbain
#Biorégionalisme#ré-habiter#territoirepériurbain

Image 1 : Scénario d'émergence de nouvelles polarités au sein de la vallée (agricole, économique, culturelle).
Image 2 : Représentation type des différentes strates de la vallée (parcelles agricoles /ripisylve/coteau boisé/plateau)
Image 3 : Mobilité douce permettant d'avoir une lisière poreuse entre la ville et la vallée

Le grand parc de la vallée

Ensa Paris-Belleville 02/2023 DSA Projet-Urbain

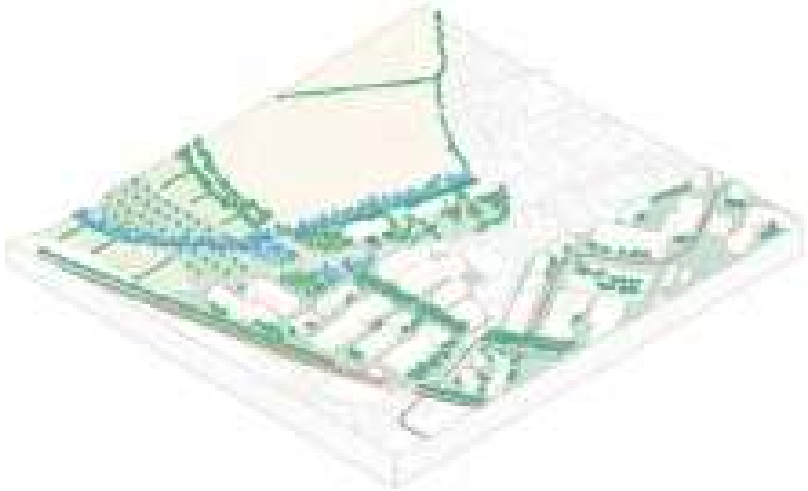

Image 1 : Mutation de la zone d'activité en quartier mixte (résidentiel et commerce de proximité) à la lisière la vallée
Image 2 : Reconquête des milieux de la vallée, retrouver les chemins agricoles oubliés

Le grand parc de la vallée

#Biorégionalisme#ré-habiter#territoirepériurbain

Image 1 : Les Grands Voisins, expérience fondatrice de l'occupation transitoire dans le Grand Paris
Image 2 : Du temporaire au transitoire, les raisons du succès de la démarche dans les projets urbains

Ensa Paris-Belleville 02/2023 DSA Projet-Urbain

La ville a-t-elle droit au temporaire?

L'urbanisme transitoire au prisme des outils juridiques

Isabelle De Kersauson

Pays : France
Ville : Paris
Encadrants projet : André Lortie, Patrick Henry

Par une analyse des outils règlementaires et juridiques dont dispose l'urbanisme temporaire et transitoire, ce mémoire, s'appuyant sur des expériences de projets à Paris et internationales, vient proposer un état des lieux ainsi que des perspectives sur l'évolution de ces outils, et questionner les apports de cette démarche à la production classique de la ville.

L'urbanisme temporaire désigne l'utilisation de foncier ou de bâtiments vacants, durant une période donnée, dans l'attente d'un projet pérenne. Par temporaire, on entend ici également l'urbanisme transitoire, qui donne aux activités temporaires une vocation de préfiguration pour le futur projet, avec une plus forte intégration du temporaire au projet pérenne.

Urbanisme temporaire, transitoire ou préfiguration fleurissent de plus en plus dans les cahiers des charges de projets urbains. Ces projets se développent tout particulièrement en Ile de France où, entre 2012 et 2022, l'Institut Paris Region (IPR) recense 227 projets réalisés. Malgré sa très large diffusion voir sa généralisation, ce travail fait l'hypothèse que cette démarche issue du mouvement squat et progressivement institutionnalisée doit composer avec un cadre réglementaire souvent inadéquat. En effet, les pratiques précédant généralement le droit, le code de l'urbanisme ainsi que les autres systèmes de normes n'ont pas prévu les dispositions spécifiques à l'urbanisme temporaire, né comme une pratique informelle issue du mouvement squat dans les villes en décroissance, donc par définition en dehors des cadres existants.

Par une analyse des outils règlementaires et juridiques dont dispose l'urbanisme temporaire et transitoire, ce mémoire vient proposer un état des lieux et des perspectives sur l'évolution de ces outils. S'appuyant sur des productions académiques, de la littérature grise et une expérience professionnelle à la Ville de Paris ayant porté notamment sur cette thématique, ce travail souhaite questionner, par le biais du juridique, la capacité des projets d'urbanisme transitoire à éclore dans le cadre existant et à analyser ce dont témoigne cette volonté d'institutionnalisation croissante. Quels sont les outils du temporaire et les pistes envisageables pour favoriser la mobilisation d'espaces vacants? Pourquoi proposer la facilitation du temporaire?

Texte : Présentation du projet

#urbanismetemporaire #droit #expérimentation

A travers ces études de cas, le mémoire vise à identifier quels ont été les outils mobilisés par les projets d'urbansisme temporaire, et quels ont pu être les différents freins rencontrés dans la mise en oeuvre de ces outils. De manière générale, la principale difficulté rencontrée est la temporalité car, les temps d'instruction des autorisations d'urbanisme et des normes sécurité et accessibilité sont les mêmes pour des occupations temporaires que pour des projets classiques, mais aussi car les autorités responsables ne sont pas les mêmes entités (Ville, Etat). Alors que les modèles économiques de ces projets sont précaires, l'enjeu de la fiabilisation des délais est fondamental.

Image 1 : Césure, Paris V
Image 2 : Liaison Douce, Paris XIII

Ensa Paris-Belleville 02/2023 DSA Projet-Urbain

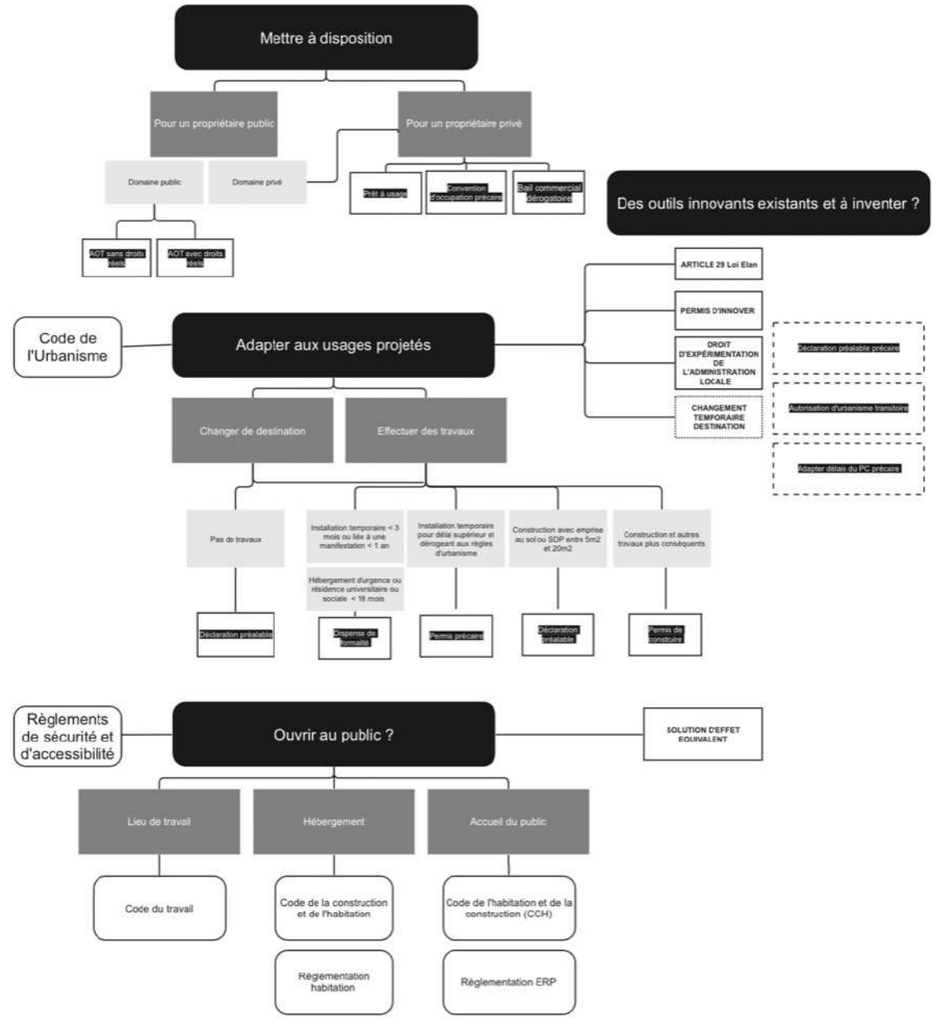

Image 1 : Synthèse des outils juridiques et règlementaires de l'urbanisme temporaire

La ville a-t-elle droit au temporaire ?

#urbanismetempoaire #droit #expérimentation